



Le Groupe
Jean Coutu
(PJC) inc.

Rapport annuel
2009

Table des matières

Message aux actionnaires	1
Profil de l'entreprise	3
Rapport de gestion	8
Rapport de la direction relativement aux états financiers	39
Rapport des vérificateurs	39
États financiers consolidés	40
Renseignements généraux	86

Message aux actionnaires

Résultats du 4^e trimestre et annuels

À nos actionnaires,

Le Groupe Jean Coutu a le plaisir de vous communiquer ses résultats financiers du quatrième trimestre et de l'exercice financier terminés le 28 février 2009.

Les revenus des opérations canadiennes ont augmenté de 9,8 % et s'établissaient à 607,2 millions de dollars comparativement à la période équivalente de 13 semaines qui, en raison du changement de la date de fin d'exercice financier, correspond au troisième trimestre de l'exercice financier 2008.

Le bénéfice d'exploitation avant amortissements (« BEAA ») des opérations canadiennes atteignait 61,5 millions de dollars au cours du quatrième trimestre de l'exercice financier 2009 comparativement à 56,5 millions de dollars au cours du troisième trimestre de l'exercice financier 2008, soit une augmentation de près de 9 %. En pourcentage des revenus, le BEAA des opérations canadiennes du trimestre s'élevait à 10,1 % comparativement à 10,2 % au cours du troisième trimestre de l'exercice financier 2008 et à 9,8 % pour l'exercice financier 2009 comparativement à 10,1 % au cours de la période comparable 2008¹.

La quote-part de la perte dans Rite Aid incluse dans les résultats de la Compagnie s'élevait à 768,8 millions de dollars (3,26 \$ par action) au cours du quatrième trimestre de l'exercice financier 2009 comparativement à 332,1 millions de dollars (1,19 \$ par action, déduction faite des impôts) au cours du troisième trimestre de l'exercice financier 2008. La quote-part de la perte dans Rite Aid incluse dans les résultats de la Compagnie au cours de l'exercice financier 2009 s'élevait à 1,327 milliard de dollars (5,48 \$ par action) comparativement à 393,3 millions de dollars (1,35 \$ par action, déduction faite des impôts) au cours de la période comparable 2008. Ces charges sont hors trésorerie.

La perte nette du quatrième trimestre de l'exercice financier 2009 s'élevait à 733,6 millions de dollars (3,11 \$ par action) comparativement à 269,2 millions de dollars (1,08 \$ par action) au cours du troisième trimestre de l'exercice financier 2008. La perte nette de l'exercice financier terminé le 28 février 2009 s'élevait à 1,192 milliard de dollars (4,92 \$ par action) comparativement à 257,8 millions de dollars (1,00 \$ par action) au cours de la période comparable 2008. La perte nette du quatrième trimestre et de l'exercice financier 2009 est attribuable à la quote-part de la perte dans Rite Aid.

Le bénéfice avant éléments spécifiques et la quote-part de la perte dans Rite Aid s'élevait à 38,5 millions de dollars (0,16 \$ par action) au cours du quatrième trimestre de l'exercice financier 2009 comparativement à 32,3 millions de dollars (0,12 \$ par action) au cours du trimestre terminé le 1^{er} mars 2008. Le bénéfice avant éléments spécifiques et la quote-part de la perte dans Rite Aid s'élevait à 142,6 millions de dollars (0,59 \$ par action) au cours de l'exercice financier 2009 comparativement à 132,1 millions de dollars (0,51 \$ par action) au cours de la période comparable 2008.

Au cours du quatrième trimestre de l'exercice financier 2009, les ventes au détail totales réalisées par le réseau canadien affichaient une augmentation de 6,4 % alors que celles réalisées sur une base d'établissements comparables augmentaient de 4,2 % comparativement au troisième trimestre de l'exercice financier 2008. Au cours de l'exercice financier 2009, les ventes au détail totales réalisées par le réseau canadien affichaient une augmentation de 5,4 % alors que celles réalisées sur une base d'établissements comparables augmentaient de 3,8 % comparativement à la période comparable 2008.

¹ Les quatre trimestres qui composent la période comparable 2008 sont le quatrième trimestre de l'exercice financier 2007 et les trois trimestres de l'exercice financier 2008.

Les opérations canadiennes ont affiché une solide performance au cours du quatrième trimestre. Nous avons maintenu nos objectifs de croissance et les ventes au détail de notre réseau ont connu une hausse appréciable en dépit de la conjoncture économique canadienne. L'augmentation de notre dividende reflète la performance de notre organisation et démontre l'engagement de la Compagnie à optimiser la valeur de l'action et le rendement sur investissement. Au cours de la prochaine année, nous entendons maintenir le rythme de nos projets d'expansion du réseau de pharmacies et poursuivre le développement de notre offre de produits afin de stimuler les ventes. Nous continuerons également à analyser les progrès réalisés par l'équipe de direction de Rite Aid dans l'implantation de leur plan stratégique.

En date du 28 février 2009, le réseau canadien de pharmacies franchisées PJC Jean Coutu comprenait 353 établissements.

Au cours de l'exercice financier 2009, la Compagnie a procédé au rachat de 12 311 000 actions à droit de vote subalterne de catégorie A au prix moyen de 7,42 \$ par action pour un montant total de 91,4 millions de dollars et a complété les rachats prévus pour la période de 12 mois se terminant le 10 juillet 2009. En date du 28 février 2009, ces actions avaient toutes été annulées.

Le conseil d'administration de la Compagnie a déclaré un dividende trimestriel de 0,045 \$ par action, une augmentation de 12,5 % par rapport au trimestre précédent. Ce dividende sera payable le 29 mai 2009 à tous les porteurs d'actions à droits de vote subalterne catégorie A ainsi qu'aux porteurs d'actions catégorie B inscrits aux registres de la Compagnie en date du 15 mai 2009. Reporté sur une base annuelle, le dividende s'élève à 0,18 \$ par action.

Il est attendu que les tendances démographiques contribueront à la croissance de la consommation de médicaments d'ordonnance ainsi qu'à l'augmentation constante de l'utilisation de produits pharmaceutiques comme principale forme d'intervention en matière de soins de santé personnels. La direction est d'avis que ces tendances se maintiendront et que nonobstant le ralentissement économique actuel, la Compagnie assurera la croissance de ses ventes grâce à la différenciation et à la qualité de son offre et de son niveau de service dans son réseau de pharmacies canadien, qu'elle exploite en misant sur la croissance des ventes, son programme immobilier et l'efficacité de ses opérations.

Bien cordialement,

Président et chef de la direction,

/s/ François J. Coutu

François J. Coutu

Profil de l'entreprise

Le Groupe Jean Coutu (PJC) inc. («*la Compagnie*» ou «*le Groupe Jean Coutu*») exerce ses activités au sein de l'industrie nord-américaine de la pharmacie de détail, essentiellement dans l'est du Canada, par l'entremise d'établissements franchisés sous les bannières PJC Jean Coutu, PJC Santé Beauté et PJC Clinique. De plus, depuis décembre 2007, le Groupe Jean Coutu possède Pro Doc Ltée («*Pro Doc*»), une filiale située au Québec, spécialisée dans la fabrication de médicaments génériques. La Compagnie détient également une participation importante dans Rite Aid Corporation («*Rite Aid*»), une chaîne de pharmacies nationale aux États-Unis qui compte plus de 4 900 établissements situés dans 31 états et dans le district de Columbia.

NOTRE MISSION

Le Groupe Jean Coutu est un des leaders de l'industrie de la pharmacie en Amérique du Nord dans ses marchés spécifiques. La Compagnie propose à sa clientèle des produits de santé, d'hygiène et de beauté de grande qualité offerts dans un environnement agréable et fonctionnel. Notre force repose sur la réputation de notre réseau de pharmacies, nos mises en marché concurrentielles et les services d'encadrement fournis à nos franchisés. Nous avons comme objectifs d'offrir un rendement supérieur à nos actionnaires et des programmes de carrière intéressants pour tous les professionnels et les employés du réseau et du Groupe Jean Coutu.

NOTRE OBJECTIF

Le Groupe Jean Coutu cherche à se démarquer parmi les leaders du commerce de détail canadien en affichant une excellente performance financière et en jouant un rôle dominant en Amérique du Nord dans ses secteurs d'activités.

Profil du réseau d'établissements franchisés canadien

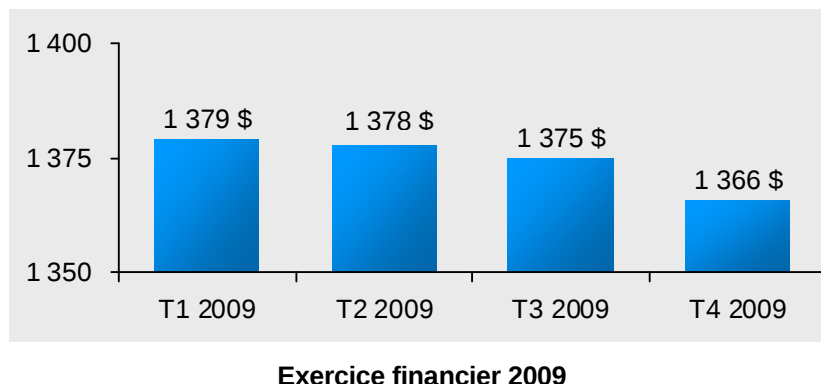
Le Groupe Jean Coutu (PJC) inc. est le franchiseur de l'une des plus importantes chaînes de pharmacies au Canada, avec un réseau de 353 établissements au Québec, en Ontario et au Nouveau-Brunswick. Nos activités de franchisage comprennent l'exploitation de deux centres de distribution et la prestation de plusieurs services à nos établissements franchisés PJC. Il s'agit notamment des services d'achats centralisés, de distribution, de commercialisation, de formation, de ressources humaines, de gestion, de consultation opérationnelle et de systèmes d'information, de même que d'un programme de marques privées. Les franchisés PJC sont propriétaires de leur établissement et en assument la gestion, en plus de veiller au merchandising et au financement de leur inventaire. Ils doivent s'approvisionner auprès de nos centres de distribution dans la mesure où les produits sont disponibles et offerts à un prix comparable à celui d'autres fournisseurs. En se référant aux ventes au détail totales des établissements franchisés PJC, nous leur fournissons environ 85 % de la valeur des produits disponibles dans leurs établissements, y compris les médicaments d'ordonnance. Même si les ventes au détail des établissements franchisés PJC ne sont pas comptabilisées dans nos revenus, toute augmentation ou diminution de ces ventes a une incidence directe sur notre performance financière, compte tenu des retombées que de telles variations peuvent avoir sur le volume des ventes des centres de distribution et sur le montant des redevances versées par les franchisés.

Les pharmacies PJC ont exécuté 63,3 millions d'ordonnances au cours de l'exercice financier 2009, soit en moyenne 3 530 ordonnances par semaine, par établissement. Notre position de chef de file dans le secteur pharmaceutique est attribuable à l'engagement et au professionnalisme de nos pharmaciens propriétaires, à la qualité des services professionnels prodigués et à la localisation de nos établissements.

L'aménagement de nos pharmacies est conçu de façon à offrir à notre clientèle une expérience positive et conviviale. La surface idéale de nos établissements est de 12 000 pieds carrés mais nous concevons également des établissements de différentes dimensions, adaptés à la localité où ils se situent. Dans la section commerciale des pharmacies de notre réseau, nous offrons quelques produits alimentaires et de dépannage mais nous mettons surtout l'accent sur une gamme variée de produits axés sur la santé et la beauté, de marchandises générales et de produits saisonniers. De plus, 10,4 % de nos ventes au détail de la section commerciale proviennent de la vente de 3 050 produits de marques privées et de marques exclusives. Reconnus pour leur excellent rapport qualité / prix, ces produits forts populaires contribuent à l'augmentation de nos marges bénéficiaires et de notre achalandage ainsi qu'à la fidélisation de notre clientèle.

Nous offrons également les services de développement de photos numériques et nos clients peuvent avoir accès à des services postaux dans 60 PJC.

Réseau canadien – Ventes au détail par pied carré (en dollars canadiens)



Les ventes au détail par pied carré réalisées par le réseau de pharmacies PJC Jean Coutu ont légèrement diminué au troisième et quatrième trimestre de l'exercice financier 2009. Cette diminution s'explique par la baisse du prix des médicaments génériques qui a été mise en application plus tôt au cours du présent exercice financier et surtout par une augmentation de 7,5 % de la surface de ventes du réseau PJC au cours de la dernière année. Toutefois, l'établissement PJC type fait toujours figure de chef de file dans l'industrie nord-américaine de la pharmacie de détail grâce à des ventes annuelles de 11 millions de dollars.

INITIATIVES STRATÉGIQUES

Expansion et modernisation du réseau canadien

Au cours de l'exercice financier 2009, nous avons complété plusieurs projets immobiliers qui ont permis d'améliorer notre réseau et nous avons ouvert 27 nouvelles Boutiques Passion Beauté. Nous avons poursuivi notre expansion en procédant à l'ouverture de 33 établissements, dont 11 étaient des relocalisations. De plus, 28 établissements ont fait l'objet de rénovations ou d'agrandissement.

Chaque année, nous élaborons de nouveaux planogrammes d'aménagement afin de rehausser l'attrait de nos surfaces de vente et de mettre en valeur nos produits dans des espaces attrayants conçus pour répondre aux besoins des consommateurs.

Publicité, commandite et site Internet

Plusieurs campagnes promotionnelles ont été mises de l'avant au cours du dernier exercice et nous avons maintenu une présence publicitaire soutenue dans les postes de radio locaux. Le réseau PJC Jean Coutu a également obtenu l'exclusivité de la distribution de produits dérivés commémorant le centenaire du club de hockey Les Canadiens de Montréal. Ces produits ont bénéficié d'un fort engouement auprès de notre clientèle.

Afin de maximiser notre présence auprès de nos clients, nous avons agi à titre de partenaire lors de plusieurs événements qui ont eu lieu à travers la province au cours de l'année. Nous avons également de nouveau mis sur pied nos tournées estivale et hivernale : le Fabuleux Cirque Jean Coutu et la Patrouille Santé Jean Coutu. Ces deux équipes ont effectué des visites dans plusieurs sites d'attraction familiale et de nombreux centres de ski au cours desquelles elles ont offert aux participants des conseils sur la santé et la sécurité dans une atmosphère festive.

Nous avons poursuivi le développement de notre site Internet afin d'offrir une information toujours plus complète et adaptée aux besoins de notre clientèle de même que des promotions et des services exclusifs tels que le nouveau service d'achat en ligne de cartes cadeaux Jean Coutu qui a été mis en place au mois de décembre 2008.

Ressources humaines

Les pharmaciens propriétaires et les employés du réseau visent le même objectif, soit offrir à notre clientèle des services de première qualité et de haut niveau professionnel. La Compagnie entretient des liens privilégiés avec divers établissements scolaires spécialisés en pharmacie en informant les étudiants des possibilités de carrière dans les pharmacies Jean Coutu et en leur offrant un soutien financier. De plus, la Compagnie procure à ses pharmaciens propriétaires les outils nécessaires pour gérer leur entreprise avec succès; la moitié de la formation qui leur est adressée est reliée à la gestion des ressources humaines. La formation professionnelle, le développement ainsi que la rétention des employés sont en effet des éléments cruciaux de notre stratégie visant à continuer de favoriser une saine gestion des ressources humaines. Au cours de l'année, la Compagnie a continué de mettre de l'avant son programme « *Clientitude* », une formation orientée sur l'amélioration continue du service à la clientèle. Nos programmes de formation axés sur la pharmacie et sur la section commerciale sont disponibles par l'entremise de notre lien Intranet grâce à l'équipement informatique disponible dans chacune de nos pharmacies PJC Jean Coutu. Les nouveaux employés de même que les employés déjà en place peuvent ainsi rafraîchir leurs connaissances par le biais des outils et de la technologie qui leur sont fournis et facilement accessibles. La Compagnie et ses pharmaciens propriétaires investissent de manière importante au niveau des ressources humaines dans le but de demeurer le chef de file de la pharmacie au détail.

Compagnie la plus admirée au Québec

Nous sommes très fiers de souligner que le Groupe Jean Coutu a de nouveau été classé premier au titre d'entreprise la plus admirée du Québec selon un sondage réalisé par la firme Léger Marketing pour la revue Commerce. Cette position prestigieuse dans le marché québécois démontre notre avance vis-à-vis nos concurrents dans le secteur de la pharmacie et du commerce de détail en général. Cette opinion positive est partagée presque unanimement par la population et est attribuable au soin constant que le Groupe Jean Coutu porte à la qualité, au service et aux produits offerts. Nous continuerons à déployer les efforts nécessaires pour demeurer premier dans le cœur de nos clients et de leurs familles.

Services pharmaceutiques

Un des principaux objectifs du Groupe Jean Coutu consiste à établir PJC comme la destination santé numéro 1 en pharmacie. Plusieurs programmes ont été élaborés au fil des ans afin de nous permettre d'atteindre cet objectif. Notamment, les trousseaux d'information sur le diabète et les trousseaux du Défi « *J'arrête, j'y gagne* », qui visent à encourager nos clients à cesser de fumer, sont distribués en exclusivité dans toutes les pharmacies du réseau Jean Coutu depuis quelques années. Elles sont toujours très populaires auprès de nos clients.

Une de nos principales stratégies réside dans l'amélioration constante de notre technologie. Grâce aux améliorations que nous apportons à notre logiciel de soutien pharmaceutique Rx-Pro, nous permettons à nos pharmaciens d'être encore plus efficaces dans leur rôle de conseiller puisque cet outil leur permet, entre autres, d'avoir accès à de l'information personnalisée sur nos clients et de les aider à mieux comprendre et respecter leurs ordonnances. Ce service personnalisé permet de fidéliser davantage les clients auprès de leur pharmacien.

Programme de récompense AIR MILES^{md}

Le programme AIR MILES^{md} est le programme de fidélité par coalition le plus important au Canada et le plus apprécié par les consommateurs. On le retrouve dans les établissements PJC Jean Coutu du Québec, du Nouveau-Brunswick et de l'Ontario. Depuis plus de deux ans, le Groupe Jean Coutu est toujours le seul commanditaire AIR MILES^{md} à offrir à ses clients la possibilité d'échanger en magasin leurs milles de récompense pour payer leurs achats. Ce service, très apprécié par les consommateurs, a un impact positif direct sur la valeur moyenne des transactions payées via ce mode.

En plus de nous permettre d'attirer la clientèle et de la fidéliser, le programme de récompense AIR MILES^{md} est une source d'informations sur nos clients et leurs habitudes d'achats. Cet outil marketing stratégique nous permet par conséquent de nous différencier grâce à des initiatives marketing ciblées, mais avant tout d'adapter nos stratégies en fonction des comportements réels et uniques de nos clients.

Cosmétiques

Le réseau PJC Jean Coutu est un des leaders dans la vente de produits cosmétiques. Ce succès est lié aux efforts constants que nous mettons dans ce segment depuis plusieurs années. En effet, PJC Jean Coutu a été le premier détaillant en pharmacie à offrir des marques variées de dermo-cosmétiques en 2000 et le premier également à ouvrir en 2002 des boutiques dédiées exclusivement aux soins corporels, lesquelles portent le nom « Boutiques Passion Beauté ». Nous sommes également le premier détaillant en pharmacie à avoir introduit une ligne de produits de coloration capillaire professionnels. De plus, notre programme de formation continue auprès de nos cosméticiennes, un des plus exigeants de l'industrie, nous permet d'offrir à notre clientèle la meilleure expertise beauté en pharmacie et des conseils de grande qualité.

Le programme d'expansion et de rénovations des Boutiques Passion Beauté du réseau Jean Coutu permet de rehausser et de bonifier l'offre cosmétique de façon continue au sein du réseau et d'atteindre l'objectif que nous nous sommes fixés de faire de nos pharmacies des établissements voués au bien-être, tout en nous permettant d'accroître nos ventes dans des créneaux où les perspectives de croissance sont fort intéressantes. Ainsi, au cours de l'exercice financier 2009, 27 nouvelles Boutiques Passion Beauté se sont ajoutées à notre réseau, portant leur nombre à 81.

Nous sommes continuellement à la recherche de produits innovateurs et exclusifs. Plusieurs gammes exclusives de maquillage et de soins ont été introduites au cours de la dernière année. Les fragrances, les produits de soins de la peau et de maquillage sont toujours très populaires et rentables pour le Groupe Jean Coutu et son réseau. Offrir une vaste sélection de produits de marques exclusives et renommées, à des prix accessibles, voilà un des éléments essentiels de notre succès.

Service photo

Nous sommes reconnus comme une destination de choix en matière de services photographiques. Nous mettons à la disposition de nos clients des solutions d'accès rapides et accessibles telles que les kiosques d'impression numérique en succursales et un service de développement de photos en ligne. Des promotions exclusives sont offertes à notre clientèle par le biais de notre site Internet et leur sont également acheminées par courrier électronique. Au cours de l'exercice financier 2009, le réseau de pharmacies Jean Coutu a continué d'augmenter ses parts de marché dans ce créneau et est demeuré le plus important détaillant en traitement de photographies numériques au Québec.

Programmes de marques privées et exclusives

Nous cherchons continuellement à innover en introduisant régulièrement de nouveaux produits de marques privées et exclusives notamment dans les secteurs de la santé, de la beauté et des cosmétiques où les perspectives de croissance sont très intéressantes.

Au cours de l'exercice financier 2009, nous avons introduit plus de 40 nouveaux produits de marque privée Personnelle et plusieurs produits de marques exclusives telles que Swiss Prestige, une gamme de chocolat suisse haut de gamme. Nous avons également complété notre gamme de produits Sélection PJC dans le cadre de la saison du Retour à l'école et nous avons introduit avec succès une nouvelle gamme de produits dans le secteur de la confiserie, PJC Délices, ainsi qu'une sélection de produits d'entretien ménager biologiques, PJC Eco Nature.

Acquisition de Pro Doc – fabricant de médicaments génériques

Au mois de décembre 2007, nous avons entrepris de nous diversifier en faisant l'acquisition de l'entreprise lavalloise Pro Doc, spécialisée dans la fabrication de médicaments génériques.

Le potentiel de croissance de Pro Doc est très prometteur puisque nous avons l'opportunité de faire croître les ventes de Pro Doc à même notre réseau. Nous observons d'ailleurs une augmentation appréciable de la gamme de produits et des ventes depuis l'acquisition et bien que la croissance des ventes n'ait pas d'incidence sur le chiffre d'affaires du Groupe Jean Coutu, celle-ci a eu un effet positif sur la marge bénéficiaire brute de la Compagnie.

NOS NOUVELLES INITIATIVES POUR 2010

Au cours de l'exercice financier 2010, le Groupe Jean Coutu célébrera son 40^e anniversaire. Plusieurs activités, promotions et concours seront mis de l'avant afin de souligner cet événement.

Par ailleurs, nous introduirons plusieurs nouveaux produits de marques privées et exclusives et nous compléterons la gamme de produits PJC Délices, fort appréciée de notre clientèle. Nous continuerons à introduire des produits écologiques et poursuivrons l'initiative amorcée en 2009 avec les produits des Canadiens de Montréal.

Nous prévoyons que les ventes pharmaceutiques, celles des produits reliés à la santé et à la beauté et celles des produits saisonniers poursuivront leur croissance. Nous augmenterons nos ventes en apportant un support à notre réseau dans l'implantation de stratégies commerciales plus efficaces et toujours mieux adaptées aux besoins locaux. La formation de notre personnel sera également un domaine dans lequel nous continuerons d'investir afin d'améliorer l'efficacité des opérations de notre réseau et le maintien de services de grande qualité.

Notre programme d'expansion et de rénovation du réseau PJC se poursuivra, contribuant également à augmenter les ventes. Ainsi, au cours de l'exercice financier 2010, nous prévoyons ouvrir 14 nouveaux établissements, en relocaliser 11 autres et compléter 58 projets de rénovations et d'agrandissement. Nous prévoyons également inaugurer un peu plus de 35 Boutiques Passion Beauté.

Finalement, nous continuerons à promouvoir la bannière PJC Jean Coutu par le biais de publicités, de promotions et de commandites et à capitaliser sur notre programme de récompenses instantanées AIR MILES^{md} pour fidéliser davantage notre clientèle. Nous favoriserons la mise sur pied de nouvelles promotions afin d'optimiser le potentiel de ce programme et accroître les ventes du réseau.

INVESTISSEMENT DANS RITE AID CORPORATION

Le 4 juin 2007, la Compagnie concluait avec Rite Aid la vente de son réseau américain comprenant 1 854 établissements corporatifs en échange d'une contrepartie en espèces de 2,3 milliards de dollars américains et de 250 millions d'actions ordinaires de Rite Aid, pour une participation d'environ 32 % dans les capitaux propres dans la nouvelle compagnie. Cet investissement est comptabilisé à la valeur de consolidation et la Compagnie enregistre sa quote-part du bénéfice net ou de la perte nette de Rite Aid dans ses résultats. En date du 28 février 2009, la Compagnie détenait une participation de 28,4 % dans les capitaux propres de Rite Aid. Les lecteurs qui désirent avoir plus d'informations sur les résultats financiers de Rite Aid pour l'exercice financier 2009 peuvent consulter la section sur notre investissement dans Rite Aid présentée dans notre rapport annuel.

Les lecteurs peuvent également consulter les documents de divulgation publique de Rite Aid s'ils désirent avoir plus d'information sur les composantes de leur stratégie d'affaires. En plus de l'information contenue aux documents de divulgation publique de Rite Aid, les lecteurs peuvent aussi consulter leur site Web à l'adresse www.riteaid.com.

Rapport de gestion

Table des matières

États financiers et exercices financiers	9
Définitions	9
Mesures financières non reconnues par les PCGR	10
Résultats financiers des exercices financiers 2009, 2008, 2007 et des périodes comparables 2008 et 2007	13
Informations sur le réseau de pharmacies franchisées PJC Jean Coutu.....	16
Résultats trimestriels	18
Informations sur Rite Aid	21
Situation financière	23
Situation de trésorerie.....	23
Papiers commerciaux de tiers adossés à des actifs.....	24
Capital-actions	26
Obligations contractuelles et engagements commerciaux	26
Instruments financiers et arrangements hors bilan.....	27
Gestion du risque de change.....	28
Opérations entre apparentés	28
Conventions comptables	28
Risques et incertitudes	32
Rapport annuel de la direction sur les contrôles et procédures de communication de l'information et sur le contrôle interne à l'égard de l'information financière	36
Stratégies et perspectives	37

Tout au long de ce document, les expressions la « Compagnie », le « Groupe Jean Coutu », « nous », « notre » et « nos », sauf indication contraire, désignent le Groupe Jean Coutu (PJC) inc. et ses filiales. La présente analyse par la direction de la situation financière et des résultats d'exploitation devrait être lue en parallèle avec les états financiers consolidés de la Compagnie et les notes complémentaires pour les exercices financiers terminés les 28 février 2009, 1^{er} mars 2008 et 4 juin 2007.

Le Groupe Jean Coutu est une entreprise renommée dans le domaine du commerce de détail en pharmacie au Canada. La Compagnie exploite un réseau de 353 établissements franchisés, tous situés dans les provinces de Québec, du Nouveau-Brunswick et de l'Ontario sous les bannières PJC Jean Coutu, PJC Clinique et PJC Santé Beauté. De plus, depuis décembre 2007, le Groupe Jean Coutu possède Pro Doc Ltée (« Pro Doc »), une filiale située au Québec, qui fabrique des médicaments génériques. La Compagnie détient également une participation importante dans Rite Aid Corporation (« Rite Aid »), une chaîne de pharmacies nationale aux États-Unis, qui compte plus de 4 900 établissements situés dans 31 états et dans le District de Columbia.

ÉTATS FINANCIERS ET EXERCICES FINANCIERS

Les états financiers de la Compagnie sont préparés conformément aux principes comptables généralement reconnus (« PCGR ») du Canada et sont libellés en dollars canadiens. Pour les exercices financiers 2005 à 2007, la Compagnie publiait ses états financiers consolidés en dollars américains. À la suite de la cession de ses opérations américaines le 4 juin 2007, la Compagnie a changé sa monnaie de présentation pour le dollar canadien étant donné la prédominance de ses opérations au Canada. L'information financière comparative qui était antérieurement présentée en dollars américains est maintenant présentée en dollars canadiens pour toutes les périodes publiées.

Le tableau ci-après présente les taux de change basés sur les taux de clôture de la Banque du Canada, exprimés en dollars canadiens par tranche de 1,00 \$ US.

	28 février 2009	1 ^{er} mars 2008	4 juin 2007
Taux moyen ⁽¹⁾	1,1040	1,0170	1,1360
Taux de clôture	1,2723	0,9844	1,0584

⁽¹⁾ Moyenne des taux de change de clôture pour chaque jour de la période indiquée.

Pour les exercices financiers 2005 à 2007, le calendrier de fins de périodes de la Compagnie était basé sur une date de fin d'exercice flottante au 31 mai et suivait le calendrier de marchandisage 4-5-4 de la « *National Retail Federation* » aux États-Unis. Pour l'exercice financier débutant le 5 juin 2007, la Compagnie a modifié sa date de fin d'exercice pour devenir le samedi le plus près du 29 février ou du 1^{er} mars dans le but de faire coïncider sa fin d'exercice avec celle de Rite Aid. L'exercice financier de la Compagnie comprend habituellement 52 semaines, mais comporte 53 semaines tous les cinq ou six ans.

L'exercice financier terminé le 28 février 2009 comprend 52 semaines. L'exercice financier terminé le 1^{er} mars 2008 comprenait exceptionnellement 38 semaines et cinq jours en raison du changement de la date de fin d'exercice, alors que l'exercice financier terminé le 4 juin 2007 comprenait 53 semaines et deux jours et tenait compte de la vente des opérations américaines.

Le rapport de gestion qui suit présente une analyse des résultats d'exploitation consolidés par périodes correspondantes afin d'assurer aux lecteurs une meilleure compréhension. Les données utilisées pour comparer les résultats du quatrième trimestre de l'exercice financier terminé le 28 février 2009 (« T4-2009 ») proviennent de la période terminée le 1^{er} mars 2008 qui correspond au troisième trimestre de l'exercice financier 2008 (« T3-2008 »). La période comparable de 52 semaines (« période comparable 2008 ») utilisée pour comparer les résultats de l'exercice financier terminé le 28 février 2009 provient du quatrième trimestre de l'exercice financier 2007 et des premier, deuxième et troisième trimestres de l'exercice financier 2008. La période comparable de 40 semaines (« période comparable 2007 ») utilisée pour comparer les résultats de l'exercice financier terminé le 1^{er} mars 2008 provient des premier, deuxième et troisième trimestres de l'exercice financier 2007.

Exercice financier	Date de fin d'exercice	Nombre de semaines
2009	28 février 2009	52
2008	1 ^{er} mars 2008	38 et 5 jours
2007	4 juin 2007	53 et 2 jours

DÉFINITIONS

Revenus

Les revenus sont composés du chiffre d'affaires ainsi que des autres produits tirés des activités de franchisage au Canada. Les ventes de marchandises aux franchisés PJC, par l'intermédiaire de nos centres de distribution, représentent la majeure partie de notre chiffre d'affaires. Les ventes des établissements franchisés PJC ne sont pas incluses dans nos revenus. Toute variation dans les ventes au détail de ces établissements a cependant une incidence directe sur nos revenus puisque les franchisés PJC se procurent la plus grande part de leurs marchandises auprès de nos centres de distribution.

Les autres produits proviennent des redevances versées par les franchisés en fonction d'un pourcentage des ventes au détail, des revenus de location et des revenus obtenus relativement à certains services fournis aux franchisés.

Les revenus de l'exercice financier 2007 incluaient le chiffre d'affaires et d'autres produits relatifs à notre ancien réseau de pharmacies américain. Le chiffre d'affaires américain était composé des ventes au détail réalisées par nos établissements corporatifs exploités sous les bannières Brooks et Eckerd, alors que les autres produits incluaient les revenus provenant de la location de nos propriétés à des tiers.

Bénéfice brut

En ce qui concerne nos opérations canadiennes, le bénéfice brut est calculé de la manière suivante : le chiffre d'affaires moins le coût des marchandises vendues par nos centres de distribution. Pour l'exercice financier 2007 et le premier trimestre de la période comparable 2008, le coût des marchandises vendues des établissements de notre réseau américain incluait les coûts de distribution et le coût estimatif des pertes d'inventaire.

Quote-part de la perte dans des sociétés satellites

La quote-part de la perte dans des sociétés satellites est principalement constituée de notre participation dans les résultats de Rite Aid. En effet, la Compagnie détient une participation de 28,4 % dans les capitaux propres de Rite Aid et ce placement est comptabilisé à la valeur de consolidation, méthode selon laquelle la Compagnie enregistre sa quote-part dans les résultats de Rite Aid. La direction procède périodiquement à une analyse individuelle des placements et lorsqu'un placement subit une moins-value durable, la valeur comptable est ramenée à sa juste valeur et la perte est comptabilisée dans les résultats consolidés.

Frais généraux et d'exploitation

Les frais généraux et d'exploitation incluent notamment les coûts liés à la rémunération et aux avantages sociaux, aux loyers, à la publicité, aux réparations et à l'entretien, aux assurances et aux honoraires professionnels.

Opérations canadiennes

Les opérations canadiennes correspondent aux activités du secteur de franchisage de la Compagnie et excluent les résultats des établissements franchisés PJC.

Opérations américaines

Les opérations américaines correspondent au secteur de vente au détail d'un réseau d'établissements corporatifs opérant sous les bannières « Brooks » et « Eckerd » cédé à Rite Aid le 4 juin 2007.

MESURES FINANCIÈRES NON RECONNUES PAR LES PCGR

La direction a eu recours à certaines mesures qui ne sont pas définies par les PCGR, dont :

1. le bénéfice d'exploitation avant amortissements (« BEAA »);
2. le bénéfice d'exploitation avant amortissements et frais de restructuration (« BEAA avant frais de restructuration »);
3. le bénéfice (perte) (ou le bénéfice (perte) par action) avant éléments spécifiques; et
4. le bénéfice (perte) (ou le bénéfice (perte) par action) avant éléments spécifiques et quote-part de la perte dans des sociétés satellites.

La direction, les investisseurs et les analystes utilisent le BEAA et le BEAA avant frais de restructuration afin d'évaluer la performance de la Compagnie en matière de finances et d'exploitation de ses secteurs isolables. Nous croyons que le BEAA et le BEAA avant frais de restructuration constituent des mesures additionnelles utilisées par les investisseurs afin d'évaluer le rendement de l'exploitation d'une entreprise et sa capacité à remplir ses obligations financières. Ces mesures financières ne représentent toutefois pas, et ne devraient pas être utilisées comme une alternative au bénéfice net ou aux flux de trésorerie générés par les activités d'exploitation tels que définis par les PCGR. Par ailleurs, le BEAA et le BEAA avant frais de restructuration ne constituent pas nécessairement un indice que les flux de trésorerie seront suffisants pour nous permettre de respecter nos obligations financières.

Le bénéfice (perte) (ou le bénéfice (perte) par action) avant éléments spécifiques et le bénéfice (perte) (ou le bénéfice (perte) par action) avant éléments spécifiques et quote-part de la perte dans des sociétés satellites sont des mesures permettant d'informer les investisseurs des éléments importants de nature inhabituelle ou non répétitive qui ont influencé positivement ou négativement le bénéfice net. La Compagnie croit que ces mesures procurent aux investisseurs des mesures de performance permettant de comparer ses résultats entre les périodes sans tenir compte de ces éléments spécifiques.

Notre définition des mesures financières décrites précédemment ne se compare pas nécessairement à des mesures semblables présentées par d'autres entreprises; par conséquent, elles ne doivent pas être prises en compte isolément. Dans le présent rapport de gestion, nous avons rapproché ces mesures au bénéfice net (perte nette), une mesure de performance établie selon les PCGR du Canada.

Bénéfice d'exploitation avant amortissements (« BEAA »)

Le bénéfice net (perte nette), une mesure de performance définie par les PCGR, est rapproché ci-dessous avec le BEAA et le BEAA avant frais de restructuration :

<i>(en millions de dollars)</i>	T4-2009	T3-2008	Exercice financier 2009 (52 semaines)	Exercice financier 2008 (39 semaines)	Période comparable 2008 (52 semaines)	Exercice financier 2007 (53 semaines)
	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Bénéfice net (perte nette)	(733,6)	(269,2)	(1 192,1)	(251,4)	(257,8)	162,5
Frais financiers	4,7	4,5	12,6	5,1	80,4	243,3
Ajustement du gain (gain) sur la cession du secteur de vente au détail	-	0,5	-	4,2	(139,9)	(144,1)
Pertes encourues suite aux remboursements anticipés des dettes	-	-	-	-	178,9	178,9
Quote-part de la perte dans des sociétés satellites	768,8	332,1	1 327,0	393,3	393,3	-
Impôts sur les bénéfices (recouvrement)	15,0	(16,4)	61,8	3,8	14,3	25,0
Bénéfice d'exploitation	54,9	51,5	209,3	155,0	269,2	465,6
Amortissements, selon les états financiers	4,2	4,0	16,1	11,7	15,5	75,4
Amortissements des incitatifs versés aux franchisés ⁽¹⁾	2,4	1,0	7,4	2,9	4,0	4,4
Bénéfice d'exploitation avant amortissements (« BEAA »)	61,5	56,5	232,8	169,6	288,7	545,4
Frais de restructuration	-	-	-	-	29,3	36,5
BEAA avant frais de restructuration	61,5	56,5	232,8	169,6	318,0	581,9

⁽¹⁾ L'amortissement des incitatifs versés aux franchisés est appliqué en réduction des autres produits dans les états financiers consolidés.

Bénéfice (perte) avant éléments spécifiques

Le bénéfice net (perte nette) est rapproché ci-dessous avec le bénéfice (perte) avant éléments spécifiques. Tous les montants sont présentés, lorsque c'est applicable, déduction faite des impôts :

<i>(en millions de dollars, sauf les données par action)</i>	T4-2009	T3-2008	Exercice financier 2009 (52 semaines)	Exercice financier 2008 (39 semaines)	Période comparable 2008 (52 semaines)	Exercice financier 2007 (53 semaines)
	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Bénéfice net (perte nette)	(733,6)	(269,2)	(1 192,1)	(251,4)	(257,8)	162,5
Frais de restructuration	-	-	-	-	17,1	36,5
Renversement de l'amortissement du secteur vente au détail lors de la consolidation	-	-	-	-	(47,9)	(122,0)
Pertes (gains) de change non réalisés sur éléments monétaires	(0,1)	-	0,7	(0,1)	10,3	(0,2)
Pertes (gains) non réalisés sur instruments financiers dérivés	-	-	-	-	3,1	(4,5)
Ajustement du gain (gain) sur la cession du secteur de vente au détail	-	0,4	-	3,5	(72,7)	(76,2)
Pertes encourues suite aux remboursements anticipés des dettes	-	-	-	-	125,0	125,0
Variation de la juste valeur des papiers commerciaux de tiers adossés à des actifs	3,4	2,9	7,0	5,9	5,9	-
Bénéfice (perte) avant éléments spécifiques	(730,3)	(265,9)	(1 184,4)	(242,1)	(217,0)	121,1
Quote-part de la perte dans des sociétés satellites, déduction faite des impôts	768,8	298,2	1 327,0	349,1	349,1	-
Bénéfice avant éléments spécifiques et quote-part de la perte dans des sociétés satellites	38,5	32,3	142,6	107,0	132,1	121,1
Bénéfice (perte) par action	(3,11)	(1,08)	(4,92)	(0,98)	(1,00)	0,62
Bénéfice (perte) par action avant éléments spécifiques	(3,10)	(1,07)	(4,89)	(0,95)	(0,84)	0,46
Bénéfice par action avant éléments spécifiques et quote-part de la perte dans des sociétés satellites	0,16	0,12	0,59	0,40	0,51	0,46

RÉSULTATS FINANCIERS DES EXERCICES FINANCIERS 2009, 2008, 2007 ET DES PÉRIODES COMPARABLES 2008 ET 2007

INFORMATIONS FINANCIÈRES CONSOLIDÉES CHOISIES POUR LES EXERCICES FINANCIERS 2009, 2008, 2007 ET POUR LES PÉRIODES COMPARABLES 2008 ET 2007

<i>(en millions de dollars, sauf les données par action)</i>	Exercice financier 2009 (52 semaines)	Exercice financier 2008 (39 semaines)	Période comparable 2008 (52 semaines)	Exercice financier 2007 (53 semaines)	Période comparable 2007 (40 semaines)
	\$	\$	\$	\$	\$
Chiffre d'affaires					
Canada	2 131,9	1 507,6	2 000,3	1 927,0	1 434,3
États-Unis	-	-	2 705,3	11 104,7	8 399,4
	2 131,9	1 507,6	4 705,6	13 031,7	9 833,7
Autres produits ⁽¹⁾					
Canada	237,4	168,7	224,4	218,7	163,0
États-Unis	-	-	3,6	15,0	11,4
	237,4	168,7	228,0	233,7	174,4
Revenus ⁽²⁾					
Canada	2 369,3	1 676,3	2 224,7	2 145,7	1 597,3
États-Unis	-	-	2 708,9	11 119,7	8 410,8
	2 369,3	1 676,3	4 933,6	13 265,4	10 008,1
Bénéfice brut					
Canada	187,5	137,6	181,8	169,7	125,5
États-Unis	-	-	697,5	2 821,5	2 124,0
	187,5	137,6	879,3	2 991,2	2 249,5
BEAA ⁽³⁾					
Canada	232,8	169,6	225,3	216,9	161,2
États-Unis	-	-	63,4	328,5	265,1
	232,8	169,6	288,7	545,4	426,3
Quote-part de la perte dans des sociétés satellites	1 327,0	393,3	393,3	-	-
Bénéfice net (perte nette)	(1 192,1)	(251,4)	(257,8)	162,5	168,9
Par action	(4,92)	(0,98)	(1,00)	0,62	0,65
Bénéfice avant éléments spécifiques et quote-part de la perte dans des sociétés satellites ⁽³⁾	142,6	107,0	132,1	121,1	96,0
Par action	0,59	0,40	0,51	0,46	0,37
Dividende en espèces par action	0,16	0,12	0,15	0,12	0,09
Total de l'actif	1 014,4	1 949,3	1 949,3	2 336,7	6 617,9
Dette à long terme ⁽⁴⁾	275,7	171,5	171,5	8,0	2 644,5

⁽¹⁾ Incluant l'amortissement des incitatifs versés aux franchisés.

⁽²⁾ Les revenus incluent le chiffre d'affaires et les autres produits.

⁽³⁾ Voir la section « Mesures financières non reconnues par les PCGR ».

⁽⁴⁾ La dette à long terme comprend la tranche échéant à court terme.

COMPARAISON DES EXERCICES FINANCIERS CONSOLIDÉS 2009, 2008, 2007 ET DES PÉRIODES COMPARABLES 2008 ET 2007

Les résultats de l'exercice financier 2009 comparativement aux résultats de l'exercice financier 2008 démontrent d'importantes augmentations. Celles-ci sont principalement attribuables au fait que l'exercice financier 2008 ne comprenait que trois trimestres en raison du changement de date de fin d'exercice financier de la Compagnie.

Les résultats de l'exercice financier 2009 comparativement aux résultats de la période comparable 2008 démontrent d'importantes diminutions. Celles-ci sont principalement attribuables au fait que la période comparable 2008 inclut, entre autres, les résultats provenant des opérations américaines pour une période de 13 semaines, soit du 4 mars 2007 au 4 juin 2007.

Ainsi, à moins d'indication contraire, les résultats de l'exercice financier 2009, qui ne représentent que des opérations canadiennes, seront comparés aux résultats des opérations canadiennes de la période comparable 2008.

Les résultats de l'exercice financier 2008 comparativement aux résultats de l'exercice financier 2007 démontrent d'importantes diminutions. Celles-ci sont principalement attribuables à la vente des opérations américaines à Rite Aid à la fin de l'exercice financier 2007 ainsi qu'au fait que l'exercice financier 2008 ne comprenait que trois trimestres en raison du changement de date de fin d'exercice de la Compagnie.

Ainsi, les résultats de l'exercice financier 2008, qui ne contiennent que des opérations canadiennes, seront comparés aux résultats des opérations canadiennes des trois premiers trimestres de l'exercice financier 2007.

Revenus

Les revenus, incluant le chiffre d'affaires et les autres produits, atteignaient 2,369 milliards de dollars au cours de l'exercice financier se terminant le 28 février 2009 comparativement à 2,225 milliards de dollars pour les opérations canadiennes de la période comparable 2008, soit une hausse de 144,6 millions de dollars. Cette augmentation est principalement attribuable à l'expansion du réseau de pharmacies franchisées PJC Jean Coutu et à nos programmes de commercialisation et de marketing.

Au cours de l'exercice financier 2008, les revenus totaux, incluant le chiffre d'affaires et les autres produits, atteignaient 1,676 milliard de dollars comparativement à 1,597 milliard de dollars au cours des trois premiers trimestres de l'exercice financier 2007.

Les autres produits s'établissaient à 237,4 millions de dollars au cours de l'exercice financier se terminant le 28 février 2009 comparativement à 224,4 millions de dollars au cours de la période comparable 2008. Cette hausse est attribuable à l'augmentation des redevances brutes résultant de l'impact des ventes au détail additionnelles au cours de l'exercice financier 2009 ainsi qu'à l'augmentation des revenus de loyers liée à l'expansion du réseau de pharmacies franchisées PJC Jean Coutu.

Bénéfice brut

Le bénéfice brut s'élevait à 187,5 millions de dollars pour l'exercice financier 2009 comparativement à 181,8 millions de dollars pour les opérations canadiennes au cours de la période comparable 2008, soit une augmentation de 5,7 millions de dollars ou 3,1 %. Pour l'exercice financier 2009, la marge bénéficiaire brute, calculée sur le chiffre d'affaires, était de 8,8 %, comparativement à 9,1 % pour les opérations canadiennes au cours de la période comparable. La marge bénéficiaire brute sur les ventes des centres de distribution a été affectée par le changement dans la composition des ventes par rapport à la période comparable 2008. En effet, le ratio des ventes pharmaceutiques a augmenté par rapport aux ventes commerciales, alors que les marges bénéficiaires brutes des ventes pharmaceutiques sont moins élevées que celles des ventes de la section commerciale.

Au cours de l'exercice financier 2009, la Compagnie a changé la méthode de facturation de certains de ses revenus de fournisseurs, passant d'une facturation de remboursement de dépenses engagées à une facturation basée sur le volume d'achat. Conséquemment, ces revenus sont désormais constatés en réduction du coût des marchandises vendues. Au cours de l'exercice financier 2008, ces rabais de fournisseurs et les dépenses afférentes étaient constatés en réduction des dépenses de frais généraux et d'exploitation et l'excédent était constaté dans le coût des marchandises vendues.

Le bénéfice brut des opérations canadiennes s'élevait à 137,6 millions de dollars pour l'exercice financier 2008 comparativement à 125,5 millions de dollars au cours des trois premiers trimestres de l'exercice financier 2007, soit une augmentation de 12,1 millions de dollars ou 9,6 %. Pour l'exercice financier 2008, la marge bénéficiaire brute était de 9,1 %, comparativement à 8,7 % pour les opérations canadiennes au cours des trois premiers trimestres de l'exercice financier terminé le 4 juin 2007. La répartition favorable des ventes de la section commerciale ainsi qu'une augmentation de la marge de profit du grossiste sur les ventes pharmaceutiques du centre de distribution ont contribué à l'amélioration de la marge bénéficiaire brute.

BEAA

Pour l'exercice financier 2009, le BEAA des opérations canadiennes a augmenté de 7,5 millions de dollars comparativement à la période comparable 2008. Le BEAA atteignait 232,8 millions de dollars comparativement à 225,3 millions de dollars pour la période comparable 2008. Exprimé en pourcentage de revenus, le BEAA des opérations canadiennes s'établissait à 9,8 % pour l'exercice financier 2009 comparativement à 10,1 % au cours de la période comparable 2008.

Au cours de l'exercice financier 2008, le BEAA des opérations canadiennes s'élevait à 169,6 millions de dollars alors qu'il s'élevait à 161,2 millions de dollars lors des trois premiers trimestres de l'exercice financier 2007, soit une augmentation de 8,4 millions de dollars. Exprimé en pourcentage des revenus, le BEAA des opérations canadiennes s'établissait à 10,1 % au terme de l'exercice financier 2008, soit au même niveau qu'au cours des trois premiers trimestres de l'exercice financier 2007.

Frais financiers

Les frais financiers s'élevaient à 12,6 millions de dollars au cours de l'exercice financier 2009 et étaient relatifs à la dette contractée au cours des exercices financiers 2008 et 2009 pour permettre à la Compagnie de réaliser son programme de rachat d'actions dans le cours normal des activités, ainsi qu'à l'enregistrement d'une perte de valeur sur les papiers commerciaux de tiers adossés à des actifs. Les lecteurs peuvent se référer à la section « Papiers commerciaux de tiers adossés à des actifs » du présent rapport de gestion pour de plus amples informations sur ce sujet. Les frais financiers pour la période comparable 2008 s'élevaient à 80,4 millions de dollars et étaient principalement attribuables aux pertes encourues suite aux remboursements anticipés des dettes le 4 juin 2007 lors de la cession des opérations américaines.

Quote-part de la perte dans des sociétés satellites

La quote-part de la perte dans Rite Aid incluse dans les résultats de la Compagnie s'élevait à 1,327 milliard de dollars au cours de l'exercice financier 2009 (5,48 \$ par action). Au cours de la période comparable 2008, la quote-part de la perte dans Rite Aid incluse dans les résultats de la Compagnie représentait 393,3 millions de dollars (1,35 \$ par action, déduction faite des impôts). Cette charge est hors trésorerie.

Compte tenu de la détérioration de l'environnement économique aux États-Unis et du déclin important et prolongé de la valeur boursière des actions ordinaires de Rite Aid, la Compagnie a effectué une analyse exhaustive de son investissement dans Rite Aid et a déprécié ce dernier pour l'enregistrer à sa juste valeur. Conséquemment, la valeur comptable du placement dans Rite Aid a été évaluée à 58,3 millions de dollars au 28 février 2009. La Compagnie a utilisé le cours de clôture des actions ordinaires de Rite Aid au 27 février 2009 ajusté d'un escompte de liquidité pour évaluer la juste valeur de son placement et comptabiliser la perte de valeur durable subie par le placement. Cette perte de valeur est incluse dans le poste quote-part de la perte dans des sociétés satellites dans les résultats consolidés de la Compagnie.

Les lecteurs peuvent se référer à la section « Informations sur Rite Aid » du présent rapport de gestion pour de plus amples informations sur le sujet.

Charge d'impôts

La charge d'impôts s'élevait à 61,8 millions de dollars au cours de l'exercice financier 2009 comparativement à 3,8 millions de dollars au cours de l'exercice financier 2008 et à 14,3 millions de dollars au cours de la période comparable 2008. Au cours de l'exercice financier 2008, la Compagnie a enregistré un recouvrement d'impôts de 44,2 millions de dollars en raison de l'impact de la quote-part de la perte dans Rite Aid sur la valeur comptable de ce placement alors qu'aucun recouvrement n'a pu être constaté au cours de l'exercice financier 2009.

Bénéfice net (perte nette)

Pour l'exercice financier terminé le 28 février 2009, la perte nette s'élevait à 1,192 milliard de dollars (4,92 \$ par action). Pour la période comparable 2008, la perte nette s'élevait à 257,8 millions de dollars (1,00 \$ par action). La perte nette de l'exercice financier 2009 est attribuable à la quote-part de la perte dans Rite Aid.

Le bénéfice avant éléments spécifiques et quote-part de la perte dans des sociétés satellites s'élevait à 142,6 millions de dollars (0,59 \$ par action) au cours de l'exercice financier 2009 alors qu'il s'établissait à 132,1 millions de dollars (0,51 \$ par action) pour la période comparable 2008, soit une hausse de 7,9 %.

Pour l'exercice financier terminé le 1^{er} mars 2008, la perte nette s'élevait à 251,4 millions de dollars (0,98 \$ par action) comparativement à un bénéfice net de 168,9 millions de dollars (0,65 \$ par action) au cours des trois premiers trimestres de l'exercice financier terminé le 4 juin 2007. La perte nette de l'exercice financier terminé le 1^{er} mars 2008 était attribuable à la quote-part de la perte dans Rite Aid qui totalisait 349,1 millions de dollars déduction faite des impôts (1,36 \$ par action).

Le bénéfice avant éléments spécifiques et quote-part de la perte dans des sociétés satellites s'élevait à 107,0 millions de dollars (0,40 \$ par action) au cours de l'exercice financier 2008 comparativement à 96,0 millions de dollars (0,37 \$ par action) au cours des trois premiers trimestres de l'exercice financier 2007.

INFORMATIONS SUR LE RÉSEAU DE PHARMACIES FRANCHISÉES PJC JEAN COUTU

Nos activités de franchisage comprennent l'exploitation de deux centres de distribution et la prestation de plusieurs services à nos établissements franchisés PJC. Il s'agit notamment des services d'achats centralisés, de distribution, de commercialisation, de formation, de ressources humaines, de gestion, de consultation opérationnelle et de systèmes d'information, de même qu'une participation à notre programme de marque maison. Les franchisés PJC sont propriétaires de leur établissement et en assument la gestion, en plus de veiller au merchandising et au financement de leurs stocks. Ils doivent s'approvisionner auprès de nos centres de distribution dans la mesure où les produits demandés sont disponibles et offerts à un prix comparable à celui d'autres fournisseurs. Les résultats financiers des établissements de pharmacies ne sont pas inclus dans les états financiers consolidés de la Compagnie.

Performance du réseau	T4-2009	T3-2008	Exercice financier 2009 (52 semaines)	Période comparable 2008 (52 semaines)
Ventes au détail (en millions de dollars)	898,8 \$	844,5 \$	3 400,5 \$	3 227,4 \$
Ventes au détail au pied carré (en dollars) ⁽¹⁾	1 366 \$	1 377 \$		
Ventes au détail par section (en %)				
Section pharmaceutique - médicaments sous ordonnance	61 %	61 %	62 %	61 %
Section commerciale – médicaments en vente libre	9 %	9 %	9 %	9 %
Section commerciale – marchandise générale	30 %	30 %	29 %	30 %
Croissance des ventes au détail (en %) ⁽²⁾				
Ensemble des établissements				
Total	6,4 %	5,0 %	5,4 %	6,5 %
Section pharmaceutique	7,5 %	7,9 %	7,1 %	8,9 %
Section commerciale	5,2 %	0,0 %	2,7 %	2,5 %
Établissements comparables ⁽³⁾				
Total	4,2 %	4,1 %	3,8 %	5,9 %
Section pharmaceutique	4,9 %	7,3 %	5,4 %	8,5 %
Section commerciale	3,0 %	-1,2 %	1,2 %	1,5 %

⁽¹⁾ Les ventes annualisées des établissements franchisés sont divisées par la moyenne de pieds carrés.

⁽²⁾ La croissance est calculée en fonction des périodes comparables.

⁽³⁾ Un établissement comparable est un établissement qui a été en opération tout au long de l'exercice financier courant ainsi que tout au long de l'exercice financier précédent.

Au cours de l'exercice financier 2009, 33 établissements du réseau de franchisés PJC ont ouvert leurs portes, incluant 11 relocalisations, comparativement à neuf ouvertures, incluant six relocalisations, au cours de l'exercice financier 2008. Par ailleurs, 28 établissements ont fait l'objet d'importantes rénovations ou d'agrandissement au cours de l'exercice financier 2009 comparativement à 20 établissements au cours de l'exercice financier 2008.

L'augmentation du chiffre d'affaires reflète la croissance générale du marché et a été générée par les ouvertures, les rénovations et les relocalisations d'établissements du réseau. Les données sur la croissance fournies au présent rapport de gestion ont été calculées pour des périodes comparables. Au cours de l'exercice financier 2009, sur une base d'établissements comparables, les ventes au détail du réseau PJC ont augmenté de 3,8 %, celles de la section pharmaceutiques se sont accrues de 5,4 % alors que celles de la section commerciale augmentaient de 1,2 % par rapport à la période comparable 2008. Malgré une diminution du prix des médicaments génériques, le réseau a une croissance des ventes au détail de la section pharmaceutique pour les établissements comparables. Au cours de l'exercice financier 2009, les ventes de médicaments en vente libre, qui représentent normalement 9 % des ventes au détail totales, ont augmenté de 4,1 % alors qu'elles avaient augmenté de 1,2 % au cours de la période comparable 2008. Par ailleurs, nous avons poursuivi notre programme de récompenses Air Miles^{MD} dont nous détenons l'exclusivité dans le secteur de la pharmacie de détail au Québec. Nous avons poursuivi notre offre de paiement instantané qui permet à la clientèle d'utiliser leurs milles de récompense pour payer leurs achats dans les pharmacies Jean Coutu. Cette action a contribué à augmenter le prix moyen du panier d'achats lors de ces transactions, et par le fait même, a permis une augmentation des ventes dont nos franchisés bénéficient directement.

Conjoncture économique

La conjoncture économique canadienne s'est détériorée de façon importante au cours du troisième et du quatrième trimestre de l'exercice financier 2009. Malgré cela, la Compagnie croit qu'elle saura poursuivre sa stratégie et se démarquer de la concurrence. La vente au détail de produits pharmaceutiques est un secteur relativement solide, et ce, même dans un contexte économique difficile. Certains changements se font déjà sentir dans les habitudes de consommation des clients, particulièrement en ce qui concerne les ventes de la section commerciale, cependant la Compagnie a réagi de manière efficace. De façon générale, les ventes promotionnelles augmentent sensiblement en temps de crise économique, aussi, la Compagnie maximisera sa gamme de produits de marque maison afin de compenser pour ses ventes à marges de profit moins élevées. Au cours de l'exercice financier 2009, la Compagnie a poursuivi sa stratégie et introduit de nouvelles lignes de produits de marque maison dont, entre autres, une ligne de produits électroniques, de fournitures scolaires, de confiserie ainsi que de produits de nettoyage domestique écologique. En offrant une gamme étendue de ses produits maison, la Compagnie répond davantage aux besoins de la clientèle.

Dans le contexte d'incertitude économique qui sévit actuellement au Canada, la Compagnie comprend que la confiance des consommateurs a été mise à rude épreuve. C'est pourquoi elle entend poursuivre les démarches inscrites à son plan stratégique afin de stimuler les ventes au cours de la prochaine année et s'assurer d'offrir à sa clientèle des produits de qualité à des prix concurrentiels.

RÉSULTATS TRIMESTRIELS

INFORMATIONS FINANCIÈRES TRIMESTRIELLES CONSOLIDÉES CHOISIES – NON VÉRIFIÉES

Le tableau ci-dessous présente certaines données financières et certains résultats des opérations pour les trimestres terminés le 28 février 2009 et le 1^{er} mars 2008 :

<i>(en millions de dollars, sauf les données par action)</i>	T4-2009	T3-2008
	\$	\$
Chiffre d'affaires	543,2	494,9
Autres produits ⁽¹⁾	64,0	58,1
Revenus ⁽²⁾	607,2	553,0
Bénéfice brut	48,2	45,6
BEAA ⁽³⁾	61,5	56,5
Quote-part de la perte dans des sociétés satellites	768,8	332,1
Perte nette	733,6	269,2
Par action	3,11	1,08
Bénéfice avant éléments spécifiques et quote-part de la perte dans des sociétés satellites ⁽³⁾	38,5	32,3
Par action	0,16	0,12

⁽¹⁾ Incluant l'amortissement des incitatifs versés aux franchisés.

⁽²⁾ Les revenus incluent le chiffre d'affaires et les autres produits.

⁽³⁾ Voir la section « Mesures financières non reconnues par les PCGR ».

COMPARAISON DES TRIMESTRES FINANCIERS CONSOLIDÉS TERMINÉS LES 28 FÉVRIER 2009 ET LE 1^{ER} MARS 2008

Revenus

Les revenus, incluant le chiffre d'affaires et les autres produits, atteignaient 607,2 millions de dollars au cours du quatrième trimestre de l'exercice financier 2009 comparativement à 553,0 millions de dollars au cours du troisième trimestre de l'exercice financier 2008. Cette augmentation est principalement attribuable à l'expansion du réseau de pharmacies franchisées PJC Jean Coutu.

Les autres produits s'établissaient à 64,0 millions de dollars au cours du quatrième trimestre de l'exercice financier 2009 comparativement à 58,1 millions de dollars au cours du troisième trimestre de l'exercice financier 2008. Cette hausse est attribuable à l'augmentation des redevances brutes résultant de l'impact des ventes au détail additionnelles au cours du quatrième trimestre de l'exercice financier 2009 ainsi qu'à l'augmentation des revenus de loyers liée à l'expansion du réseau de pharmacies franchisées PJC Jean Coutu.

Bénéfice brut

Le bénéfice brut du quatrième trimestre de l'exercice financier 2009 s'élevait à 48,2 millions de dollars comparativement à 45,6 millions de dollars au cours du troisième trimestre de l'exercice financier 2008. Pour le quatrième trimestre de l'exercice financier 2009, la marge bénéficiaire brute, calculée sur le chiffre d'affaires, était de 8,9 %, comparativement à 9,2 % au cours du troisième trimestre de l'exercice financier 2008. La marge bénéficiaire sur les ventes des centres de distribution a été affectée par la réduction de prix des médicaments génériques et par la baisse de la marge grossiste moyenne pour la distribution des médicaments qui est passée de 7 % au troisième trimestre de l'exercice financier 2008 à 6 % au cours du quatrième trimestre de l'exercice financier 2009.

BEAA

Le BEAA des opérations canadiennes de la Compagnie affichait une augmentation de 5,0 millions de dollars et atteignait 61,5 millions de dollars au cours du quatrième trimestre de l'exercice financier 2009 alors qu'il s'élevait à 56,5 millions de dollars au cours du troisième trimestre de l'exercice financier 2008. Cette augmentation est principalement attribuable à une solide performance opérationnelle.

Exprimé en pourcentage des revenus, le BEAA des opérations canadiennes s'établissait à 10,1 % au cours du quatrième trimestre de l'exercice financier 2009 comparativement à 10,2 % au cours du troisième trimestre de l'exercice financier précédent.

Frais financiers

Les frais financiers s'élevaient à 4,7 millions de dollars au cours du quatrième trimestre de l'exercice financier 2009 comparativement à des frais de 4,5 millions de dollars enregistrés au cours du troisième trimestre de l'exercice financier 2008. Les frais financiers du quatrième trimestre de l'exercice financier 2009 et du troisième trimestre de l'exercice financier 2008 étaient relatifs à la dette contractée au cours des exercices financiers 2008 et 2009 pour permettre à la Compagnie de réaliser son programme de rachat d'actions dans le cours normal des activités, ainsi qu'à l'enregistrement d'une perte de valeur sur les papiers commerciaux de tiers adossés à des actifs. Les lecteurs peuvent se référer à la section « Papiers commerciaux de tiers adossés à des actifs » du présent rapport de gestion pour de plus amples informations.

Quote-part de la perte dans des sociétés satellites

La quote-part de la perte dans Rite Aid incluse dans les résultats de la Compagnie représentait 768,8 millions de dollars au cours du quatrième trimestre de l'exercice financier 2009 (3,26 \$ par action), comparativement à 332,1 millions de dollars au cours du troisième trimestre de l'exercice financier 2008 (1,19 \$ par action, déduction faite des impôts). Cette charge est hors trésorerie.

Compte tenu de la détérioration de l'environnement économique aux États-Unis et du déclin important et prolongé de la valeur boursière des actions ordinaires de Rite Aid, la Compagnie a effectué une analyse exhaustive de son investissement dans Rite Aid et a déprécié ce dernier pour l'enregistrer à sa juste valeur. Conséquemment, la valeur comptable du placement dans Rite Aid a été évaluée à 58,3 millions de dollars au 28 février 2009. La Compagnie a utilisé le cours de clôture des actions ordinaires de Rite Aid au 27 février 2009 ajusté d'un escompte de liquidité pour évaluer la juste valeur de son placement et comptabiliser la perte de valeur durable subie par le placement. Cette perte de valeur est incluse dans le poste quote-part de la perte dans des sociétés satellites dans les résultats consolidés de la Compagnie.

Perte nette

La perte nette s'élevait à 733,6 millions de dollars (3,11 \$ par action) au cours du trimestre terminé le 28 février 2009 comparativement à 269,2 millions de dollars (1,08 \$ par action) au cours du trimestre terminé le 1^{er} mars 2008. La perte nette du quatrième trimestre terminé le 28 février 2009 est attribuable à la quote-part de la perte dans Rite Aid.

Le bénéfice avant éléments spécifiques et quote-part de la perte dans des sociétés satellites s'élevait à 38,5 millions de dollars (0,16 \$ par action) au cours du quatrième trimestre de l'exercice financier 2009 comparativement à 32,3 millions de dollars (0,12 \$ par action) au cours du troisième trimestre de l'exercice financier 2008.

DONNÉES FINANCIÈRES TRIMESTRIELLES CONSOLIDÉES CHOISIES – NON VÉRIFIÉES

(non vérifiées, en millions de dollars, sauf les données par action)

	T4-2009	T3-2009	T2-2009	T1-2009	T3-2008 ⁽³⁾	T2-2008 ⁽³⁾	T1-2008 ⁽³⁾	T4-2007 ⁽⁴⁾
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Revenus								
Canada	607,2	620,3	567,5	574,3	553,0	583,0	540,3	548,4
États-Unis	-	-	-	-	-	-	-	2 708,9
	607,2	620,3	567,5	574,3	553,0	583,0	540,3	3 257,3
BEAA ⁽¹⁾								
Canada	61,5	60,1	56,8	54,4	56,5	59,0	54,1	55,7
États-Unis	-	-	-	-	-	-	-	63,4
	61,5	60,1	56,8	54,4	56,5	59,0	54,1	119,1
Quote-part de la perte dans des sociétés satellites ⁽²⁾	768,8	431,7	73,1	53,4	332,1	31,6	29,6	-
Bénéfice net (perte nette)	(733,6)	(399,2)	(39,1)	(20,2)	(269,2)	9,5	8,3	(6,4)
Par action	(3,11)	(1,66)	(0,16)	(0,08)	(1,08)	0,04	0,03	(0,02)
Bénéfice (perte) avant éléments spécifiques ⁽¹⁾	(730,3)	(37,2)	(38,9)	(20,2)	(265,9)	15,4	8,4	25,1
Par action	(3,10)	(0,15)	(0,16)	(0,08)	(1,07)	0,06	0,03	0,10
Bénéfice avant éléments spécifiques et quote-part de la perte dans des sociétés satellites ⁽¹⁾	38,5	36,7	34,2	33,2	32,3	41,5	33,2	25,1
Par action	0,16	0,15	0,14	0,13	0,12	0,16	0,12	0,10
Moyenne pondérée du nombre d'actions, diluée	242,4	240,0	245,1	248,3	250,1	259,0	262,0	261,9

⁽¹⁾ Voir la section « Mesures financières non reconnues par les PCGR ».

⁽²⁾ Depuis le 4 juin 2007, l'investissement de la Compagnie dans Rite Aid est comptabilisé à la valeur de consolidation et la Compagnie comptabilise sa quote-part du bénéfice net ou de la perte nette de Rite Aid dans son état des résultats.

⁽³⁾ L'exercice financier terminé le 1^{er} mars 2008 comprenait trois trimestres en raison de la modification de la date de fin d'exercice tel que décrit précédemment dans le présent rapport de gestion.

⁽⁴⁾ Le 4 juin 2007, la Compagnie a cédé ses opérations américaines.

INFORMATIONS SUR RITE AID

Placement dans Rite Aid

La Compagnie détient une participation de 28,4 % (30,4 % au 1^{er} mars 2008) dans les capitaux propres de Rite Aid et ce placement est comptabilisé à la valeur de consolidation. Au cours de l'exercice financier terminé le 28 février 2009, Rite Aid a déclaré une perte nette de 2,915 milliards de dollars US (3,49 \$ US par action de Rite Aid) comparativement à une perte nette de 1,079 milliard de dollars US (1,54 \$ US par action de Rite Aid) au cours de la période correspondante de l'année précédente.

La perte nette de Rite Aid pour l'exercice financier 2009 inclut des charges hors trésorerie de Rite Aid d'un montant de 2,275 milliards de dollars US représentant la dévaluation de ses écarts d'acquisition, l'enregistrement d'une perte de valeur de ses établissements, ainsi qu'une charge d'impôt sur les bénéfices résultant de leur constatation d'une provision pour moins-value supplémentaire sur leurs actifs d'impôts futurs liés à un report prospectif de pertes d'exploitation nettes fédérales.

La perte nette de Rite Aid de l'exercice financier 2008 incluait une charge d'impôt sur les bénéfices hors trésorerie de Rite Aid au montant de 920,4 millions de dollars US résultant de leur constatation d'une provision pour moins-value sur les actifs d'impôts futurs liés à un report prospectif de pertes d'exploitation nettes fédérales.

Au meilleur de la connaissance du Groupe Jean Coutu, il n'y aurait pas d'émission conditionnelle de titres de Rite Aid qui affecterait considérablement la participation du Groupe Jean Coutu dans les résultats de Rite Aid.

Informations financières choisies - Bilans consolidés condensés – Rite Aid Corporation

<i>(en millions de dollars américains et conformément aux PCGR des États-Unis)</i>	28 février 2009	1^{er} mars 2008
	\$	\$
Actif à court terme	4 364,9	4 921,9
Immobilisations corporelles, net	2 587,4	2 873,0
Écarts d'acquisition	-	1 783,4
Autres actifs incorporels, net	1 017,0	1 187,3
Actifs d'impôts futurs	-	384,2
Autres actifs	357,2	338,2
Total de l'actif	8 326,5	11 488,0
Passif à court terme	2 302,4	2 798,0
Dette à long terme	5 971,0	5 799,9
Autres éléments du passif à long terme	1 252,8	1 178,9
Avoir des actionnaires (déficit)	(1 199,7)	1 711,2
Total du passif et de l'avoir des actionnaires	8 326,5	11 488,0

Certaines des données ci-haut auraient été différentes si Rite Aid avait utilisé les mêmes conventions comptables que le Groupe Jean Coutu pour préparer ses états financiers consolidés conformément aux PCGR du Canada. Ces différences proviennent principalement du fait que les stocks de Rite Aid sont évalués selon la méthode du dernier entré premier sorti alors que le Groupe Jean Coutu évalue ses stocks selon la méthode du premier entré premier sorti.

Le tableau suivant présente certaines données choisies du bilan de Rite Aid, comptabilisées selon les PCGR du Canada :

<i>(en millions de dollars américains)</i>	28 février 2009	1^{er} mars 2008
	\$	\$
Actif à court terme	5 111,4	5 484,6
Passif à court terme	2 232,3	2 982,2
Avoir des actionnaires (déficit)	(389,3)	2 069,1

Résultats d'exploitation consolidés de Rite Aid pour les exercices et trimestres financiers terminés le 28 février 2009 et le 1er mars 2008

<i>(en millions de dollars américains et conformément aux PCGR des États-Unis, sauf les données par action)</i>	T4-2009	T4-2008	Exercice financier 2009	Exercice financier 2008
	\$	\$	\$	\$
Revenus	6 707,6	6 824,8	26 289,3	24 326,9
Frais et dépenses				
Coût des marchandises vendues	4 983,9	4 936,5	19 253,6	17 689,3
Frais généraux et d'exploitation	1 699,9	1 774,3	6 985,4	6 366,1
Frais reliés aux fermetures d'établissements et pertes de valeur	104,0	43,7	293,7	86,2
Dévaluation des écarts d'acquisition	1 810,2	-	1 810,2	-
Frais d'intérêts	114,2	127,3	477,6	449,6
Perte nette suite aux modifications de la dette et aux engagements financiers	-	-	39,9	12,9
Perte nette (gain) sur la vente d'actifs	(0,4)	1,0	11,6	(3,7)
	8 711,8	6 882,8	28 872,0	24 600,4
Perte des activités poursuivies avant impôts sur les bénéfices	(2 004,2)	(58,0)	(2 582,7)	(273,5)
Impôts sur les bénéfices	289,4	894,9	329,3	802,7
Perte nette des activités poursuivies	(2 293,6)	(952,9)	(2 912,0)	(1 076,2)
Bénéfice net (perte nette) des activités abandonnées	-	0,7	(3,4)	(2,8)
Perte nette	(2 293,6)	(952,2)	(2 915,4)	(1 079,0)
Perte par action de base et diluée	(2,67)	(1,20)	(3,49)	(1,54)

Ces données auraient été différentes si Rite Aid avait utilisé les mêmes conventions comptables que le Groupe Jean Coutu pour préparer ses états financiers consolidés conformément aux PCGR du Canada. Ces différences proviennent principalement du fait que les stocks de Rite Aid sont évalués selon la méthode du dernier entré premier sorti alors que le Groupe Jean Coutu évalue ses stocks selon la méthode du premier entré premier sorti.

Le tableau suivant présente certaines données choisies de l'état des résultats d'exploitation de Rite Aid, comptabilisées selon les PCGR du Canada :

<i>(en millions de dollars américains)</i>	T4-2009	T4-2008	Exercice financier 2009	Exercice financier 2008
	\$	\$	\$	\$
Coût des marchandises vendues	4 890,0	4 961,7	19 069,8	17 673,2
Perte des activités poursuivies avant impôts sur les bénéfices	(1 911,0)	(83,2)	(2 400,4)	(257,4)
Perte nette	(1 969,7)	(962,1)	(2 502,3)	(1 064,4)

Les données financières choisies mentionnées ci-dessus proviennent du communiqué de presse du 2 avril 2009 divulguant les résultats trimestriels de Rite Aid. En plus des informations contenues aux documents de divulgation publics de Rite Aid, les lecteurs peuvent consulter leur site web à l'adresse www.riteaid.com. Les lecteurs sont invités à consulter la note 9 aux états financiers consolidés de l'exercice financier 2009 de la Compagnie afin d'obtenir de plus amples informations sur le placement dans Rite Aid.

SITUATION FINANCIÈRE

Le total des actifs de la Compagnie s'élevait à 1,014 milliard de dollars en date du 28 février 2009, soit une diminution de 934,9 millions de dollars comparativement au 1^{er} mars 2008. Cette diminution est attribuable au fait que la Compagnie a dû enregistrer la quote-part de la perte dans Rite Aid d'un montant de 1,327 milliard de dollars au cours de l'exercice financier 2009. Cette charge est hors trésorerie et n'affecte pas les liquidités, ni les flux de trésorerie générés par les activités d'exploitation ou encore les engagements financiers de la Compagnie.

SITUATION DE TRÉSORERIE

Les flux de trésorerie de la Compagnie sont générés par : i) la vente de marchandises ainsi que la location d'établissements aux franchisés PJC, ii) les redevances versées par les franchisés PJC, iii) la location de propriétés immobilières à des tiers, autres que les franchisés. Les flux de trésorerie sont utilisés pour : i) l'achat de produits et services aux fins de revente, ii) le financement des frais d'exploitation, iii) l'acquisition de propriétés immobilières, iv) le financement des dépenses en immobilisations corporelles liées à la rénovation des établissements, à l'ouverture de nouveaux établissements et au remplacement de certains équipements et v) le service de la dette. En général, nous avons financé les dépenses en immobilisations corporelles et les besoins en matière de fonds de roulement au moyen des flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation. Les acquisitions plus importantes ont été financées au moyen d'emprunts à long terme et de capitaux propres.

INFORMATIONS CONSOLIDÉES CHOISIES SUR LA SITUATION DE TRÉSORERIE

Le tableau suivant présente des données choisies provenant des flux de trésorerie consolidés pour les exercices financiers terminés les 28 février 2009 et le 1^{er} mars 2008 :

<i>(en millions de dollars)</i>	2009 (52 semaines)	2008 (39 semaines)
	\$	\$
Flux de trésorerie générés par les activités d'exploitation	143,8	146,4
Flux de trésorerie utilisés par les activités d'investissement	(117,1)	(143,1)
Flux de trésorerie utilisés par les activités de financement	(26,7)	(43,9)

COMPARAISON DE LA SITUATION DE TRÉSORERIE CONSOLIDÉE POUR LES EXERCICES FINANCIERS TERMINÉS LE 28 FÉVRIER 2009 ET LE 1^{ER} MARS 2008

Flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation

Les flux de trésorerie générés par les activités d'exploitation s'élevaient à 143,8 millions de dollars au cours de l'exercice financier 2009 comparativement à 146,4 millions de dollars pour l'exercice financier 2008. Les éléments sans effet sur la trésorerie incluent un montant de 1,327 milliard de dollars représentant la quote-part de la perte dans des sociétés satellites enregistrée au cours de l'exercice financier 2009 alors que la quote-part de perte dans des sociétés satellites était de 393,3 millions de dollars au cours de l'exercice financier 2008. La variation nette des éléments hors caisse de l'actif et du passif affichait une diminution de 31,1 millions de dollars en espèces au cours de l'exercice financier 2009 comparativement à une augmentation de 10,9 millions de dollars au cours de l'exercice financier précédent. Les lecteurs peuvent se référer à la note 24 des états financiers consolidés pour l'énumération des variations nettes des éléments hors caisse de l'actif et du passif.

Flux de trésorerie provenant des activités d'investissement

Les flux de trésorerie utilisés par les activités d'investissement au cours de l'exercice financier 2009 s'élevaient à 117,1 millions de dollars, alors qu'ils s'élevaient à 143,1 millions de dollars au cours de l'exercice financier 2008. Au cours de l'exercice financier 2008, un montant de 46,1 millions de dollars a été payé à Rite Aid relativement à la finalisation des ajustements résultant de la disposition du secteur de vente au détail. Au cours de l'exercice financier 2009, un montant de 3,4 millions de dollars a été investi dans des placements comparativement à 65,8 millions de dollars dans des placements et acquisition d'entreprise au cours de l'exercice financier précédent. Au cours de l'exercice financier 2009, 49,2 millions de dollars ont été utilisés pour acquérir des immobilisations corporelles comparativement à 23,0 millions de dollars au cours de l'exercice financier précédent. Au cours de l'exercice financier 2009, un montant de 65,3 millions de dollars a été utilisé pour faire l'acquisition d'autres actifs à long terme comparativement à 9,5 millions de dollars au cours de l'exercice financier précédent. La Compagnie a également financé l'acquisition de plusieurs pharmacies indépendantes pour ses franchisés durant l'année. Au cours de l'exercice financier 2009, 33 nouveaux établissements ont été ouverts dans le réseau d'établissements franchisés PJC, dont 11 étaient des relocalisations, alors que plusieurs autres ont fait l'objet d'agrandissements et de rénovations.

Flux de trésorerie provenant des activités de financement

Au cours de l'exercice financier 2009, la Compagnie a utilisé 26,7 millions de dollars pour ses activités de financement comparativement à 43,9 millions de dollars au cours de l'exercice financier 2008. Au cours de l'exercice financier 2009, 105,5 millions de dollars provenait de la facilité de crédit renouvelable de la Compagnie comparativement à 163,9 millions au cours de l'exercice financier précédent. De plus, la Compagnie a remboursé la somme de 2,1 millions de dollars de sa dette à long terme alors qu'elle avait remboursé 0,6 million de dollars au cours de l'exercice financier 2008. Au cours de l'exercice financier 2009, la Compagnie a utilisé 91,4 millions de dollars afin de procéder au rachat de 12,3 millions d'actions à droit de vote subalterne de catégorie A en circulation alors qu'elle avait utilisé 177,0 millions de dollars pour racheter 13,7 millions d'actions à droit de vote subalterne de catégorie A en circulation au cours de l'exercice financier précédent. La Compagnie a versé un dividende trimestriel de 0,04 \$ par action à droit de vote subalterne de catégorie A et par action de catégorie B au cours des quatre trimestres de l'exercice financier 2009 totalisant 38,7 millions de dollars (dividende annualisé de 0,16 \$ par action). La Compagnie avait versé un dividende trimestriel de 0,04 \$ par action à droit de vote subalterne de catégorie A et par action de catégorie B au cours des trois trimestres de l'exercice financier 2008, soit un dividende annualisé de 0,16 \$ par action pour un total de 30,7 millions de dollars.

PAPIERS COMMERCIAUX DE TIERS ADOSSÉS À DES ACTIFS

Le 28 février 2009, la Compagnie détenait des placements d'une valeur nominale de 35,9 millions de dollars (dont 1,3 million libellé en dollars américains) qui ont été investis, en août 2007, dans le marché canadien des papiers commerciaux de tiers adossés à des actifs (« PCAA »). Ces PCAA sont comptabilisés à leur juste valeur, soit 21,8 millions de dollars au 28 février 2009. Un montant de 7,1 millions de dollars de la perte de valeur totale a été enregistré au cours de l'exercice financier 2008, alors qu'un montant de 7,0 millions de dollars a été enregistré au cours de l'exercice courant.

Ces PCAA avaient, lors de leur acquisition, une cote « R1-(High) » selon Dominion Bond Rating Service (« DBRS ») mais n'ont pas été réglés à leur échéance initiale en raison de la crise des liquidités subie par le marché des PCAA. Aucun PCAA n'a été négocié sur un marché actif depuis le milieu du mois d'août 2007.

Un comité d'investisseurs pancanadien (le « Comité ») a été mis sur pied pour surveiller la restructuration ordonnée de ces instruments et a mené à une entente conclue avec toutes les principales parties prenantes, incluant les gouvernements du Canada, du Québec, de l'Ontario et de l'Alberta, concernant la restructuration des PCAA. La mise en œuvre du plan de restructuration a été entérinée le 21 janvier 2009 par la Cour supérieure de l'Ontario, clôturant ainsi l'opération.

Le plan de restructuration prolonge l'échéance des PCAA afin de parvenir à une échéance semblable à celle des actifs sous-jacents. Les transactions des conduits de PCAA constituées uniquement d'actifs synthétiques ou constituées d'actifs hybrides, c'est-à-dire une combinaison d'actifs synthétiques et traditionnels, ont été regroupées dans des véhicules d'actifs cadre (« VAC ») I ou II qui sont des billets à taux variable à long terme de premier rang de catégories A-1 et A-2, et des billets à taux variable à long terme subordonnés de catégories B et C. Les actifs inadmissibles dans les VAC I et VAC II ont été séparés et les porteurs ont reçu des billets reflète pour les actifs inadmissibles qui reflètent le rendement de l'actif individuel sous-jacent. Les transactions des conduits de PCAA constitués exclusivement d'actifs à haut risque et d'actifs traditionnels ont été regroupées dans des VAC III qui sont des billets à long terme à taux variable.

La Compagnie a reçu les billets suivants à la conclusion du plan de restructuration :

- 25,4 millions de dollars de billets VAC II répartis ainsi :

Billets de premier rang :

- 10,4 millions de dollars de billets de catégorie A-1,
- 10,3 millions de dollars de billets de catégorie A-2.

Billets subordonnés :

- 1,9 million de dollars de billets de catégorie B,
- 0,7 million de dollars de billets de catégorie C.

Billets reflète pour les actifs inadmissibles :

- 2,1 millions de dollars.

- 10,5 millions de dollars de billets VAC III répartis ainsi :

- 3,1 millions de dollars de billets reflète pour les actifs traditionnels,
- 7,4 millions de dollars de billets reflète pour les actifs inadmissibles.

Le versement des intérêts courus d'août 2007 jusqu'à la date de mise en œuvre du plan doit être effectué en deux tranches. Le premier paiement de 1,2 million de dollars représentant les intérêts courus jusqu'au 31 août 2008 a été reçu le 21 janvier 2009. La tranche couvrant jusqu'au 21 janvier 2009 sera remise à une date encore indéterminée.

Le 21 janvier 2009, la valeur comptable des billets antérieurs a été retirée du bilan de la Compagnie et a été remplacée par les nouveaux billets à la juste valeur. À cette date, ces nouveaux PCAA ont été désignés comme détenus à des fins de transactions.

La Compagnie a également évalué ses PCAA au 28 février 2009. Puisqu'il n'y a pas de marché actif pour les PCAA, la Compagnie a estimé la juste valeur des billets de premier rang et des billets subordonnés en actualisant les flux de trésorerie prévus selon un taux comparable aux taux de rendement en vigueur sur les marchés et selon les différentiels de taux disponibles pour les titres ayant des caractéristiques semblables à celles des billets restructurés, et d'autres données relatives au marché qui reflètent l'information la plus juste à laquelle la Compagnie a accès. La juste valeur des billets reflète inadmissibles a été évaluée selon les données observables du marché provenant de sources d'établissement des prix indépendantes.

L'estimation de la juste valeur des investissements en PCAA est entourée d'une grande incertitude. Bien que la direction juge sa technique d'évaluation appropriée dans les circonstances, des modifications aux hypothèses pourraient avoir une incidence sur la valeur des titres de PCAA au cours du prochain exercice. La résolution de ces incertitudes pourrait faire en sorte que la juste valeur définitive de ces placements s'écarte des meilleures estimations actuelles de la direction.

La Compagnie a effectué une analyse de sensibilité du modèle utilisé pour évaluer ses PCAA et a constaté qu'une augmentation de 100 points de base du taux d'actualisation réduirait la juste valeur de ses investissements de 3,7 % ou 0,8 million de dollars, avant les impôts.

La Compagnie possède des facilités de crédit suffisantes afin de satisfaire ses obligations financières à venir et n'anticipe pas que les problèmes de liquidité des PCAA auront une incidence défavorable significative sur la Compagnie.

CAPITAL-ACTIONS

En juin 2007, la Compagnie a annoncé son intention de racheter, à des fins d'annulation, un nombre maximal de 13 672 800 de ses actions à droits de vote subalterne catégorie A en circulation. La Compagnie a procédé à tous ces rachats et annulations au cours de l'exercice financier terminé le 1er mars 2008. Par la suite, en juillet 2008, la Compagnie a annoncé son intention de racheter, à des fins d'annulation, un nombre maximal de 12 311 000 de ses actions à droits de vote subalterne catégorie A en circulation. La Compagnie a procédé à tous ces rachats et annulations au cours de l'exercice financier terminé le 28 février 2009. Les actions ont été rachetées par l'entremise des mécanismes de la Bourse de Toronto et conformément aux exigences de cette dernière.

Pour l'exercice financier terminé le 28 février 2009, la Compagnie a procédé au rachat de 12 311 000 actions à droit de vote subalterne de catégorie A (13 672 800 en 2008) à un prix moyen de 7,42 \$ par action (12,93 \$ en 2008) moyennant une considération totale de 91,4 millions de dollars (177,0 millions de dollars en 2008) incluant les frais. Un montant de 24,1 millions de dollars (102,3 millions de dollars en 2008), représentant l'excédent du prix d'achat par rapport à la valeur comptable des actions acquises, a été déduit des bénéfices non répartis.

En date du 28 février 2009 et du 24 avril 2009, le nombre total d'actions à droit de vote subalterne de catégorie A (TSX : PJC.A) émises et en circulation s'établissait à 118,6 millions (130,9 millions en 2008) et le nombre d'actions de catégorie B s'élevait à 117,4 millions (117,4 millions en 2008), pour un total de 236,0 millions d'actions de la Compagnie en circulation (248,3 millions en 2008).

OBLIGATIONS CONTRACTUELLES ET ENGAGEMENTS COMMERCIAUX

Le tableau ci-après illustre les principales obligations contractuelles en espèces en date du 28 février 2009 pour les exercices financiers indiqués en vertu de notre dette à long terme, de nos contrats de location à long terme, de nos inventaires, de nos ententes de service et de nos immobilisations corporelles :

Paiements dus au cours des exercices financiers

<i>(en millions de dollars)</i>	2010	2011-2012	2013-2014	2015 et après	Total
	\$	\$	\$	\$	\$
Dette à long terme (incluant les obligations en vertu de contrats de location-acquisition)	5,9	-	269,8	-	275,7
Obligations en vertu de contrats de location-exploitation	36,0	65,8	54,4	203,6	359,8
Autres engagements commerciaux	31,1	8,9	0,4	-	40,4
Total	73,0	74,7	324,6	203,6	675,9

La Compagnie a également une obligation au titre des prestations constituées de 12,4 millions de dollars relativement à ses régimes de prestations déterminées, sans échéance fixe.

Dette à long terme

Au 28 février 2009, la dette à long terme, incluant la tranche échéant au cours du prochain exercice financier, s'élevait à 275,7 millions de dollars et incluait un montant de 269,8 millions de dollars emprunté à même les facilités de crédit renouvelable comparativement à une dette à long terme de 171,5 millions de dollars, incluant un montant de 164,3 millions de dollars empruntés à même les facilités de crédit renouvelable, en date du 1^{er} mars 2008. Les lecteurs peuvent obtenir plus d'informations en consultant la note 13 des états financiers consolidés.

En date du 28 février 2009, un montant de 229,7 millions de dollars des 500 millions de dollars disponibles via la facilité de crédit était toujours inutilisé. Malgré la conjoncture économique actuelle, la Compagnie n'anticipe aucun risque de liquidité. La Compagnie dispose de flux de trésorerie provenant de ses activités d'exploitation et a accès à des facilités de crédit pour financer ses projets d'exploitation. En date du 28 février 2009, tous ses engagements bancaires étaient respectés.

Obligations en vertu de contrats de location-exploitation

La Compagnie loue une partie importante de ses immeubles au moyen de contrats de location-exploitation traditionnels. En général, les baux détenus par la Compagnie se rapportant aux propriétés immobilières ont une échéance initiale de 10 à 20 ans avec des options de renouvellement.

Les obligations en vertu des contrats de location-exploitation, échéant jusqu'en 2047, totalisent un montant de 359,8 millions de dollars et se rapportent principalement à des immeubles loués. La Compagnie a également conclu des ententes de location et de sous-location en vertu desquelles elle recevra des paiements minimaux de 389,4 millions de dollars jusqu'en 2058. Ces paiements ne sont pas inclus au tableau des engagements ci-dessus.

INSTRUMENTS FINANCIERS ET ARRANGEMENTS HORS BILAN

La Compagnie n'a recours à aucun arrangement hors bilan qui a présentement ou dont il serait raisonnable de prévoir qu'il aura une incidence importante sur sa situation financière, ses résultats d'exploitation ou ses flux de trésorerie. La Compagnie a recours à des contrats de location-exploitation pour plusieurs de ses établissements canadiens et effectue occasionnellement des opérations de cession-bail à des fins de financement.

La Compagnie n'a pris aucune mesure spécifique pour couvrir son exposition aux risques de fluctuation des taux d'intérêt. Compte tenu de la conjoncture en matière de taux d'intérêt, la Compagnie pourra avoir recours à des instruments financiers dérivés ou à des outils pour la gestion du risque lié aux taux d'intérêt.

Garanties et conventions de rachat

La Compagnie a garanti le remboursement de certains emprunts bancaires contractés par des franchisés pour un montant total maximum de 2,7 millions de dollars (1,4 million de dollars en 2008). La Compagnie s'est également engagée auprès d'institutions financières à racheter les équipements et les stocks de certains de ses franchisés. En date du 28 février 2009, la valeur maximale des ententes de rachat d'équipements et de stocks s'élevait respectivement à 28,0 millions de dollars et 103,0 millions de dollars (21,7 millions de dollars et 87,0 millions de dollars en 2008).

Le 4 juin 2007, la Compagnie a cédé ses opérations américaines à Rite Aid. En plus des indemnités prévues en cas de manquements éventuels en matière de représentations ou de garanties, la Compagnie a accordé des indemnités d'usage en faveur de l'acheteur qui sont plus amplement décrites à la note 19 des états financiers consolidés.

Éventualités

Dans le cours normal de son exploitation, la Compagnie fait l'objet de réclamations et de litiges. Bien que le dénouement des procédures ne puisse être déterminé avec certitude, la direction juge que toute responsabilité qui découlerait de telles éventualités n'aurait pas d'incidence négative importante sur les états financiers consolidés de la Compagnie. La Compagnie limite son exposition en s'assurant auprès de compagnies d'assurances pour couvrir certains risques de réclamations liés à ses activités.

Par ailleurs, au cours de l'exercice financier, la Compagnie a été nommée à titre de défendeur dans un recours institué contre elle par l'un de ses franchisés. Le demandeur prétend notamment que la clause de sa convention de franchise stipulant le paiement de redevances sur les ventes de médicaments de ses pharmacies serait illégale puisqu'elle l'amènerait à contrevenir à un article du Code de déontologie des pharmaciens. La Compagnie conteste le fondement de cette poursuite et a l'intention de se défendre. Toutefois, étant donné que tout procès comporte une part d'incertitude, il n'est pas possible de prédire l'issue de cette poursuite ni le montant des pertes éventuelles. Aucune provision pour pertes éventuelles n'a été comptabilisée dans les états financiers consolidés de la Compagnie.

GESTION DU RISQUE DE CHANGE

Même si la Compagnie utilise comme monnaie de présentation le dollar canadien, les états financiers non consolidés de la société mère et de ses filiales étaient préparés, au cours de l'exercice financier 2007, en fonction de leurs monnaies fonctionnelles respectives, soit le dollar canadien pour ses opérations canadiennes et ses activités corporatives et le dollar américain pour ses anciennes opérations américaines.

Les états financiers des entités dont la monnaie fonctionnelle n'est pas le dollar canadien sont convertis à la monnaie de présentation au moyen de la méthode de taux courant. Selon cette méthode, les postes de l'état des résultats et de l'état des flux de trésorerie de chaque exercice sont convertis à la monnaie de présentation aux taux de change moyens mensuels et les éléments de l'actif et du passif sont convertis au taux de change en vigueur à la clôture de l'exercice. Tous les écarts de conversion dégagés sont comptabilisés dans le compte écart de conversion des devises du cumul des autres éléments du résultat étendu.

Les opérations libellées en monnaie autre que la monnaie fonctionnelle de l'entité sont converties selon la méthode temporelle. Selon cette méthode, les actifs et passifs monétaires en devises étrangères sont convertis au taux de change en vigueur à la clôture de l'exercice, les actifs et passifs non monétaires en devises étrangères sont convertis au taux de change d'origine, tandis que les éléments de l'état des résultats en devises étrangères sont convertis aux taux de change moyens mensuels. Tous les gains et pertes résultant de cette conversion sont de nature courante et sont inclus à l'état des résultats consolidés, sauf s'ils font l'objet de comptabilité de couverture.

OPÉRATIONS ENTRE APPARENTÉS

Les activités de franchisage incluent des transactions avec des entreprises contrôlées par un membre de la direction, qui a une influence notable sur la Compagnie. M. François J. Coutu, président et Chef de la direction de la Compagnie, détenait une participation dans trois établissements franchisés PJC en date du 28 février 2009 (quatre établissements franchisés au 1^{er} mars 2008). Les transactions entre la Compagnie et ces entreprises sont effectuées dans le cours normal des affaires et mesurées à la valeur d'échange. Les lecteurs peuvent consulter la note 22 des états financiers consolidés pour obtenir plus de détail sur ces opérations.

CONVENTIONS COMPTABLES

CONVENTIONS COMPTABLES ET ESTIMATIONS CRITIQUES

La préparation des états financiers consolidés et des notes afférentes selon les PCGR du Canada exige que la direction de la Compagnie procède à des estimations et pose certaines hypothèses qui affectent les montants présentés. Ces estimations sont fondées sur l'expérience passée et sur diverses autres hypothèses que la direction considère comme raisonnables dans les circonstances. Ces estimations constituent la base des jugements relatifs à la valeur comptable des actifs et passifs qui ne sont pas aisément disponibles par le biais d'autres sources. L'analyse de sensibilité fournie dans ce rapport de gestion doit être considérée avec prudence, car il s'agit de changements hypothétiques et leur impact pourrait ne pas être linéaire.

Stocks

Les stocks sont constitués principalement de produits acquis en vue de leur revente, y compris les médicaments d'ordonnance et les médicaments en vente libre, ainsi que les produits ménagers, les cosmétiques et les produits d'usage en photographie. Les stocks sont évalués au plus faible du coût et de la valeur nette de réalisation, le coût étant déterminé selon la méthode du premier entré premier sorti. Au cours de l'exercice financier 2007, le coût était déterminé soit selon la méthode du premier entré premier sorti, du coût moyen unitaire ou du prix de vente au détail moins un pourcentage normal de bénéfice brut.

Placements

Les placements dans les sociétés satellites sont comptabilisés à la valeur de consolidation. La direction procède périodiquement à une analyse individuelle des placements et lorsqu'un placement subit une moins-value durable, la valeur comptable est ramenée à sa juste valeur et la perte est comptabilisée dans les résultats consolidés.

Les autres placements sont des actifs financiers comptabilisés soit selon la méthode du taux d'intérêt effectif, soit à la juste valeur, selon la catégorie d'actif financier dans laquelle ils sont classés. La valeur comptable des créances à long terme de franchisés est réduite à sa valeur de réalisation estimative lorsque, après analyse, la direction estime que le recouvrement des créances devient douteux.

Écarts d'acquisition

Les écarts d'acquisition représentent l'excédent du coût d'acquisition des entreprises sur la juste valeur des actifs identifiables nets acquis et ne sont pas sujets à l'amortissement. Les écarts d'acquisition sont soumis à un test de dépréciation annuel ou plus fréquemment si des événements ou des changements de situations indiquent une perte de valeur possible. Un test de dépréciation peut s'avérer nécessaire dans le cas d'un rendement nettement insuffisant par rapport aux résultats d'exploitation historiques ou attendus, de changements importants dans l'utilisation des actifs acquis ou à la stratégie de la Compagnie et de tendances économiques négatives importantes. Aux fins de son analyse sur la dépréciation de valeur, la Compagnie utilise des estimations et des hypothèses de manière à établir la juste valeur. Ces hypothèses sont sujettes à une part d'incertitude et au jugement. L'usage d'hypothèses différentes pourrait produire des valeurs comptables différentes.

Autres éléments de l'actif à long terme

Exception faite des impôts futurs, les autres éléments d'actif à long terme sont constitués principalement des incitatifs versés aux franchisés et des actifs de revenus locatifs à augmentations prédéterminées. Les incitatifs versés aux franchisés sont amortis sur une période de dix ans, selon la méthode linéaire, et l'amortissement est appliqué en réduction des produits de redevances qui sont présentés dans les autres produits. La Compagnie détient des contrats de location et de sous-location qui comprennent des clauses d'augmentations prédéterminées sur le loyer minimum. La Compagnie constate ces revenus de location selon la méthode linéaire sur la durée du bail et, conséquemment, comptabilise la différence entre le revenu de location et les sommes à recevoir en vertu du bail comme actif de revenus locatifs à augmentations prédéterminées dans les autres éléments de l'actif à long terme.

Dépréciation d'actifs à long terme

La Compagnie revoit la valeur des actifs à long terme lorsque des événements défavorables ou des changements de situation indiquent que la valeur comptable de ces actifs pourrait ne pas être recouvrable. La recouvrabilité de ces actifs est déterminée en comparant les flux de trésorerie nets prévisionnels non actualisés attendus qui seront générés par l'utilisation et la cession de ces actifs avec leur valeur comptable. Si les flux de trésorerie s'avèrent insuffisants pour recouvrer la valeur comptable de ces actifs, la perte de valeur est constatée et les actifs à long terme sont alors réduits à leur juste valeur respective.

Régimes de retraite à prestations déterminées

Le coût des prestations de retraite et des avantages complémentaires de retraite gagnés par les salariés est établi au moyen de calculs actuariels selon la méthode de répartition des prestations au prorata des services, à partir des hypothèses les plus probables de la direction concernant le rendement prévu des placements des régimes, la progression des salaires et l'âge de départ à la retraite des salariés. L'usage d'hypothèses différentes pourrait produire des valeurs comptables différentes.

MODIFICATIONS DES CONVENTIONS COMPTABLES

Il y a eu plusieurs modifications aux conventions comptables ayant une incidence sur les états financiers consolidés de la Compagnie et elles sont citées ci-après.

Exercice financier 2009

Informations à fournir concernant le capital

Au cours de l'exercice financier 2009, la Compagnie a adopté le nouveau chapitre 1535 publié par l'Institut Canadien des Comptables Agréés (« ICCA »), intitulé « Informations à fournir concernant le capital ». Les lecteurs peuvent consulter la note 17 des états financiers consolidés pour obtenir une description complète des informations à fournir concernant le capital.

Instruments financiers

Au cours de l'exercice financier 2009, la Compagnie a adopté deux nouveaux chapitres publiés par l'ICCA : le chapitre 3862, intitulé « Instruments financiers – informations à fournir », et le chapitre 3863, intitulé « Instruments financiers – présentation ». Ces nouveaux chapitres remplacent le chapitre 3861, intitulé « Instruments financiers – informations à fournir et présentation », dont les exigences en matière d'informations à fournir sont révisées et renforcées. Les exigences à l'égard du mode de présentation n'ont toutefois subi aucune modification. Les lecteurs peuvent consulter la note 23 des états financiers consolidés pour obtenir une description complète des informations à fournir sur les instruments financiers.

Stocks

Au cours de l'exercice financier 2009, la Compagnie a adopté le nouveau chapitre 3031 publié par l'ICCA, intitulé « Stocks », qui harmonise la méthode de comptabilisation des stocks selon les PCGR du Canada avec celle des normes internationales d'information financière (aussi connues sous l'abréviation « IFRS »). Ce nouveau chapitre n'a eu aucune incidence importante sur les états financiers consolidés de la Compagnie.

Exercice financier 2008

Conversion des devises

Pour les exercices financiers 2005 à 2007, la Compagnie publiait ses états financiers consolidés en dollars américains. À la suite de la cession de ses opérations américaines en date du 4 juin 2007, la Compagnie a changé sa monnaie de présentation pour le dollar canadien étant donné la prédominance actuelle de ses opérations au Canada. L'information comparative qui était antérieurement présentée en dollars américains est maintenant présentée en dollars canadiens pour toutes les périodes publiées.

Résultat étendu, capitaux propres, instruments financiers et couvertures

Au cours de l'exercice financier 2008, la Compagnie a adopté les nouvelles recommandations contenues dans les chapitres suivants publiés par l'ICCA : le chapitre 1530, intitulé « Résultat étendu », le chapitre 3251, intitulé « Capitaux propres », le chapitre 3855, intitulé « Instrument financiers - comptabilisation et évaluation », le chapitre 3861, intitulé « Instruments financiers - informations à fournir et présentation » et le chapitre 3865, intitulé « Couvertures ». Ces normes ont été adoptées rétrospectivement sans retraitement des données des périodes antérieures, à l'exception du poste écart de conversion des devises de l'avoir des actionnaires qui a été retraité tel qu'exigé par le chapitre 1530. Les ajustements de transition qui découlent de la mise en application de ces normes ont été constatés dans le solde d'ouverture des bénéfices non répartis et dans le solde d'ouverture du cumul des autres éléments du résultat étendu.

CONVENTIONS COMPTABLES RÉCEMMENT PUBLIÉES

Écarts d'acquisition et actifs incorporels

En février 2008, l'ICCA a publié le chapitre 3064, intitulé « Écarts d'acquisition et actifs incorporels », remplaçant le chapitre 3062, intitulé « Écarts d'acquisition et autres actifs incorporels », et le chapitre 3450, intitulé « Frais de recherche et de développement ». La Compagnie adoptera cette nouvelle norme au cours de son exercice débutant le 1er mars 2009. L'adoption de ce nouveau chapitre ne devrait pas avoir une incidence importante sur les résultats financiers consolidés de la Compagnie.

Normes internationales d'information financière

Au mois de février 2008, le Conseil des normes comptables du Canada a annoncé que les normes comptables utilisées au Canada par les sociétés ouvertes convergeront vers les IFRS. Le basculement des PCGR du Canada aux IFRS se fera, pour la Compagnie, à compter des états financiers intermédiaires et annuels de l'exercice ouvert le 27 février 2011. À compter de cet exercice, la Compagnie établira l'information financière tant courante que comparative conformément aux IFRS. Les IFRS reposent sur un cadre conceptuel analogue à celui sur lequel sont fondés les PCGR du Canada, mais elles présentent des différences importantes en ce qui a trait à la constatation, l'évaluation et les informations à fournir.

Le projet de transition aux IFRS de la Compagnie comporte trois phases : planification et diagnostic, analyse et conception de politiques comptables ainsi que mise en œuvre et exécution. La Compagnie a terminé les activités de planification et de diagnostic qui comprenaient l'élaboration d'un plan de transition aux IFRS, la mise sur pied d'un comité de direction se composant de cadres supérieurs et une évaluation de haut niveau des différences entre les PCGR du Canada et les IFRS qui sont susceptibles d'avoir une incidence importante pour la Compagnie. Par ailleurs, la Compagnie a retenu les services de conseillers indépendants pour faciliter la gestion du projet et pour assister le personnel au niveau des aspects techniques et de la formation.

La Compagnie est rendue à l'étape de l'analyse et de la conception des politiques comptables de son plan de transition. Elle évalue les répercussions de ces dernières sur ses états financiers consolidés, ses systèmes informatiques, ses processus et ses contrôles. À mesure qu'avance le processus de passage aux IFRS, la Compagnie prévoit adapter son plan de transition et continuer d'examiner tous les projets proposés de l'« *International Accounting Standards Board* » et de l'« *International Financial Reporting Interpretations Committee* », afin de déterminer leur incidence sur la Compagnie. Par conséquent, des modifications pourraient être apportées à ce plan à mesure que de plus amples renseignements sur l'adoption des IFRS seront disponibles. Actuellement, les incidences sur la situation financière et les résultats d'exploitation futurs de la Compagnie ne peuvent être déterminées de façon raisonnable.

Regroupement d'entreprises, états financiers consolidés et participations sans contrôle

En janvier 2009, l'ICCA a publié trois nouvelles normes comptables : le chapitre 1582 intitulé « Regroupement d'entreprises », le chapitre 1601, intitulé « États financiers consolidés », et le chapitre 1602, intitulé « Participations sans contrôle ». Ces nouvelles normes s'appliqueront aux états financiers intermédiaires et annuels des exercices ouverts le 1^{er} janvier 2011 ou après cette date, soit au cours de l'exercice financier débutant le 27 février 2011 pour la Compagnie. Une application anticipée est permise si elle est appliquée pour les trois chapitres conjointement. Ces nouveaux chapitres ont pour objectif d'harmoniser les normes comptables canadiennes avec les IFRS.

Le chapitre 1582 remplace le chapitre 1581, éponyme, et il établit des normes pour la comptabilisation d'un regroupement d'entreprises. Il s'applique prospectivement aux regroupements d'entreprises pour lesquels la date d'acquisition se situe dans un exercice ouvert le 1er janvier 2011 ou à une date ultérieure. Par conséquent, ce chapitre aura une incidence sur les états financiers de la Compagnie si un regroupement d'entreprise a lieu après son entrée en vigueur.

Pris collectivement, les chapitres 1601 et 1602 remplacent l'ancien chapitre 1600 intitulé « États financiers consolidés ». Le chapitre 1601 définit des normes pour l'établissement d'états financiers consolidés. Le chapitre 1602 définit des normes pour la comptabilisation, dans les états financiers consolidés établis postérieurement à un regroupement d'entreprises, de la participation sans contrôle dans une filiale. La Compagnie évaluera l'incidence future de ces nouvelles normes sur ses états financiers consolidés.

Les lecteurs peuvent se référer à la note 2 des états financiers consolidés de la Compagnie pour obtenir une description complète des modifications des conventions comptables et des conventions comptables récemment publiées.

RISQUES ET INCERTITUDES

La Compagnie est confiante quant à ses perspectives d'avenir à long terme. Toutefois, afin de préserver et d'accroître le rendement aux actionnaires, elle utilise un modèle de gestion des risques d'entreprise. Notre modèle énonce les principes, les processus et les outils permettant d'évaluer, de prioriser et de gérer les risques ainsi que les opportunités d'amélioration de la Compagnie d'une manière efficace et uniforme. Cela nous procure également une approche intégrée de gestion des risques nous aidant à réaliser nos objectifs stratégiques.

Notre modèle présente les caractéristiques suivantes :

- Il favorise la compréhension des risques à l'échelle de la Compagnie;
- Pour chacun des risques, nous avons évalué les répercussions potentielles sur les trois éléments suivants : le rendement de la Compagnie, le rendement du réseau de franchisés ainsi que la qualité du service à la clientèle et l'impact au niveau de notre réputation et de notre image corporative;
- Nous avons évalué notre tolérance aux risques pour ensuite établir les contrôles requis pour atteindre nos objectifs.

SOMMAIRE DES RISQUES LES PLUS SIGNIFICATIFS :

Catégorie	Secteurs de risques	Répercussions potentielles sur		
		Rendement de la Compagnie	Rendement du réseau de franchisés et service à la clientèle	Réputation et image corporative
Investissements	Participation dans Rite Aid	✓		
	PCAA	✓		
Facteurs externes	Lois et règlements	✓	✓	✓
	Concurrence	✓	✓	
	Conjoncture économique	✓	✓	✓
Exploitation	Développement du réseau de franchisés	✓	✓	✓
	Approvisionnement et qualité des produits	✓	✓	✓
	Logistique / distribution	✓	✓	
	Services professionnels		✓	✓
Finances	Divulgence financière	✓		✓
	Information de gestion	✓	✓	
Ressources humaines	Embauche, rétention et structure organisationnelle	✓	✓	✓
Outils informatiques	Efficacité des systèmes et plan de relève	✓	✓	✓

Participation dans Rite Aid

À titre d'actionnaire le plus important, notre participation de 28,4 % dans Rite Aid représente un risque dans la mesure où la valeur de notre placement fluctue en fonction du rendement de Rite Aid ainsi qu'en fonction du taux de change américain. Les souscripteurs d'assurances et les tierces parties qui défraient les coûts des médicaments pourraient changer leurs critères d'éligibilité et encourager ou exiger l'utilisation de vente par correspondance, ce qui aurait pour effet de diminuer les ventes et les marges de profit de Rite Aid en plus d'avoir un effet matériel défavorable sur leurs affaires. Au même titre, des modifications au niveau de remboursement des médicaments pourraient réduire leurs marges de profit. Rite Aid est régie par les procédures, conditions et règlements gouvernementaux. La non-conformité ou une modification réglementaire importante pourraient affecter défavorablement ses affaires, ses résultats d'opérations et sa condition financière. Rite Aid a contracté une dette significative dans le but d'acquérir les magasins Brooks et Eckerd. Les obligations résultantes pourraient substantiellement limiter leur capacité à exécuter leur stratégie d'affaires ainsi qu'augmenter le risque de non-respect des obligations de la dette.

Nous avons quatre sièges sur le conseil d'administration de Rite Aid pour nous représenter et avoir une certaine influence sur les décisions importantes. Nous suivons de près l'évolution des parts de marché ainsi que la progression des ventes de Rite Aid afin de bien évaluer le positionnement de Rite Aid en fonction des concurrents.

Les 252 millions d'actions de Rite Aid appartenant au Groupe Jean Coutu n'étant pas enregistrées, celles-ci ne peuvent être converties en valeur monétaire. Le Groupe Jean Coutu peut vendre ses actions suivant une offre publique inscrite, enregistrée au « *United State Securities Act* » ou conformément à la règle 144 de cette loi. La vente d'un nombre significatif d'actions de Rite Aid par la Compagnie ou autres actionnaires pourrait entraîner une chute de valeur des actions de Rite Aid. Ces actions sont également sujettes à une convention d'actionnaires que les lecteurs peuvent consulter par l'entremise du site Internet www.sedar.com.

Papiers commerciaux de tiers adossés à des actifs

Les risques associés à l'investissement de la Compagnie dans les PCAA sont décrits à la section « Papiers commerciaux de tiers adossés à des actifs » du présent rapport de gestion.

Lois et règlements

Nous faisons face aux risques entourant la nature réglementée de notre secteur d'activités en plus de toutes les autres réglementations que nous devons respecter. La conformité vise plusieurs domaines, entre autres : les lois sur la pharmacie et le code de déontologie, la loi sur la protection de renseignements personnels, la loi sur l'assurance maladie, l'assurance médicaments, la loi sur la santé et la sécurité au travail, l'équité salariale, les normes du travail, les lois fiscales, etc. Toutes modifications des lois et règlements ou politiques concernant les activités de la Compagnie peuvent avoir une incidence notable sur son rendement.

Nous avons implanté des processus afin de nous assurer du suivi des changements ou modifications des lois existantes ou des nouvelles lois et de notre conformité aux lois. Notre système de gestion en matière de santé et sécurité nous permet de nous assurer que les procédures appropriées sont suivies afin de réduire les risques de blessures sur les lieux de travail.

Au cours de l'année 2007, certaines modifications au programme d'assurance médicaments du Québec (Loi 130, La Politique du Médicament) ont été apportées et les réglementations détaillées du programme ont été publiées. Le programme inclut les modifications législatives afin de réformer et de gérer de façon agressive le cadre du système pharmaceutique dans la province de Québec. Voici un bref aperçu des éléments les plus importants.

- **Diminution du prix de vente des médicaments génériques sur ordonnance**
Dans ce programme, le prix du premier médicament générique sur ordonnance est limité à 60 % du prix de détail du produit original. Les produits subséquents sont limités à 54 % du prix de détail du produit original. Malgré ces limites, les prix des médicaments génériques sur ordonnance ne peuvent être plus élevés que dans les autres provinces canadiennes.
- **Réduction du plafond de marge bénéficiaire des grossistes**
La limite maximale de marge bénéficiaire des grossistes pour les médicaments sur ordonnance couverts au programme d'assurance a été réduite de 9 % à 6 %.
- **Augmentation des prix de médicaments d'origine**
Le programme a permis l'augmentation du prix de certains médicaments d'origine.
- **Allocations professionnelles**
L'acceptation de rabais et de remises du manufacturier sur les prix de liste des médicaments est interdite. Par contre, les pharmaciens au détail peuvent recevoir des allocations professionnelles des manufacturiers. Le montant maximal permis pour de telles allocations professionnelles est fixé à 20 % du total des médicaments génériques sur prescription achetés selon la formule du programme.

Le Groupe Jean Coutu s'est conformé au programme.

Au cours de l'exercice, la Compagnie a été nommée à titre de défendeur dans un recours institué par un franchisé. Ce risque est décrit à la section Indemnisations et éventualités du présent rapport.

Concurrence

L'industrie du détail au Canada est constamment en changement dans un marché très concurrentiel. Les besoins des consommateurs dictent l'évolution de l'industrie. Depuis ces dernières années, ceux-ci exigent une valeur accrue, un meilleur choix de produits et un service personnalisé, le tout à des prix compétitifs. L'incapacité de la Compagnie à répondre à ces demandes de façon proactive pourrait avoir un effet négatif sur sa position concurrentielle et, conséquemment, sur son rendement financier. La Compagnie croit que son réseau est en bonne position pour concurrencer les autres chaînes de pharmacies, les marchés d'alimentation et les grandes surfaces ayant des pharmacies intégrées ainsi que les pharmacies indépendantes dans la mesure où nous concentrons nos efforts pour offrir un niveau de service professionnel élevé et que nous continuons de mettre l'emphasis sur la santé et le bien-être des patients. Notre clientèle est attirée par les services de pharmacie et autres services offerts par la Compagnie, ses localisations pratiques, ses heures d'ouverture plus longues ainsi qu'une grande variété d'articles de santé, de beauté et autres articles pratiques.

Nous surveillons de près nos concurrents, leurs stratégies, l'évolution du marché ainsi que notre part de marché. Nous avons des atouts importants afin de faire face à la concurrence : notre réseau de franchisés, 353 établissements, nos marques maison dont l'offre est en constante évolution, ainsi que nos marques exclusives et notre réseau de distribution. Des processus sont en place afin de s'assurer que les nouveaux concepts de mise en marché répondent aux attentes des clients. Des projets pilotes existent afin d'évaluer l'impact des changements en question en terme de rentabilité et de satisfaction de la clientèle. Nous avons un programme de fidélisation très reconnu, Air Miles^{MD}, qui est une exclusivité dans le marché des pharmacies au Québec. Ce programme nous procure un avantage concurrentiel important et a un impact positif sur la fidélisation de notre clientèle.

Conjoncture économique

La conjoncture économique défavorable a des répercussions sur la confiance des consommateurs et les dépenses de consommation. Nous suivons donc de très près l'évolution des conditions économiques dans les marchés où nous exerçons nos activités. Nous ajustons nos stratégies de mise en marché selon la conjoncture économique et nous favorisons l'innovation constante dans nos pratiques commerciales.

Toutefois, l'industrie de la vente de produits pharmaceutiques est un secteur relativement solide, et ce, même dans un contexte économique difficile puisque les produits sous ordonnance sont couverts par des programmes d'assurances privés et publics au Canada.

Développement du réseau de franchisés

La mise en œuvre réussie des stratégies de croissance de la Compagnie dépend de sa capacité d'augmenter et d'améliorer son réseau de franchisés au moyen de l'ouverture de nouveaux établissements, de la réimplantation d'autres établissements vers des emplacements de choix ainsi que l'agrandissement et la rénovation d'établissements existants. Ainsi, la Compagnie prévoit faire l'acquisition de pharmacies indépendantes et d'autres actifs. La disponibilité d'emplacements appropriés et les conditions d'achat ou de location pour les projets immobiliers planifiés peuvent avoir une incidence sur la capacité de la Compagnie à mettre son plan d'expansion à exécution dans la mesure où des emplacements appropriés, des établissements et d'autres opportunités ne sont pas disponibles à des conditions commerciales raisonnables.

En tant que franchiseur d'un réseau de 353 pharmacies, la Compagnie fait face au risque que certains franchisés ne se conforment pas aux politiques d'achats, aux plans de commercialisation ou aux normes d'exploitation prescrites. Cela pourrait avoir des impacts importants sur notre rentabilité ainsi que sur notre réputation et notre image corporative. Afin de réduire ces risques à un niveau acceptable, nous avons une équipe de conseillers aux opérations qui ont, entre autres, le mandat de faire le suivi en succursales afin de s'assurer du respect de notre stratégie de mise en marché ainsi qu'à l'application uniforme des normes de la Compagnie. De plus, des liens de communication efficaces sont maintenus entre le franchiseur et les franchisés par le comité de liaison afin d'assurer la satisfaction des franchisés et le respect des normes du franchiseur.

Approvisionnement et qualité des produits

Nous avons développé des liens solides et durables auprès de nombreux fournisseurs situés sur plusieurs continents qui sont, pour la plupart, des chefs de file mondiaux. Afin de maximiser nos marges de profit et de faire face à la concurrence de plus en plus importante, nous négocions des conditions d'achats favorables avec nos fournisseurs, ce qui nous permet d'offrir de meilleurs prix à l'ensemble de notre réseau de pharmacies. Notre volume de ventes, les gammes de produits ainsi que le niveau d'inventaire sont affectés, dans une certaine mesure, par les saisons, les conditions climatiques et les événements spéciaux tels que Noël, la St-Valentin, la Fête des Mères, etc. L'achat de produits importés, de marques exclusives et de marques maison, peut générer des surplus d'inventaires ainsi que certains risques financiers. Nous avons en place des systèmes de gestion des inventaires performants ainsi que des procédures efficaces entourant l'évaluation du roulement des inventaires et de la désuétude des stocks. Cela permet de réduire nos risques liés aux inventaires à un niveau acceptable.

Nos activités commerciales entraînent des risques liés aux défauts des produits et à la manipulation des produits. Des procédures ont été mises en place pour gérer les situations qui pourraient en découler. Nos fournisseurs sont responsables de la qualité de leurs produits et dans un cas de non-conformité, ceux-ci devront assumer les risques en question. De par leur nature, nos activités d'expérimentation et de fabrication de produits pharmaceutiques sélectionnés nous exposent à des risques. Les risques liés aux produits, à l'information ou autres mesures de sécurité en relation avec les produits que nous fabriquons ou vendons pourraient faire défaut et causer des préjudices aux consommateurs. En ce qui concerne les produits de nos marques maison qui sont fabriqués en vertu de contrats par des fournisseurs indépendants, nous avons des contrôles en place pour nous assurer du respect des normes de qualité élevées afin de préserver la valeur de notre marque. Nous utilisons les mêmes normes pour l'évaluation de notre gamme de produits exclusifs. De plus, nous avons en place des procédures afin de retirer du marché les produits qui sont potentiellement dangereux ainsi que pour communiquer rapidement la situation aux employés et aux consommateurs. Nous utilisons les meilleures pratiques pour l'entreposage, la sécurité physique et la distribution des différents produits vendus. La Compagnie détient une assurance pour couvrir sa responsabilité sur les produits.

Logistique / distribution

Afin d'assurer un service efficace et de qualité supérieure à nos franchisés, la gestion de l'entreposage et de la distribution sont des processus critiques. Nous avons deux entrepôts situés à des endroits stratégiques, près de grands axes routiers au Québec et en Ontario. Plusieurs initiatives ont été mises de l'avant pour assurer un suivi constant sur les opérations de distribution afin que les standards et règlements soient respectés. Des sondages annuels auprès des franchisés sont complétés pour évaluer nos performances. Des études de temps/mouvement sont également effectuées au besoin pour évaluer et améliorer notre performance.

Services professionnels

De par notre réseau de franchisés, nous faisons face à des risques professionnels entourant la gestion de l'information confidentielle ainsi que la possibilité d'erreurs au niveau des prescriptions. Cela pourrait avoir des impacts importants sur notre réputation et notre image corporative. Nous avons plusieurs procédures en place afin de réduire ces risques à un niveau acceptable. Entre autres, nous avons développé un programme de formation continu pour le personnel (les techniciens et les pharmaciens), des procédures pour la gestion de l'information confidentielle ainsi que des manuels d'opération au laboratoire. Un suivi est également effectué sur les normes professionnelles établies pour assurer leur conformité par nos franchisés.

Divulgence financière

Nous sommes tenus de nous conformer aux lois sur les valeurs mobilières en matière de présentation de l'information, de même qu'aux normes comptables, qui visent à garantir la communication intégrale, exacte et à temps de l'information financière et des autres renseignements importants au public. Afin de nous assurer que nous nous acquittons de nos obligations et que nous atténuons les risques liés à la présentation de l'information inexacte ou incomplète, nous avons mis sur pied une politique de divulgation de l'information et des procédures de divulgation interne de l'information.

Information de gestion

Afin d'assurer le suivi sur l'évolution de son exploitation, la Compagnie s'appuie sur de l'information de gestion financière. Il est primordial que cette information soit pertinente, fiable et disponible en temps opportun afin d'éviter toute incidence défavorable sur la gestion de son exploitation. La Compagnie se fie, au sein de son groupe des finances, sur des gens compétents qui maintiennent des politiques, des processus et des systèmes d'information efficaces afin de fournir l'assurance raisonnable que les informations requises sont enregistrées, traitées et présentées en temps opportun.

Embauche, rétention et structure organisationnelle

Notre programme de recrutement, notre structure salariale, nos programmes de gestion du rendement, notre plan de relève et de formation comportent des risques qui pourraient avoir des impacts négatifs au niveau de notre habileté à exécuter notre plan stratégique ainsi que notre capacité à attirer et conserver les ressources compétentes nécessaires pour soutenir la croissance et le succès de la Compagnie. Nous avons des pratiques éprouvées pour attirer les professionnels requis pour notre réseau de franchisés. Nous avons des programmes efficaces au niveau des universités afin de faire connaître les avantages de se joindre à notre réseau. Nous avons des pratiques d'évaluation de rendement qui sont coordonnées par le groupe des ressources humaines. Notre structure salariale est réévaluée sur une base régulière afin de s'assurer que celle-ci est compétitive en fonction du marché et de nos concurrents. Nous avons mis en place un plan de relève afin de s'assurer d'avoir des ressources bien identifiées pour les postes clés dans l'organisation. Les employés du centre de distribution de Longueuil, Québec sont régis par une convention collective expirant le 31 décembre 2011.

Efficacité des systèmes et plan de relève

Nous avons, pour l'ensemble de nos activités, des systèmes performants. La continuité de nos opérations serait directement affectée en cas de non-disponibilité des systèmes informatiques. Cela aurait un impact direct sur notre chiffre d'affaires et, par conséquent, sur notre rentabilité. Afin de réduire les risques liés aux technologies, nous avons mis en place des contrôles tels un plan de relève en cas de sinistre et des contrôles sur les accès non autorisés. La Compagnie possède, depuis plusieurs années, des outils qui permettent l'exploitation d'un site de relève en mode haute disponibilité. En effet, la Compagnie possède l'infrastructure nécessaire pour répliquer toutes les transactions, les bases de données et les applications essentielles à la bonne marche des ses opérations quotidiennes.

RAPPORT ANNUEL DE LA DIRECTION SUR LES CONTRÔLES ET PROCÉDURES DE COMMUNICATION DE L'INFORMATION ET SUR LE CONTRÔLE INTERNE À L'ÉGARD DE L'INFORMATION FINANCIÈRE

Contrôles et procédures de communication de l'information

Les contrôles et procédures de communication de l'information sont conçus pour fournir une assurance raisonnable que toute l'information pertinente est recueillie et présentée à la haute direction en temps opportun, notamment au président et chef de la direction et au premier vice-président, finances et affaires corporatives pour que les décisions appropriées puissent être prises concernant la communication de cette information au public.

Une évaluation de la conception et de l'efficacité de nos contrôles et procédures de communication de l'information a été menée au 28 février 2009 sous la supervision et avec la participation de la direction, y compris le président du conseil d'administration, le président et chef de la direction et le premier vice-président, finances et affaires corporatives. En se fondant sur cette évaluation, le président et chef de la direction et le premier vice-président, finances et affaires corporatives ont conclu que nos contrôles et procédures de communication de l'information, tels qu'ils sont définis au Canada dans le règlement 52-109 (Attestation de l'information présentée dans les documents annuels et intermédiaires des émetteurs), sont conçus adéquatement et fonctionnent de façon efficace.

Contrôle interne à l'égard de l'information financière

Le contrôle interne à l'égard de l'information financière est conçu pour fournir une assurance raisonnable que l'information financière présentée est fiable et que nos états financiers ont été établis en conformité avec les PCGR du Canada. Tous les contrôles internes, peu importe la qualité de leur conception, ont des limites inhérentes. Ainsi, même les systèmes reconnus comme efficaces peuvent fournir seulement une assurance raisonnable à l'égard de la présentation de l'information financière. La direction est tenue d'établir et de maintenir un contrôle interne adéquat à l'égard de l'information financière de la Compagnie.

La direction de la Compagnie, y compris le président et chef de la direction et le premier vice-président, finances et affaires corporatives, a évalué l'efficacité des contrôles internes à l'égard de l'information financière selon le cadre et les critères établis dans le document intitulé « *Internal Control – Integrated Framework* » publié par le « *Committee of Sponsoring Organizations of the Treadway Commission* ». En s'appuyant sur cette évaluation, la direction a conclu au 28 février 2009 que les contrôles internes à l'égard de l'information financière étaient conçus adéquatement et étaient efficaces en ce qu'ils fournissaient une assurance raisonnable quant à la fiabilité de l'information financière et à la présentation des états financiers de la Compagnie conformément aux PCGR du Canada. Cette évaluation a pris en compte la politique de la Compagnie en matière de divulgation d'information financière.

Changements apportés au contrôle interne à l'égard de l'information financière

Tel qu'elle l'a divulgué, la Compagnie n'a apporté aucun changement à ses contrôles internes en matière d'information financière qui a ou qui aurait vraisemblablement pu avoir une incidence importante sur le contrôle interne à l'égard de l'information financière de la Compagnie au cours de l'exercice financier terminé le 28 février 2009.

STRATÉGIES ET PERSPECTIVES

Grâce à ses opérations au Canada et à sa souplesse financière, la Compagnie est en excellente position pour bénéficier de la croissance dans l'industrie des pharmacies de détail. Il est attendu que les tendances démographiques contribueront à la croissance de la consommation de médicaments d'ordonnance ainsi qu'à l'augmentation constante de l'utilisation de produits pharmaceutiques comme principale forme d'intervention en matière de soins de santé personnels. La direction est d'avis que ces tendances se maintiendront nonobstant le ralentissement économique actuel et que la Compagnie assurera la croissance de ses ventes grâce à la différenciation et à la qualité de son offre et de son niveau de service dans son réseau de pharmacies canadien qu'elle exploite en misant sur la croissance des ventes, son programme immobilier et l'efficacité de ses opérations.

Rite Aid a divulgué le 2 avril 2009 qu'une perte nette se situant entre 210 et 435 millions de dollars US est prévue pour l'exercice financier 2010. Si, dans le futur, la quote-part de la Compagnie dans la perte de Rite Aid excédait la valeur comptable du placement, elle réduirait la valeur comptable de son placement dans Rite Aid à zéro et cesserait la constatation de sa quote-part de la perte dans Rite Aid, tel que requis par les PCGR du Canada, puisque la Compagnie n'a pas garanti d'obligation de Rite Aid et ne s'est pas engagée de quelque autre façon à fournir un soutien financier additionnel à Rite Aid.

Déclarations prospectives

Le profil de l'entreprise et le présent rapport de gestion contiennent des déclarations prospectives qui comportent des risques et des incertitudes et qui se fondent sur les attentes, les estimations, les projections et les hypothèses actuelles de la Compagnie qui ont été faites par celle-ci en fonction de son expérience et de sa perception des tendances historiques. Toutes les déclarations qui ont trait à des attentes ou des projections concernant l'avenir, y compris des déclarations sur la stratégie de la Compagnie en matière de croissance, les coûts, les résultats d'exploitation ou les résultats financiers sont des déclarations prospectives. Toutes les déclarations autres que les déclarations de faits historiques comprises dans ce rapport de gestion et dans le profil de l'entreprise, y compris les déclarations concernant les perspectives du secteur d'activités de la Compagnie et les perspectives, les projets, la situation financière et la stratégie d'affaires de la Compagnie, peuvent constituer des déclarations prospectives au sens de la législation et de la réglementation canadiennes en valeurs mobilières. Certaines déclarations prospectives peuvent être reconnues en raison de l'emploi de la marque du futur ou du conditionnel ou de certains termes comme « s'attendre à », « avoir l'intention de », « estimer », « projeter », « prévoir », « planifier », « croire » ou « continuer » ou de la forme négative de ces termes ou des variations de ces termes ou d'une terminologie semblable. Bien que la Compagnie soit d'avis que les attentes reflétées dans ces déclarations prospectives soient raisonnables, elle ne peut garantir qu'elles s'avéreront exactes. Ces déclarations ne garantissent pas le rendement futur et comprennent un certain nombre de risques, d'incertitudes et d'hypothèses. Ces déclarations ne tiennent pas compte de l'effet possible d'éléments non récurrents ou de fusions, d'acquisitions, d'aliénations, de radiations d'actifs ou d'autres opérations ou charges qui pourraient être annoncés ou qui pourraient avoir lieu après la date des présentes. Bien que la liste ci-dessous ne soit pas exhaustive, certains facteurs importants qui pourraient influencer sur nos résultats d'exploitation, notre situation financière et nos flux de trésorerie futurs et qui pourraient faire en sorte que nos résultats réels diffèrent considérablement de ceux exprimés dans ces déclarations prospectives sont notre participation dans Rite Aid Corporation (« Rite Aid »), les conditions économiques et financières et la conjoncture du marché, l'investissement dans les papiers commerciaux adossés à des actifs (« PCAA »), les variations cycliques et saisonnières dans notre secteur d'activités, les changements de réglementation en ce qui a trait à la vente de médicaments d'ordonnance, la capacité d'attirer et de retenir les pharmaciens, l'intensité de la concurrence dans notre secteur d'activités, des interruptions de travail, y compris d'éventuelles grèves et des protestations de travailleurs, des modifications aux lois et aux règlements ou à leur interprétation, les modifications des règlements sur les impôts et des prises de positions comptables, le succès du modèle d'affaires de la Compagnie, la réputation des fournisseurs et des marques et le bien-fondé des hypothèses de la direction et d'autres facteurs indépendants de notre volonté.

Ces facteurs et d'autres pourraient faire en sorte que notre rendement et nos résultats financiers réels des périodes futures diffèrent considérablement des estimations ou projections concernant notre rendement ou nos résultats futurs exprimés, explicitement ou implicitement, dans ces déclarations prospectives. Les investisseurs et autres personnes sont avisés de ne pas se fier indûment aux déclarations prospectives. Pour plus d'information sur les risques, les incertitudes et les hypothèses qui feraient en sorte que les résultats réels de la Compagnie diffèrent des attentes actuelles, veuillez également vous reporter aux documents publics de la Compagnie disponibles à l'adresse www.sedar.com ou www.jeancoutu.com. D'autres détails et descriptions de ces facteurs et d'autres facteurs se retrouvent dans la notice annuelle sous la section intitulée « Facteurs de risque » et dans la section « Risques et incertitudes » du présent rapport de gestion. Nous rejetons expressément toute obligation ou intention de mettre à jour ou de réviser les déclarations prospectives, que ce soit par suite d'une nouvelle information, d'événements futurs ou autrement, à moins que les lois applicables en matière de valeurs mobilières ne nous y obligent.

24 avril 2009

Rapport de la direction relativement aux états financiers

La responsabilité des états financiers de Le Groupe Jean Coutu (PJC) inc. ainsi que les renseignements financiers figurant dans le rapport annuel incombent à la direction. Les états financiers consolidés ont été dressés selon les principes comptables généralement reconnus du Canada. Au besoin, la direction a porté des jugements et fait des estimations sur l'issue de faits et d'opérations, en tenant compte de leur importance relative. La direction est aussi responsable de tous les autres renseignements contenus dans le présent rapport ainsi que de leur concordance, s'il y a lieu, avec ceux présentés dans les états financiers consolidés.

Pour s'acquitter de ses responsabilités, la direction maintient un système de contrôle interne qui vise à fournir une assurance raisonnable quant à la fiabilité de l'information financière et à la protection des éléments d'actif.

Le conseil d'administration s'acquitter de sa responsabilité à l'égard des états financiers consolidés principalement par l'intermédiaire de son comité de vérification, formé uniquement d'administrateurs indépendants, qui examine les états financiers consolidés et fait rapport au conseil. Le comité rencontre périodiquement les vérificateurs externes, le vérificateur interne et la direction, afin d'examiner leurs activités respectives et la façon dont chacune des parties s'acquitter de ses responsabilités. Les vérificateurs externes et le vérificateur interne peuvent communiquer librement avec le comité, en présence ou non de la direction, pour discuter de la portée de leur vérification, du caractère adéquat du système de contrôle interne et du caractère adéquat de l'information financière.

Les états financiers consolidés ont été examinés par le comité de vérification et ont reçu l'approbation du conseil d'administration. Par ailleurs, les vérificateurs externes de la Compagnie, Deloitte & Touche s.r.l., ont la responsabilité de la vérification des états financiers consolidés et de l'expression d'une opinion sur ceux-ci. Leur rapport est reproduit ci-après.

/s / François J. Coutu

Président et chef de la direction

/s / André Belzile

Premier vice-président, finances et affaires corporatives

Le 24 avril 2009

Rapport des vérificateurs

Aux actionnaires de
Le Groupe Jean Coutu (PJC) inc.

Nous avons vérifié les bilans consolidés de Le Groupe Jean Coutu (PJC) inc. au 28 février 2009 et au 1^{er} mars 2008 et les états consolidés des résultats, du résultat étendu, de la variation de l'avoir des actionnaires et des flux de trésorerie des exercices de cinquante-deux semaines et de trente-huit semaines et cinq jours respectivement terminés à ces dates. La responsabilité de ces états financiers incombe à la direction de la Compagnie. Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers en nous fondant sur nos vérifications.

Nos vérifications ont été effectuées conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir l'assurance raisonnable que les états financiers sont exempts d'inexactitudes importantes. La vérification comprend le contrôle par sondages des éléments probants à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans les états financiers. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

À notre avis, ces états financiers consolidés donnent, à tous les égards importants, une image fidèle de la situation financière de la Compagnie au 28 février 2009 et au 1^{er} mars 2008 ainsi que des résultats de son exploitation et de ses flux de trésorerie pour les exercices de cinquante-deux semaines et de trente-huit semaines et cinq jours respectivement terminés à ces dates selon les principes comptables généralement reconnus du Canada.

/s / Deloitte & Touche s.r.l. ¹

Le 24 avril 2009

¹ Comptable agréé auditeur permis n° 8130

LE GROUPE JEAN COUTU (PJC) INC.

Résultats consolidés

Pour les exercices terminés le 28 février 2009 et le 1er mars 2008	2009	2008
(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)	\$	\$
	(note 1b)	(note 1b)
Chiffre d'affaires	2 131,9	1 507,6
Autres produits (note 3)	237,4	168,7
	2 369,3	1 676,3
Charges d'exploitation		
Coût des marchandises vendues	1 944,4	1 370,0
Frais généraux et d'exploitation	199,5	139,6
Amortissements (note 5)	16,1	11,7
	2 160,0	1 521,3
Bénéfice d'exploitation	209,3	155,0
Frais financiers (note 6)	12,6	5,1
Ajustement du gain sur la cession du secteur de vente au détail (note 4)	-	4,2
Bénéfice avant les éléments suivants	196,7	145,7
Quote-part de la perte dans des sociétés satellites (note 9a)	1 327,0	393,3
Impôts sur les bénéfices (note 7)	61,8	3,8
Perte nette	(1 192,1)	(251,4)
Perte de base et diluée par action, en dollars (note 8)	(4,92)	(0,98)

Résultat étendu consolidé

Pour les exercices terminés le 28 février 2009 et le 1er mars 2008	2009	2008
(en millions de dollars canadiens)	\$	\$
	(note 1b)	(note 1b)
Perte nette	(1 192,1)	(251,4)
Autres éléments du résultat étendu		
Écart de conversion des devises	282,0	(97,9)
Impôts sur les bénéfices sur le poste ci-dessus	-	15,7
	282,0	(82,2)
Résultat étendu	(910,1)	(333,6)

Les notes ci-jointes font partie intégrante des états financiers consolidés.

LE GROUPE JEAN COUTU (PJC) INC.

Variations de l'avoir des actionnaires consolidé

Pour les exercices terminés le 28 février 2009 et le 1er mars 2008	2009	2008
(en millions de dollars canadiens)	\$	\$
	(note 1b)	(note 1b)
Capital-actions au début de l'exercice	715,4	789,6
Rachats de capital-actions	(67,3)	(74,7)
Options levées	-	0,5
Capital-actions à la fin de l'exercice	648,1	715,4
Surplus d'apport au début de l'exercice	16,7	4,8
Coût de la rémunération à base d'actions	1,0	2,2
Rémunération à base d'actions d'une société satellite - Rite Aid	10,7	9,7
Surplus d'apport à la fin de l'exercice	28,4	16,7
Bénéfices non répartis au début de l'exercice	930,8	1 319,7
Incidence de l'adoption de nouvelles normes comptables (note 2d)	-	(4,5)
Perte nette	(1 192,1)	(251,4)
Dividendes	(38,7)	(30,7)
Excédent du coût d'acquisition sur la valeur comptable des actions à droit de vote subalterne catégorie A rachetées	(24,1)	(102,3)
Bénéfices non répartis (déficit) à la fin de l'exercice	(324,1)	930,8
Cumul des autres éléments du résultat étendu au début de l'exercice (note 2d)	(178,8)	(96,6)
Écart de conversion des devises, déduction faite des impôts	282,0	(82,2)
Cumul des autres éléments du résultat étendu à la fin de l'exercice	103,2	(178,8)
Total de l'avoir des actionnaires	455,6	1 484,1

Les notes ci-jointes font partie intégrante des états financiers consolidés.

LE GROUPE JEAN COUTU (PJC) INC.**Bilans consolidés**

	Au 28 février 2009	Au 1er mars 2008
(en millions de dollars canadiens)	\$	\$
	(note 1b)	(note 1b)
Actif		
À court terme		
Débiteurs	183,6	167,9
Stocks	159,4	154,7
Charges payées d'avance	6,2	5,2
	349,2	327,8
Placements (note 9)	110,1	1 143,2
Immobilisations corporelles (note 10)	366,2	329,3
Écarts d'acquisition (note 11)	36,0	35,3
Autres éléments de l'actif à long terme (note 12)	152,9	113,7
	1 014,4	1 949,3
Passif		
À court terme		
Créditeurs et charges à payer	217,0	201,7
Impôts à payer	36,4	62,9
Tranche à court terme de la dette à long terme (note 13)	5,9	2,0
	259,3	266,6
Dette à long terme (note 13)	269,8	169,5
Autres éléments du passif à long terme (note 14)	29,7	29,1
	558,8	465,2
Avoir des actionnaires		
Capital-actions (note 15)	648,1	715,4
Surplus d'apport	28,4	16,7
Bénéfices non répartis (déficit)	(324,1)	930,8
Cumul des autres éléments du résultat étendu (note 16)	103,2	(178,8)
	(220,9)	752,0
	455,6	1 484,1
	1 014,4	1 949,3

Garanties, éventualités et engagements (notes 19 et 20).

Les notes ci-jointes font partie intégrante des états financiers consolidés.

Au nom du conseil,

/s/ François J. Coutu

François J. Coutu

Administrateur

Président et chef de la direction

/s/ L. Denis Desautels

L. Denis Desautels

Administrateur

LE GROUPE JEAN COUTU (PJC) INC.

Flux de trésorerie consolidés

Pour les exercices terminés le 28 février 2009 et le 1er mars 2008	2009	2008
(en millions de dollars canadiens)	\$ (note 1b)	\$ (note 1b)
Activités d'exploitation		
Perte nette	(1 192,1)	(251,4)
Éléments sans effet sur la trésorerie		
Amortissements	23,5	14,6
Ajustement du gain sur la cession du secteur de vente au détail	-	4,2
Variation de la juste valeur des papiers commerciaux de tiers adossés à des actifs	7,0	7,1
Quote-part de la perte dans des sociétés satellites	1 327,0	393,3
Impôts futurs	10,0	(29,2)
Autres	(0,5)	(3,1)
	174,9	135,5
Variation nette des éléments hors caisse de l'actif et du passif (note 24)	(31,1)	10,9
Flux de trésorerie générés par les activités d'exploitation	143,8	146,4
Activités d'investissement		
Ajustement du produit de la cession du secteur de vente au détail	-	(46,1)
Placements et acquisition d'entreprise	(3,4)	(65,8)
Acquisition d'immobilisations corporelles	(49,2)	(23,0)
Produit de la cession d'immobilisations corporelles	0,8	1,3
Autres éléments de l'actif à long terme	(65,3)	(9,5)
Flux de trésorerie utilisés par les activités d'investissement	(117,1)	(143,1)
Activités de financement		
Variation nette de la facilité de crédit renouvelable, déduction faite des frais	105,5	163,9
Remboursement de la dette à long terme	(2,1)	(0,6)
Émission de capital-actions	-	0,5
Rachat de capital-actions	(91,4)	(177,0)
Dividendes	(38,7)	(30,7)
Flux de trésorerie utilisés par les activités de financement	(26,7)	(43,9)
Effet des fluctuations du taux de change sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie	-	(0,1)
Diminution de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	-	(40,7)
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début de l'exercice	-	40,7
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin de l'exercice	-	-

Les notes ci-jointes font partie intégrante des états financiers consolidés. La note 24 présente des renseignements complémentaires aux flux de trésorerie.

LE GROUPE JEAN COUTU (PJC) INC.

Notes aux états financiers consolidés

Pour les exercices terminés le 28 février 2009 et le 1er mars 2008 (note 1b)

(en millions de dollars canadiens pour les tableaux, sauf indication contraire)

1. Description de l'entreprise et principales conventions comptables

a) Description de l'entreprise

La Compagnie est constituée en vertu de la Loi sur les compagnies du Québec. La Compagnie exploite un réseau d'établissements franchisés au Canada. Par son activité de franchisage, elle exploite deux centres de distribution et coordonne plusieurs services pour son réseau qui compte 353 établissements franchisés au 28 février 2009 (331 au 1er mars 2008). Au cours de l'exercice 2009, 22 établissements franchisés ont été ouverts (3 en 2008) et aucun n'a été fermé (aucun en 2008). Son réseau de franchisés effectue la vente au détail de produits pharmaceutiques, parapharmaceutiques et produits divers. La Compagnie administre également les immeubles abritant tous les établissements franchisés.

La Compagnie exploitait un réseau d'établissements corporatifs de vente au détail de produits pharmaceutiques, parapharmaceutiques et produits divers répartis dans 18 états du nord-est, du centre du littoral de l'Atlantique et du sud-est des États-Unis. Le 4 juin 2007, la Compagnie a vendu ses 1 854 établissements corporatifs à Rite Aid Corporation (« Rite Aid »). Depuis la cession de son secteur de vente au détail, la Compagnie n'exploite plus directement d'établissements corporatifs aux États-Unis, mais détient plutôt une participation d'environ 28,4 % (30,4 % au 1er mars 2008) dans les capitaux propres de Rite Aid.

b) Présentation des états financiers et conversion des devises

Les états financiers consolidés sont préparés conformément aux principes comptables généralement reconnus (« PCGR ») du Canada.

Pour les exercices financiers 2005 à 2007, le calendrier de fins de périodes de la Compagnie était basé sur une date de fin d'exercice flottante au 31 mai et suivait le calendrier de marchandisage 4-5-4 de la *National Retail Federation* aux États-Unis. Pour l'exercice financier débutant le 5 juin 2007, la Compagnie a modifié sa date de fin d'exercice pour devenir le samedi le plus près du 29 février ou du 1er mars dans le but de faire coïncider sa fin d'exercice financier avec celle de Rite Aid.

L'exercice financier de la Compagnie comprend habituellement 52 semaines, mais comporte 53 semaines tous les cinq ou six ans. L'exercice financier terminé le 28 février 2009 comprend 52 semaines alors que l'exercice terminé le 1er mars 2008 comprenait exceptionnellement 38 semaines et cinq jours en raison du changement de la date de fin d'exercice mentionné précédemment.

c) Périmètre de consolidation

Les états financiers consolidés comprennent les comptes de la société mère et ceux de ses filiales. Toutes les transactions et soldes intercompagnies ont été éliminés lors de la consolidation.

LE GROUPE JEAN COUTU (PJC) INC.

Notes aux états financiers consolidés

Pour les exercices terminés le 28 février 2009 et le 1er mars 2008 (note 1b)

(en millions de dollars canadiens pour les tableaux, sauf indication contraire)

1. Description de l'entreprise et principales conventions comptables (suite)

d) Utilisation d'estimations

La préparation d'états financiers consolidés selon les PCGR du Canada exige que la direction procède à des estimations et pose certaines hypothèses. Ces estimations et hypothèses peuvent avoir un effet sur les montants d'actif et de passif déclarés ainsi que sur la présentation des éléments d'actif et de passif éventuels à la date des états financiers consolidés. Elles peuvent également influencer sur les montants des produits et des charges de l'exercice qui sont présentés. Les résultats réels pourraient être différents de ces estimations. Les éléments qui requièrent davantage l'utilisation d'estimations de la part de la direction sont : les stocks, les placements et la perte de valeur de placements, les actifs à long terme, le gain sur la cession du secteur de vente au détail et les réserves et provisions, plus particulièrement les provisions relatives aux impôts sur les bénéfices ainsi que les garanties et les éventualités.

e) Constatation des produits

La Compagnie enregistre ses revenus provenant de la vente de biens aux franchisés lorsque les marchandises sont expédiées. La Compagnie enregistre son chiffre d'affaires déduction faite des retours de marchandise. Les rabais de volume ainsi que les escomptes de caisse consentis aux clients sont enregistrés en réduction du chiffre d'affaires au fur et à mesure que les ventes sont constatées. La Compagnie présente au net les transactions résultant des marchandises expédiées directement aux franchisés par les fournisseurs pour lesquels la Compagnie agit à titre d'intermédiaire.

Les redevances sont calculées en fonction d'un pourcentage des ventes au détail des franchisés et sont inscrites comme revenus à mesure qu'elles sont gagnées. Ce pourcentage est établi par les conventions conclues avec les franchisés.

Les services facturés aux franchisés et les revenus de location sont comptabilisés lorsque les services sont rendus. Lorsque les baux contiennent des clauses d'augmentations prédéterminées du loyer minimum, la Compagnie enregistre le revenu de location selon la méthode de l'amortissement linéaire sur la durée du bail.

Les produits ne sont constatés que lorsque leur recouvrement est raisonnablement assuré.

f) Activités dont les tarifs sont réglementés

Dans le cadre de ses activités de franchisage, la Compagnie exerce certaines activités dont les tarifs sont réglementés. Au Canada, dans les provinces de Québec et de l'Ontario, les gouvernements provinciaux, par le biais de diverses instances, dressent une liste des médicaments et en déterminent le prix. La Compagnie ne peut pas vendre un produit à un prix supérieur à celui alors défini.

LE GROUPE JEAN COUTU (PJC) INC.

Notes aux états financiers consolidés

Pour les exercices terminés le 28 février 2009 et le 1er mars 2008 (note 1b)

(en millions de dollars canadiens pour les tableaux, sauf indication contraire)

1. Description de l'entreprise et principales conventions comptables (suite)

g) Rabais des fournisseurs

Les contreparties en espèces reçues des fournisseurs constituent une réduction de prix des produits ou des services des fournisseurs et sont comptabilisées comme une réduction du coût des marchandises vendues et des stocks connexes lors de la constatation dans l'état des résultats et dans le bilan consolidés de la Compagnie. Certaines exceptions s'appliquent lorsque les contreparties en espèces reçues représentent soit un remboursement des coûts différentiels engagés par la Compagnie pour vendre les produits des fournisseurs, soit un paiement au titre de biens livrés ou de services fournis aux fournisseurs.

h) Conversion des devises

Les états financiers non consolidés de la société mère, de ses filiales et de ses placements dans des sociétés satellites sont préparés en fonction de leurs monnaies fonctionnelles respectives, soit le dollar canadien pour ses opérations canadiennes ainsi que pour ses activités corporatives et le dollar américain en ce qui concerne le placement dans la société satellite Rite Aid.

Les états financiers des entités dont la monnaie fonctionnelle n'est pas le dollar canadien sont convertis à la monnaie de présentation au moyen de la méthode du taux courant. Selon cette méthode, les postes de l'état des résultats et de l'état des flux de trésorerie de chaque exercice sont convertis à la monnaie de présentation aux taux de change moyens mensuels et les éléments de l'actif et du passif sont convertis au taux de change en vigueur à la clôture de l'exercice. Tous les écarts de conversion résultant des fluctuations des taux de change sont comptabilisés dans le compte écart de conversion des devises du cumul des autres éléments du résultat étendu.

Les opérations libellées en monnaie autre que la monnaie fonctionnelle de l'entité sont converties selon la méthode temporelle. Selon cette méthode, les actifs et passifs monétaires en devises étrangères sont convertis au taux de change en vigueur à la clôture de l'exercice, les actifs et passifs non monétaires en devises étrangères sont convertis au taux de change d'origine tandis que les éléments de l'état des résultats en devises étrangères sont convertis aux taux de change moyens mensuels. Tous les gains et pertes résultant de cette conversion sont inclus à l'état des résultats consolidés, sauf s'ils font l'objet de comptabilité de couverture.

i) Perte par action

La perte de base et diluée par action ont été obtenues respectivement en divisant la perte nette consolidée attribuable aux actionnaires ordinaires de l'exercice par le nombre moyen pondéré d'actions de base et dilué en circulation.

Le nombre moyen pondéré d'actions dilué en circulation est calculé comme si toutes les options dilutives étaient réputées avoir été levées au plus tard des deux dates suivantes, soit le début de la période visée ou à la date de l'octroi, selon la méthode du rachat d'actions.

LE GROUPE JEAN COUTU (PJC) INC.

Notes aux états financiers consolidés

Pour les exercices terminés le 28 février 2009 et le 1er mars 2008 (note 1b)

(en millions de dollars canadiens pour les tableaux, sauf indication contraire)

1. Description de l'entreprise et principales conventions comptables (suite)

j) Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie se composent de l'encaisse et de placements très liquides qui, à la date de leur acquisition, ont des échéances de moins de trois mois.

k) Stocks

Les stocks sont évalués au plus faible du coût et de la valeur nette de réalisation, le coût étant déterminé selon la méthode du premier entré, premier sorti.

l) Placements

i) Participation dans des sociétés satellites

Les participations dans les sociétés satellites sont comptabilisées à la valeur de consolidation. Selon cette méthode, la participation est initialement enregistrée au coût et, par la suite, des ajustements sont faits afin de refléter la quote-part de la Compagnie dans le bénéfice net (ou la perte nette) de la société satellite, laquelle est comptabilisée aux résultats consolidés. La direction procède périodiquement à une analyse individuelle des placements et lorsqu'un placement subit une moins-value durable, la valeur comptable est ramenée à sa juste valeur et la perte est comptabilisée dans les résultats consolidés.

ii) Créances à long terme de franchisés

Les créances à long terme de franchisés sont considérées comme des prêts et créances et sont comptabilisées à leur coût après amortissement. Les ajustements de juste valeur basés sur l'application de la méthode du taux d'intérêt effectif concernant les nouvelles créances à long terme de franchisés résultant de leur comptabilisation initiale sont comptabilisés en réduction des redevances. Par la suite, les ajustements découlant de l'utilisation de la méthode du taux d'intérêt effectif sont comptabilisés comme revenus d'intérêts. La direction procède périodiquement à une analyse individuelle des placements et chaque fois qu'un événement défavorable, ou encore, qu'une indication de changements de situation apparaît faisant en sorte que le recouvrement d'une créance devient douteux, la valeur comptable du placement est réduite à sa valeur de réalisation estimative. La réduction de valeur est comptabilisée dans les résultats consolidés.

iii) Papiers commerciaux de tiers adossés à des actifs

Les investissements dans les papiers commerciaux de tiers adossés à des actifs sont classés comme des titres détenus à des fins de transaction et sont évalués à la juste valeur; toute variation de leur juste valeur est comptabilisée dans les résultats consolidés.

LE GROUPE JEAN COUTU (PJC) INC.

Notes aux états financiers consolidés

Pour les exercices terminés le 28 février 2009 et le 1er mars 2008 (note 1b)

(en millions de dollars canadiens pour les tableaux, sauf indication contraire)

1. Description de l'entreprise et principales conventions comptables (suite)

m) Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût. Les constructions en cours ne sont pas amorties tant que l'actif n'est pas mis en service. L'amortissement des autres immobilisations corporelles est calculé en fonction de leur durée de vie utile selon les méthodes de l'amortissement linéaire et dégressif à taux constant. Les taux et les durées utilisés sont les suivants:

	Méthodes	Taux et durées
Immeubles	Dégressif	5%
Immeubles destinés à la location	Linéaire	40 ans
Améliorations locatives	Linéaire	Moindre de la durée de vie utile et de la durée du bail
Équipement	Linéaire	3 à 5 ans

n) Écarts d'acquisition

Les écarts d'acquisition représentent l'excédent du coût d'acquisition des entreprises sur la juste valeur des actifs identifiables nets acquis et ne sont pas sujets à l'amortissement. Les écarts d'acquisition sont soumis à un test de dépréciation annuel ou plus fréquemment si des événements ou des changements de situations indiquent une perte de valeur possible. En date du 28 février 2009 et du 1er mars 2008, la Compagnie a effectué des tests de dépréciation et aucune réduction de valeur n'a été nécessaire.

o) Autres éléments de l'actif à long terme

Exception faite des impôts futurs, les autres éléments de l'actif à long terme sont constitués principalement des incitatifs versés aux franchisés et des actifs de revenus locatifs à augmentations prédéterminées. Les incitatifs versés aux franchisés sont amortis sur une période de dix ans, selon la méthode linéaire, et l'amortissement est appliqué en réduction des produits de redevances qui sont présentés dans les autres produits. La Compagnie détient des contrats de location et de sous-location qui comprennent des clauses d'augmentations prédéterminées sur le loyer minimum. La Compagnie constate ces revenus de location selon la méthode linéaire sur la durée du bail et, conséquemment, comptabilise la différence entre le revenu de location et les sommes à recevoir en vertu du bail comme actif de revenus locatifs à augmentations prédéterminées dans les autres éléments de l'actif à long terme.

LE GROUPE JEAN COUTU (PJC) INC.

Notes aux états financiers consolidés

Pour les exercices terminés le 28 février 2009 et le 1er mars 2008 (note 1b)

(en millions de dollars canadiens pour les tableaux, sauf indication contraire)

1. Description de l'entreprise et principales conventions comptables (suite)

p) Dépréciation d'actifs à long terme

La Compagnie revoit la valeur des actifs à long terme lorsque des événements défavorables ou des changements de situation indiquent que la valeur comptable de ces actifs pourrait ne pas être recouvrable. La recouvrabilité de ces actifs est déterminée en comparant les flux de trésorerie nets prévisionnels non actualisés attendus qui seront générés par l'utilisation et la cession de ces actifs avec leur valeur comptable. Si les flux de trésorerie s'avèrent insuffisants pour recouvrer la valeur comptable de ces actifs, la perte de valeur est constatée et les actifs à long terme sont alors réduits à leur juste valeur respective.

q) Impôts futurs

La Compagnie utilise la méthode de l'actif et du passif fiscal pour la comptabilisation des impôts sur les bénéfices. En vertu de cette méthode, les actifs et les passifs d'impôts futurs sont constatés en fonction de l'écart entre la valeur comptable et la valeur fiscale des actifs et des passifs et en appliquant, à la date des états financiers, les taux d'imposition et les lois fiscales en vigueur ou pratiquement en vigueur pour les exercices au cours desquels les écarts temporaires sont censés se résorber. Les actifs d'impôts futurs sont constatés uniquement dans la mesure où, de l'avis de la direction, leur réalisation est jugée plus probable qu'improbable.

r) Autres éléments du passif à long terme

i) Produits reportés

Les produits reportés sont principalement constitués du gain reporté relativement à des opérations de cession-bail. La Compagnie reçoit également des allocations de ses fournisseurs en contrepartie d'ententes exclusives d'achats. Les produits relatifs à ces ententes sont reportés lors de l'encaissement et les montants sont constatés au rythme des achats, tel que stipulé dans chacune des ententes.

ii) Obligations reportées relatives à des baux

La Compagnie loue des locaux et constate la charge de loyer minimum lorsqu'elle prend possession du local du propriétaire, ce qui normalement inclut une période d'aménagement précédant l'ouverture du magasin. Lorsque les baux contiennent des clauses d'augmentations prédéterminées du loyer minimum, la Compagnie constate la charge locative selon la méthode de l'amortissement linéaire sur la durée du bail. Conséquemment, la Compagnie comptabilise à titre d'obligations reportées relatives à des baux l'excédent de la charge sur le montant exigible. La Compagnie reçoit également des incitatifs relatifs aux baux qui sont amortis selon la méthode linéaire sur le moindre de la durée de vie utile de l'actif et de la durée du bail.

LE GROUPE JEAN COUTU (PJC) INC.

Notes aux états financiers consolidés

Pour les exercices terminés le 28 février 2009 et le 1er mars 2008 (note 1b)

(en millions de dollars canadiens pour les tableaux, sauf indication contraire)

1. Description de l'entreprise et principales conventions comptables (suite)

s) Rémunération à base d'actions

La Compagnie a un régime d'options d'achat d'actions à prix fixe, qui est décrit à la note 18. Depuis le 1er juin 2003, le coût de la rémunération à base d'actions est comptabilisé selon la méthode de la juste valeur. Conformément à cette méthode, les octrois d'options d'achat d'actions sont évalués à la date d'octroi au moyen de la méthode de la juste valeur. Ils sont passés en charge et portés au crédit du surplus d'apport durant la période d'acquisition. Ces crédits sont reclassés au capital-actions à la levée de ces options d'achat d'actions.

t) Régimes de retraite à prestations déterminées

La Compagnie offre, à certains de ses hauts dirigeants, des régimes de retraite à prestations déterminées, lesquels comprennent des régimes de retraite enregistrés au Canada ainsi qu'un régime complémentaire de retraite non enregistré.

Le versement des cotisations aux régimes de retraite enregistrés est effectué conformément aux lois applicables et le financement du régime complémentaire n'est effectué que partiellement par l'entremise d'une convention de retraite (« CR »). Le montant des cotisations requises aux fins de la capitalisation est déterminé par le biais d'une évaluation actuarielle effectuée tous les trois ans. La plus récente évaluation actuarielle a été effectuée en date du 31 décembre 2005 et la prochaine évaluation actuarielle sera en date du 31 décembre 2008.

La Compagnie comptabilise ses obligations découlant des régimes d'avantages sociaux des salariés ainsi que les coûts connexes, déduction faite des actifs des régimes. Le coût des prestations de retraite et des avantages complémentaires de retraite gagnés par les salariés est établi au moyen de calculs actuariels selon la méthode de répartition des prestations au prorata des services, à partir des hypothèses les plus probables de la direction concernant le rendement prévu des placements des régimes, la progression des salaires et l'âge de départ à la retraite des salariés. Pour les besoins du calcul du taux de rendement prévu des actifs des régimes, ces actifs sont évalués à leur juste valeur. La juste valeur des actifs est la valeur du marché.

Le coût des services passés est amorti selon la méthode d'amortissement linéaire sur la durée résiduelle moyenne d'activité des salariés actifs, à la date des modifications.

L'excédent du gain actuariel net ou de la perte actuarielle nette sur le plus élevé de 10 % de l'obligation au titre des prestations constituées ou de 10 % de la juste valeur des actifs du régime, est amorti sur la durée résiduelle moyenne d'activité des salariés actifs. La durée résiduelle moyenne d'activité des salariés actifs couverts par les régimes de retraite était de 7 ans au 28 février 2009 (8 ans au 1er mars 2008).

LE GROUPE JEAN COUTU (PJC) INC.

Notes aux états financiers consolidés

Pour les exercices terminés le 28 février 2009 et le 1er mars 2008 (note 1b)

(en millions de dollars canadiens pour les tableaux, sauf indication contraire)

1. Description de l'entreprise et principales conventions comptables (suite)

u) Régimes de retraite à cotisations déterminées

La charge de retraite des régimes à cotisations déterminées correspond à la cotisation de la Compagnie.

v) Instruments financiers

La Compagnie n'utilise pas d'instruments financiers dérivés aux fins de spéculation ni de négociation. La Compagnie documente formellement toutes les relations entre les instruments de couverture et les éléments couverts, ainsi que l'objectif de gestion du risque et la stratégie qui sous-tendent l'utilisation des divers instruments de couverture. Les dérivés procurant une couverture économique, mais qui ne sont pas admissibles aux fins de la comptabilité de couverture, sont constatés à leur juste valeur et les variations des justes valeurs sont imputées aux résultats consolidés.

La Compagnie n'a eu recours à aucun instrument financier pour gérer les risques liés aux taux d'intérêt et de conversion des devises au cours des exercices terminés le 28 février 2009 et le 1er mars 2008.

Les coûts de transaction relatifs à l'acquisition ou à l'émission d'instruments financiers classés comme détenus à des fins de transactions, s'il y a lieu, sont comptabilisés aux résultats nets. Les coûts de transaction des instruments financiers qui sont classés dans une catégorie autre que détenus à des fins de transactions sont ajoutés à la valeur comptable lors de leur acquisition ou de leur émission.

LE GROUPE JEAN COUTU (PJC) INC.

Notes aux états financiers consolidés

Pour les exercices terminés le 28 février 2009 et le 1er mars 2008 (note 1b)

(en millions de dollars canadiens pour les tableaux, sauf indication contraire)

2. Modifications de conventions comptables

Exercice financier 2009

a) Informations à fournir concernant le capital

En décembre 2006, l'Institut Canadien des Comptables Agréés (« ICCA ») a publié le chapitre 1535, intitulé « Informations à fournir concernant le capital ». Ce nouveau chapitre définit les exigences en matière d'informations à fournir sur le capital, telles que : des informations qualitatives sur les objectifs, politiques et procédures de gestion du capital; des données quantitatives synthétiques sur les éléments inclus dans la gestion du capital; le fait que l'entité s'est conformée au cours de la période aux exigences en matière de capital auxquelles elle est soumise en vertu de règles extérieures; et les conséquences pour l'entité si elle ne s'est pas conformée aux exigences en question. La Compagnie a adopté ce chapitre à compter du 2 mars 2008. Les informations additionnelles sont présentées à la note 17, intitulée « Informations à fournir concernant le capital ».

b) Instruments financiers

En décembre 2006, l'ICCA a publié le chapitre 3862, intitulé « Instruments financiers – informations à fournir », et le chapitre 3863, intitulé « Instruments financiers – présentation ». Ces nouveaux chapitres remplacent le chapitre 3861, intitulé « Instruments financiers – informations à fournir et présentation », dont les exigences en matière d'informations à fournir sont révisées et renforcées. Les exigences à l'égard du mode de présentation n'ont toutefois subi aucune modification. La Compagnie a adopté ces chapitres à compter du 2 mars 2008. Les informations additionnelles sont présentées à la note 23, intitulée « Informations à fournir sur les instruments financiers ».

c) Stocks

En juin 2007, l'ICCA a publié le chapitre 3031, intitulé « Stocks », qui harmonise la méthode de comptabilisation des stocks selon les PCGR du Canada avec celle des normes internationales d'information financière (aussi connues sous l'abréviation « IFRS »). Cette nouvelle norme donne plus de directives sur l'évaluation et les exigences en matière de divulgation des stocks. Cette norme exige que les stocks soient évalués au plus faible du coût et de la valeur nette de réalisation et donne les lignes directrices sur la détermination du coût, notamment sur l'imputation des frais généraux de production fixes et des autres coûts engagés pour amener les stocks à l'endroit et dans l'état où ils se trouvent. La norme exige aussi que la méthode de détermination du coût soit la méthode du premier entré, premier sorti ou celle du coût moyen pondéré. La Compagnie a adopté ce chapitre rétroactivement à compter du 2 mars 2008. L'adoption de ce nouveau chapitre n'a eu aucune incidence importante sur les états financiers consolidés de la Compagnie.

LE GROUPE JEAN COUTU (PJC) INC.

Notes aux états financiers consolidés

Pour les exercices terminés le 28 février 2009 et le 1er mars 2008 (note 1b)

(en millions de dollars canadiens pour les tableaux, sauf indication contraire)

2. Modifications de conventions comptables (suite)

Exercice financier 2008

d) Résultat étendu, capitaux propres, instruments financiers et couvertures

Le 5 juin 2007, la Compagnie a adopté les nouvelles recommandations contenues dans les chapitres suivants du Manuel de l'ICCA : le chapitre 1530, intitulé « Résultat étendu », le chapitre 3251, intitulé « Capitaux propres », le chapitre 3855, intitulé « Instruments financiers - comptabilisation et évaluation », le chapitre 3861, intitulé « Instruments financiers - informations à fournir et présentation » et le chapitre 3865, intitulé « Couvertures ». Ces normes ont été adoptées rétrospectivement sans retraitement des données des périodes antérieures, à l'exception du poste écart de conversion des devises de l'avoir des actionnaires qui a été retraité tel qu'exigé par le chapitre 1530. Les ajustements de transition qui découlent de la mise en application de ces normes ont été constatés dans le solde d'ouverture des bénéfices non répartis et dans le solde d'ouverture du cumul des autres éléments du résultat étendu.

Le chapitre 1530, « Résultat étendu », introduit un nouvel état financier correspondant à la variation de l'actif net d'une entreprise découlant d'opérations, d'événements et de circonstances sans rapport avec les actionnaires.

Le chapitre 3251, « Capitaux propres », a remplacé le chapitre 3250, intitulé « Surplus ». Ce chapitre décrit les normes de présentation des capitaux propres et de la variation des capitaux propres pour la période à la suite de l'application du chapitre 1530, intitulé « Résultat étendu ».

Le chapitre 3855, « Instruments financiers - comptabilisation et évaluation », établit la norme de comptabilisation et d'évaluation des instruments financiers figurant au bilan ainsi que la norme de présentation des gains et pertes dans les états financiers. Les actifs et les passifs financiers sont initialement comptabilisés à la juste valeur et sont, par la suite, évalués à la juste valeur dans le bilan consolidé, exception faite des prêts et créances, des placements détenus jusqu'à leur échéance et des passifs financiers qui ne sont pas détenus à des fins de transaction, lesquels sont comptabilisés au coût après amortissement selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

Les gains et les pertes réalisés et non réalisés sur les actifs et les passifs financiers détenus à des fins de transaction sont comptabilisés dans les résultats consolidés de la période au cours de laquelle ils se produisent. Les gains et les pertes non réalisés, y compris les variations des taux de change sur les actifs financiers disponibles à la vente, sont constatés dans les autres éléments du résultat étendu jusqu'à leur réalisation, après quoi ils sont comptabilisés dans les résultats consolidés. Tous les instruments financiers dérivés sont comptabilisés à la juste valeur dans le bilan consolidé, y compris les dérivés incorporés dans d'autres contrats sans être étroitement liés au contrat hôte. En outre, afin de se conformer au chapitre 3855, la Compagnie a réexaminé tous les contrats en vigueur pour repérer les dérivés non financiers ainsi que les dérivés intégrés. Cette mesure n'a eu aucune incidence importante sur les états financiers consolidés de la Compagnie.

LE GROUPE JEAN COUTU (PJC) INC.**Notes aux états financiers consolidés****Pour les exercices terminés le 28 février 2009 et le 1er mars 2008 (note 1b)***(en millions de dollars canadiens pour les tableaux, sauf indication contraire)***2. Modifications de conventions comptables (suite)****Exercice financier 2008 (suite)****d) Résultat étendu, capitaux propres, instruments financiers et couvertures (suite)**

Les actifs et passifs financiers de la Compagnie sont classés et évalués comme suit :

Actifs/passifs	Catégorie	Évaluation subséquente
Trésorerie et équivalents de trésorerie	Détenu à des fins de transactions	Juste valeur
Débiteurs	Prêts et créances	Coût après amortissement
Créances à long terme de franchisés	Prêts et créances	Coût après amortissement
Papiers commerciaux de tiers adossés à des actifs	Détenu à des fins de transactions	Juste valeur
Créditeurs et charges à payer	Autres passifs financiers	Coût après amortissement
Dette à long terme	Autres passifs financiers	Coût après amortissement

Le chapitre 3865, « Couvertures », présente le traitement comptable des relations de couverture admissibles, ainsi que les informations à fournir à leur sujet, et il exige que tout dérivé désigné comme élément constitutif d'une relation de couverture soit comptabilisé à la juste valeur.

Le tableau ci-dessous présente les ajustements de transition qui ont été inscrits à la mise en application des nouvelles normes :

Bilan consolidé**Au 5 juin 2007**

\$

Augmentation (diminution) des :

Débiteurs	(0,1)
Placements	(6,4)
Autres éléments de l'actif à long terme	2,1
Autres éléments du passif à long terme	0,1
Bénéfices non répartis	(4,5)
Écart de conversion des devises	96,6
Cumul des autres éléments du résultat étendu	(96,6)

LE GROUPE JEAN COUTU (PJC) INC.

Notes aux états financiers consolidés

Pour les exercices terminés le 28 février 2009 et le 1er mars 2008 (note 1b)

(en millions de dollars canadiens pour les tableaux, sauf indication contraire)

2. Modifications de conventions comptables (suite)

Conventions comptables récemment publiées

e) Écarts d'acquisition et actifs incorporels

En février 2008, l'ICCA a publié le chapitre 3064, intitulé « Écarts d'acquisition et actifs incorporels », remplaçant le chapitre 3062, intitulé « Écarts d'acquisition et autres actifs incorporels », et le chapitre 3450, intitulé « Frais de recherche et de développement ». Des modifications à des fins d'uniformité ont été apportées à d'autres chapitres du Manuel de l'ICCA. Ce nouveau chapitre s'appliquera aux états financiers des exercices ouverts à partir du 1er octobre 2008. Par conséquent, la Compagnie adoptera la nouvelle norme au cours de son exercice débutant le 1er mars 2009. Le chapitre établit des normes de comptabilisation, d'évaluation, de présentation et d'information applicables aux écarts d'acquisition après leur comptabilisation initiale et aux actifs incorporels des entreprises à but lucratif. Concernant les écarts d'acquisition, le chapitre 3064 comporte les mêmes exigences que l'ancien chapitre 3062. L'adoption de ce nouveau chapitre ne devrait pas avoir une incidence importante sur les résultats financiers consolidés de la Compagnie.

f) Normes internationales d'information financière

Au mois de février 2008, le Conseil des normes comptables du Canada a annoncé que les normes comptables utilisées au Canada par les sociétés ouvertes convergeront vers les IFRS. Le basculement des PCGR du Canada aux IFRS se fera, pour la Compagnie, à compter des états financiers intermédiaires et annuels de l'exercice ouvert le 27 février 2011. À compter de cet exercice, la Compagnie établira l'information financière tant courante que comparative conformément aux IFRS.

La Compagnie a terminé les activités de planification et de diagnostic de son plan de transition. La Compagnie est rendue à l'étape de l'analyse et de la conception des politiques comptables et elle évalue les répercussions de ces dernières sur ses états financiers consolidés, ses systèmes informatiques, ses processus et ses contrôles. À mesure qu'avance le processus de passage aux IFRS, la Compagnie prévoit adapter son plan de transition en fonction des nouvelles informations disponibles. Actuellement, les incidences sur la situation financière et les résultats d'exploitation futurs de la Compagnie ne peuvent être déterminées de façon raisonnable.

LE GROUPE JEAN COUTU (PJC) INC.

Notes aux états financiers consolidés

Pour les exercices terminés le 28 février 2009 et le 1er mars 2008 (note 1b)

(en millions de dollars canadiens pour les tableaux, sauf indication contraire)

2. Modifications de conventions comptables (suite)

Conventions comptables récemment publiées (suite)

g) Regroupement d'entreprises, états financiers consolidés et participations sans contrôle

En janvier 2009, l'ICCA a publié trois nouvelles normes comptables : le chapitre 1582 intitulé « Regroupements d'entreprises », le chapitre 1601, intitulé « États financiers consolidés », et le chapitre 1602 intitulé « Participations sans contrôle ». Ces nouvelles normes s'appliqueront aux états financiers intermédiaires et annuels des exercices ouverts le 1er janvier 2011 ou après cette date, soit au cours de l'exercice financier débutant le 27 février 2011 pour la Compagnie. Une application anticipée est permise si elle est appliquée pour les trois chapitres conjointement. Ces nouveaux chapitres ont pour objectif d'harmoniser les normes comptables canadiennes avec les IFRS.

Le chapitre 1582 remplace le chapitre 1581, éponyme, et il établit des normes pour la comptabilisation d'un regroupement d'entreprises. Il s'applique prospectivement aux regroupements d'entreprises pour lesquels la date d'acquisition se situe dans un exercice ouvert le 1er janvier 2011 ou à une date ultérieure. Par conséquent, ce chapitre aura une incidence sur les états financiers consolidés de la Compagnie si un regroupement d'entreprises a lieu après son entrée en vigueur.

Pris collectivement, les chapitres 1601 et 1602 remplacent l'ancien chapitre 1600 intitulé « États financiers consolidés ». Le chapitre 1601 définit des normes pour l'établissement d'états financiers consolidés. Le chapitre 1602 définit des normes pour la comptabilisation, dans les états financiers consolidés établis postérieurement à un regroupement d'entreprises, de la participation sans contrôle dans une filiale. La Compagnie évaluera l'incidence future de ces nouvelles normes sur ses états financiers consolidés.

3. Autres produits

	2009	2008
	\$	\$
Redevances:		
Redevances brutes	124,0	89,3
Amortissement des incitatifs versés aux franchisés	(7,4)	(2,9)
Escompte initial sur prêts et créances comptabilisés selon la méthode du taux d'intérêt effectif	(0,9)	(1,2)
Redevances nettes	115,7	85,2
Loyers	70,2	48,8
Divers	51,5	34,7
	237,4	168,7

LE GROUPE JEAN COUTU (PJC) INC.

Notes aux états financiers consolidés

Pour les exercices terminés le 28 février 2009 et le 1er mars 2008 (note 1b)

(en millions de dollars canadiens pour les tableaux, sauf indication contraire)

4. Cession du secteur de vente au détail

Le 4 juin 2007, la Compagnie a disposé de son réseau de pharmacies aux États-Unis (les « opérations américaines ») qui représentait alors la totalité du secteur de vente au détail de la Compagnie. La Compagnie a conclu cette transaction, en échange d'une contrepartie en espèces de 2,438 milliards de dollars (ou 2,300 milliards de dollars américains), sous réserve d'un ajustement de fonds de roulement et de 250 millions d'actions ordinaires de Rite Aid. Un gain d'un montant de 76,2 millions de dollars, déduction faite des impôts, résultant de la cession et de la conservation simultanées d'une participation dans son actif net par l'entremise de l'acquisition de sa participation dans Rite Aid, a été enregistré au cours de l'exercice terminé le 4 juin 2007.

Au cours de l'exercice terminé le 1er mars 2008, la Compagnie a finalisé ses négociations de l'ajustement de fonds de roulement, ce qui a résulté en une diminution du gain mentionné ci-haut de 4,2 millions de dollars (3,5 millions de dollars, déduction faite des impôts), et a procédé au règlement de toutes les sommes dues à Rite Aid et à d'autres paiements liés pour un montant total de 46,1 millions de dollars.

5. Amortissements

	2009	2008
	\$	\$
Immobilisations corporelles	15,9	11,6
Autres	0,2	0,1
	16,1	11,7

6. Frais financiers

	2009	2008
	\$	\$
Intérêts sur la dette à long terme	8,4	4,7
Pertes (gains) de change non réalisées sur éléments monétaires	0,7	(0,1)
Gains de change réalisés sur éléments monétaires	(0,6)	(3,9)
Revenus d'intérêts sur prêts et créances comptabilisés selon la méthode du taux d'intérêt effectif	(1,2)	(1,6)
Variation de la juste valeur des papiers commerciaux de tiers adossés à des actifs (note 9c)	7,0	7,1
Autres frais financiers (revenus), nets	(1,7)	(1,1)
	12,6	5,1

LE GROUPE JEAN COUTU (PJC) INC.**Notes aux états financiers consolidés****Pour les exercices terminés le 28 février 2009 et le 1er mars 2008 (note 1b)***(en millions de dollars canadiens pour les tableaux, sauf indication contraire)***7. Impôts sur les bénéfices**

Les impôts sur les bénéfices se répartissent comme suit :

	2009	2008
	\$	\$
Impôts exigibles	51,8	33,0
Impôts futurs (recouvrement)	10,0	(29,2)
	61,8	3,8

La charge d'impôts de la Compagnie diffère des montants qui auraient été obtenus par la combinaison des taux de base prévus par la loi. Cette différence résulte des éléments suivants :

	2009	2008
	\$	\$
Impôts sur les bénéfices aux taux de base prévus par la loi	(349,2)	(78,6)
Augmentation (diminution) du montant d'imposition provenant des éléments suivants :		
Quote-part de la perte et perte de valeur dans des sociétés satellites, déduite à un taux d'imposition sur gain en capital	202,7	63,5
Provision pour moins-value liée aux actifs d'impôts futurs	162,9	18,4
Variation de l'écart de conversion sans effet fiscal	43,1	-
Ajustements des actifs et passifs d'impôts futurs en raison des modifications des taux d'imposition pratiquement en vigueur	-	1,6
Autres	2,3	(1,1)
	61,8	3,8

LE GROUPE JEAN COUTU (PJC) INC.**Notes aux états financiers consolidés****Pour les exercices terminés le 28 février 2009 et le 1er mars 2008 (note 1b)***(en millions de dollars canadiens pour les tableaux, sauf indication contraire)***7. Impôts sur les bénéfices (suite)**

Les principales composantes de l'actif et du passif d'impôts futurs sont les suivantes :

	Au 28 février 2009	Au 1er mars 2008
	\$	\$
Actif d'impôts futurs :		
Placement dans une société satellite - Rite Aid	212,2	51,0
Autres placements	4,5	3,1
Immobilisations corporelles	0,4	0,2
Écarts d'acquisition et incitatifs versés aux franchisés	4,7	4,9
Passif à court terme	0,5	0,6
Autres éléments du passif à long terme	5,3	5,7
Frais d'émission de capital-actions	0,4	2,0
Pénalités sur remboursements des billets de premier rang	17,4	21,7
Frais de financement	0,6	4,2
Total de l'actif d'impôts futurs	246,0	93,4
Moins provision pour moins-value	(181,3)	(18,4)
	64,7	75,0
Passif d'impôts futurs :		
Immobilisations corporelles	4,5	4,6
Autres éléments de l'actif à long terme	-	0,6
Autres	0,8	1,0
	5,3	6,2
Actif d'impôts futurs, net	59,4	68,8
Réparti ainsi :		
Actif d'impôts futurs à long terme	59,7	69,4
Passif d'impôts futurs à long terme	(0,3)	(0,6)
	59,4	68,8

LE GROUPE JEAN COUTU (PJC) INC.**Notes aux états financiers consolidés****Pour les exercices terminés le 28 février 2009 et le 1er mars 2008 (note 1b)***(en millions de dollars canadiens pour les tableaux, sauf indication contraire)***8. Perte par action**

Le calcul de la perte par action ainsi que le rapprochement du nombre d'actions utilisé pour le calcul de la perte diluée par action s'établissent comme suit :

	2009 <i>(en millions)</i>	2008 <i>(en millions)</i>
Perte nette	(1 192,1) \$	(251,4) \$
Moyenne pondérée des actions utilisée pour le calcul de la perte de base et diluée par action	242,4	256,9
Perte de base et diluée par action, en dollars	(4,92) \$	(0,98) \$

Pour l'exercice terminé le 28 février 2009, 2 612 000 options d'achat d'actions ayant un effet antidilutif ont été exclues du calcul de la perte diluée par action (2 361 000 en 2008).

9. Placements

	Au 28 février 2009	Au 1er mars 2008
	\$	\$
Placement dans une société satellite - Rite Aid	58,3	1 089,3
Placements dans des sociétés satellites - Autres	7,3	7,7
Créances à long terme de franchisés	29,6	22,3
Papiers commerciaux de tiers adossés à des actifs	21,8	28,5
	117,0	1 147,8
Tranche encaissable au cours du prochain exercice (incluse dans les débiteurs)	6,9	4,6
	110,1	1 143,2

LE GROUPE JEAN COUTU (PJC) INC.

Notes aux états financiers consolidés

Pour les exercices terminés le 28 février 2009 et le 1er mars 2008 (note 1b)

(en millions de dollars canadiens pour les tableaux, sauf indication contraire)

9. Placements (suite)

a) Placement dans une société satellite - Rite Aid

La Compagnie détient une participation d'environ 28,4 % (30,4 % au 1er mars 2008) dans les capitaux propres de Rite Aid, une des plus importantes chaînes de pharmacies aux États-Unis, ayant à son actif plus de 4 900 pharmacies.

La participation dans les capitaux propres de Rite Aid représente un placement dans une société satellite qui est comptabilisé à la valeur de consolidation depuis le 4 juin 2007, soit sa date d'acquisition. La participation a été initialement enregistrée au coût et, par la suite, des ajustements sont faits afin de refléter la quote-part de la Compagnie dans la perte nette de Rite Aid. La quote-part de la Compagnie dans la perte nette de Rite Aid est ajustée afin de refléter l'amortissement des ajustements de juste valeur liés à la participation de la Compagnie dans l'actif net identifiable de Rite Aid ainsi que pour éliminer l'effet de la répartition du prix d'achat comptabilisée par Rite Aid dans les intérêts conservés par la Compagnie dans ses anciennes opérations américaines.

Au cours de l'exercice financier 2009, la Compagnie a terminé la répartition du coût total de la participation de la Compagnie dans l'actif net identifiable acquis qui a été alloué en fonction des justes valeurs, basées sur des évaluations indépendantes, et en utilisant la méthode de l'acquisition.

L'excédent du coût du placement dans Rite Aid sur la valeur nette comptable des actifs acquis au 4 juin 2007 totalisait 775,4 millions de dollars et était constitué d'un ajustement à la méthode du premier entré, premier sorti pour les stocks de 188,3 millions de dollars, des actifs incorporels (constitués principalement de dossiers d'ordonnances, d'une marque de commerce et de baux favorables) de 875,5 millions de dollars, des passifs d'impôts futurs de 436,1 millions de dollars ainsi que de l'écart d'acquisition additionnel de 147,7 millions de dollars. Les dossiers d'ordonnances sont amortis sur leur durée de vie utile de 10 ans sur une base accélérée qui avoisine les taux de conservation des dossiers ainsi que les flux de trésorerie prévus. La marque de commerce a une durée de vie indéfinie et n'est pas amortie. Les baux favorables sont amortis sur la durée résiduelle des baux selon la méthode linéaire.

Compte tenu de la détérioration de l'environnement économique aux États-Unis et du déclin important et prolongé de la valeur boursière des actions ordinaires de Rite Aid, la Compagnie a effectué une analyse exhaustive de son investissement dans Rite Aid et a déprécié ce dernier pour l'enregistrer à sa juste valeur. Conséquemment, la valeur comptable du placement dans Rite Aid a été évaluée à 58,3 millions de dollars au 28 février 2009. La Compagnie a utilisé le cours de clôture des actions ordinaires de Rite Aid au 27 février 2009 ajusté d'un escompte de liquidité pour évaluer la juste valeur de son placement et comptabiliser la perte de valeur durable subie par le placement. Cette perte de valeur est incluse dans le poste quote-part de la perte dans des sociétés satellites dans les résultats consolidés de la Compagnie. Si, dans le futur, la quote-part de la Compagnie dans la perte de Rite Aid excédait la valeur comptable du placement, elle réduirait la valeur comptable de son placement dans Rite Aid à zéro et cesserait la constatation de sa quote-part de la perte dans Rite Aid tel que requis par les PCGR du Canada, puisque la Compagnie n'a pas garanti d'obligation de Rite Aid et ne s'est pas engagée de quelque autre façon à fournir un soutien financier additionnel à Rite Aid.

LE GROUPE JEAN COUTU (PJC) INC.**Notes aux états financiers consolidés****Pour les exercices terminés le 28 février 2009 et le 1er mars 2008 (note 1b)***(en millions de dollars canadiens pour les tableaux, sauf indication contraire)***9. Placements (suite)****a) Placement dans une société satellite - Rite Aid (suite)**

Le placement dans Rite Aid se détaille comme suit :

	Au 28 février 2009	Au 1er mars 2008
	\$	\$
Actions ordinaires de Rite Aid (252,0 millions en 2009 et 2008)	1 745,0	1 745,0
Tranche non constatée du gain sur la vente des opérations américaines représentant l'intérêt économique conservé	(104,8)	(98,7)
Quote-part cumulée de la perte	(1 720,3)	(393,3)
Quote-part cumulée du surplus d'apport due à la rémunération à base d'actions	20,4	9,7
Autres ajustements	14,8	5,4
Réévaluation au taux de change de clôture	103,2	(178,8)
Valeur comptable du placement dans Rite Aid	58,3	1 089,3

Le tableau suivant présente certains renseignements financiers choisis extraits des états financiers consolidés et vérifiés de Rite Aid Corporation au 28 février 2009 et au 1er mars 2008 ainsi que pour les périodes de 52 semaines terminées à ces dates, et ce, conformément aux PCGR des États-Unis, en dollars américains. À titre informatif, la Compagnie a également présenté ces renseignements conformément aux PCGR du Canada.

PCGR américains	PCGR du Canada	PCGR américains	PCGR du Canada
52 semaines 2009	52 semaines 2009	52 semaines 2008	52 semaines 2008
\$ US	\$ US	\$ US	\$ US

**Données relatives à l'état des résultats
consolidés de Rite Aid :**

Revenus	26 289,2	26 289,2	24 326,8	24 326,8
Coût des marchandises vendues	19 253,6	19 069,8	17 689,3	17 673,2
Perte nette	(2 915,4)	(2 502,3)	(1 079,0)	(1 064,4)

LE GROUPE JEAN COUTU (PJC) INC.**Notes aux états financiers consolidés****Pour les exercices terminés le 28 février 2009 et le 1er mars 2008 (note 1b)***(en millions de dollars canadiens pour les tableaux, sauf indication contraire)***9. Placements (suite)****a) Placement dans une société satellite - Rite Aid (suite)**

	PCGR américains	PCGR du Canada	PCGR américains	PCGR du Canada
	Au 28 février 2009	Au 28 février 2009	Au 1er mars 2008	Au 1er mars 2008
	\$ US	\$ US	\$ US	\$ US
Données relatives au bilan consolidé de Rite Aid :				
Actifs à court terme	4 364,9	5 111,4	4 921,9	5 484,6
Immobilisations corporelles, nettes	2 587,4	2 587,4	2 873,0	2 833,0
Écarts d'acquisition et autres actifs incorporels, nets	1 017,0	921,4	2 970,7	2 875,1
Autres actifs	357,2	321,1	722,4	710,8
Total de l'actif	8 326,5	8 941,3	11 488,0	11 903,5
Passifs à court terme	2 302,4	2 232,3	2 798,0	2 982,2
Dette à long terme et obligations découlant de contrats de location-financement, moins la tranche à court terme	5 971,0	5 954,7	5 799,9	5 799,9
Autres passifs à long terme	1 252,8	1 143,6	1 178,9	1 052,3
Avoir des actionnaires (déficit)	(1 199,7)	(389,3)	1 711,2	2 069,1
Total du passif et de l'avoir des actionnaires (déficit)	8 326,5	8 941,3	11 488,0	11 903,5

b) Créances à long terme de franchisés

Les créances à long terme de franchisés sont comptabilisées selon la méthode du taux d'intérêt effectif. En date du 28 février 2009, la valeur nominale du capital de ces investissements était de 38,2 millions de dollars (31,3 millions de dollars au 1er mars 2008) avant l'effet de l'actualisation de 5,2 millions de dollars (6,0 millions de dollars au 1er mars 2008) et avant déduction d'une provision pour pertes de 3,4 millions de dollars sans tenir compte de l'effet de l'actualisation (3,0 millions de dollars au 1er mars 2008). Ces investissements portent intérêt à des taux pouvant atteindre 9,5 % (9,5 % au 1er mars 2008), comportent des termes de paiement jusqu'en 2026 et certaines de ces créances sont renouvelables.

LE GROUPE JEAN COUTU (PJC) INC.

Notes aux états financiers consolidés

Pour les exercices terminés le 28 février 2009 et le 1er mars 2008 (note 1b)

(en millions de dollars canadiens pour les tableaux, sauf indication contraire)

9. Placements (suite)

c) Papiers commerciaux de tiers adossés à des actifs

Le 28 février 2009, la Compagnie détenait des placements d'une valeur nominale de 35,9 millions de dollars (dont 1,3 million libellé en dollars américains) qui ont été investis, en août 2007, dans le marché canadien des papiers commerciaux de tiers adossés à des actifs (« PCAA »). Ces PCAA sont comptabilisés à leur juste valeur, soit 21,8 millions de dollars au 28 février 2009. Un montant de 7,1 millions de dollars de la perte de valeur totale a été enregistré au cours de l'exercice financier 2008, alors qu'un montant de 7,0 millions de dollars a été enregistré au cours de l'exercice courant.

Ces PCAA avaient, lors de leur acquisition, une cote « R1-(High) » selon Dominion Bond Rating Service (« DBRS ») mais n'ont pas été réglés à leur échéance initiale en raison de la crise des liquidités subie par le marché des PCAA. Aucun PCAA n'a été négocié sur un marché actif depuis le milieu du mois d'août 2007.

Un comité d'investisseurs pancanadien (le « Comité ») a été mis sur pied pour surveiller la restructuration ordonnée de ces instruments et a mené à une entente conclue avec toutes les principales parties prenantes, incluant les gouvernements du Canada, du Québec, de l'Ontario et de l'Alberta, concernant la restructuration des PCAA. La mise en œuvre du plan de restructuration a été entérinée le 21 janvier 2009 par la Cour supérieure de l'Ontario, clôturant ainsi l'opération.

Le plan de restructuration prolonge l'échéance des PCAA afin de parvenir à une échéance semblable à celle des actifs sous-jacents. Les transactions des conduits de PCAA constituées uniquement d'actifs synthétiques ou constituées d'actifs hybrides, c'est-à-dire une combinaison d'actifs synthétiques et traditionnels, ont été regroupées dans des véhicules d'actifs cadre (« VAC ») I ou II qui sont des billets à taux variable à long terme de premier rang de catégories A-1 et A-2, et des billets à taux variable à long terme subordonnés de catégories B et C. Les actifs inadmissibles dans les VAC I et VAC II ont été séparés et les porteurs ont reçu des billets reflète pour les actifs inadmissibles qui reflètent le rendement de l'actif individuel sous-jacent. Les transactions des conduits de PCAA constitués exclusivement d'actifs à haut risque et d'actifs traditionnels ont été regroupées dans des VAC III qui sont des billets à long terme à taux variable.

La Compagnie a reçu les billets suivants à la conclusion du plan de restructuration :

- 25,4 millions de dollars de billets VAC II répartis ainsi :

- Billets de premier rang :

- 10,4 millions de dollars de billets de catégorie A-1,

- 10,3 millions de dollars de billets de catégorie A-2,

- Billets subordonnés :

- 1,9 million de dollars de billets de catégorie B,

- 0,7 million de dollars de billets de catégorie C,

- Billets reflète pour les actifs inadmissibles :

- 2,1 millions de dollars.

- 10,5 millions de dollars de billets VAC III répartis ainsi :

- 3,1 millions de dollars de billets reflète pour les actifs traditionnels,

- 7,4 millions de dollars de billets reflète pour les actifs inadmissibles.

LE GROUPE JEAN COUTU (PJC) INC.

Notes aux états financiers consolidés

Pour les exercices terminés le 28 février 2009 et le 1er mars 2008 (note 1b)

(en millions de dollars canadiens pour les tableaux, sauf indication contraire)

9. Placements (suite)

c) Papiers commerciaux de tiers adossés à des actifs (suite)

Le versement des intérêts courus d'août 2007 jusqu'à la date de mise en oeuvre du plan doit être effectué en deux tranches. Le premier paiement de 1,2 million de dollars représentant les intérêts courus jusqu'au 31 août 2008 a été reçu le 21 janvier 2009. La tranche couvrant jusqu'au 21 janvier 2009 sera remise à une date encore indéterminée.

Le 21 janvier 2009, la valeur comptable des billets antérieurs a été retirée du bilan de la Compagnie et a été remplacée par les nouveaux billets à la juste valeur. À cette date, ces nouveaux PCAA ont été désignés comme détenus à des fins de transactions.

La Compagnie a également évalué ses PCAA au 28 février 2009. Puisqu'il n'y a pas de marché actif pour les PCAA, la Compagnie a estimé la juste valeur des billets de premier rang et des billets subordonnés en actualisant les flux de trésorerie prévus selon un taux comparable aux taux de rendement en vigueur sur les marchés et selon les différentiels de taux disponibles pour les titres ayant des caractéristiques semblables à celles des billets restructurés, et d'autres données relatives au marché qui reflètent l'information la plus juste à laquelle la Compagnie a accès. La juste valeur des billets reflète inadmissibles a été évaluée selon les données observables du marché provenant de sources d'établissement des prix indépendantes.

L'estimation de la juste valeur des investissements en PCAA est entourée d'une grande incertitude. Bien que la direction juge sa technique d'évaluation appropriée dans les circonstances, des modifications aux hypothèses pourraient avoir une incidence sur la valeur des titres de PCAA au cours du prochain exercice. La résolution de ces incertitudes pourrait faire en sorte que la juste valeur définitive de ces placements s'écarte des meilleures estimations actuelles de la direction.

La Compagnie a effectué une analyse de sensibilité du modèle utilisé pour évaluer ses PCAA et a constaté qu'une augmentation de 100 points de base du taux d'actualisation réduirait la juste valeur de ses investissements de 3,7 % ou 0,8 million de dollars, avant les impôts.

La Compagnie possède des facilités de crédit suffisantes afin de satisfaire ses obligations financières à venir et n'anticipe pas que les problèmes de liquidité des PCAA auront une incidence défavorable significative sur la Compagnie.

LE GROUPE JEAN COUTU (PJC) INC.**Notes aux états financiers consolidés****Pour les exercices terminés le 28 février 2009 et le 1er mars 2008 (note 1b)***(en millions de dollars canadiens pour les tableaux, sauf indication contraire)***10. Immobilisations corporelles**

	Au 28 février 2009		
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur comptable nette
	\$	\$	\$
Terrains	3,7	-	3,7
Terrains destinés à la location	85,8	-	85,8
Immeubles	53,0	19,8	33,2
Immeubles destinés à la location	246,9	41,2	205,7
Améliorations locatives	13,4	6,5	6,9
Équipement	61,7	47,4	14,3
Équipement loué en vertu de contrats de location-acquisition	1,6	1,6	-
Constructions en cours	16,6	-	16,6
	482,7	116,5	366,2

	Au 1er mars 2008		
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur comptable nette
	\$	\$	\$
Terrains	3,7	-	3,7
Terrains destinés à la location	76,4	-	76,4
Immeubles	53,3	18,0	35,3
Immeubles destinés à la location	213,0	34,4	178,6
Améliorations locatives	11,1	5,9	5,2
Équipement	55,9	41,0	14,9
Équipement loué en vertu de contrats de location-acquisition	1,6	1,6	-
Constructions en cours	15,2	-	15,2
	430,2	100,9	329,3

LE GROUPE JEAN COUTU (PJC) INC.**Notes aux états financiers consolidés****Pour les exercices terminés le 28 février 2009 et le 1er mars 2008 (note 1b)***(en millions de dollars canadiens pour les tableaux, sauf indication contraire)***11. Écarts d'acquisition**

Au cours de l'exercice financier terminé le 1er mars 2008, la Compagnie a fait l'acquisition de Pro-Doc Ltée, un fabricant de médicaments génériques. Au cours de l'exercice financier terminé le 28 février 2009, la Compagnie a terminé la répartition finale du prix d'acquisition. L'allocation de l'excédent du coût de cette acquisition sur la valeur nette des actifs identifiables acquis a généré un écart d'acquisition de 16,0 millions de dollars (écart d'acquisition provisoire de 15,3 millions de dollars au 1er mars 2008). La variation de la valeur comptable des écarts d'acquisition se présente comme suit :

	Au 28 février 2009	Au 1er mars 2008
	\$	\$
Solde au début de l'exercice	35,3	20,0
Ajustement d'acquisition d'entreprise ou acquisition d'entreprise	0,7	15,3
Solde à la fin de l'exercice	36,0	35,3

12. Autres éléments de l'actif à long terme

	Au 28 février 2009	Au 1er mars 2008
	\$	\$
Incitatifs versés aux franchisés, nets	83,2	25,3
Impôts futurs (note 7)	59,7	69,4
Autres	10,0	19,0
	152,9	113,7

LE GROUPE JEAN COUTU (PJC) INC.**Notes aux états financiers consolidés****Pour les exercices terminés le 28 février 2009 et le 1er mars 2008 (note 1b)***(en millions de dollars canadiens pour les tableaux, sauf indication contraire)***13. Dette à long terme**

	Au 28 février 2009	Au 1er mars 2008
	\$	\$
Facilité de crédit renouvelable non garantie, échéant le 4 juin 2012, portant intérêt à un taux moyen pondéré de 1,54 % (4,40 % au 1er mars 2008). Les taux d'intérêt sont fixés périodiquement pour des périodes n'excédant généralement pas un mois.	269,8	164,3
Billets subordonnés de premier rang non garantis (libellés en dollars américains) portant intérêt au taux de 8,50 % et échéant le 1er août 2014, rachetables après le 1er août 2009.	3,4	2,7
Emprunts garantis par des immeubles d'une valeur comptable nette de 4,0 millions de dollars (5,1 millions de dollars au 1er mars 2008), portant intérêt à des taux variant de 5,5 % à 7,5 % à être fixés tous les 3 à 5 ans et échéant à différentes dates jusqu'en 2010.	2,5	4,5
	275,7	171,5
Tranche à court terme de la dette à long terme	5,9	2,0
	269,8	169,5

a) Convention de crédit

La Compagnie est engagée dans une facilité de crédit renouvelable non garantie d'un montant de 500 millions de dollars et échéant le 4 juin 2012. Les emprunts liés à la facilité de crédit portent intérêt au taux préférentiel canadien plus une marge variable (totalisant 3,0 % au 28 février 2009 et 5,75 % au 1er mars 2008) ou au taux d'acceptation bancaire plus une marge variable (totalisant 1,4 % au 28 février 2009 et 4,3 % au 1er mars 2008). Les marges varient selon l'atteinte de certains ratios financiers. Au 28 février 2009, un montant de 270,3 millions de dollars de la facilité de crédit disponible était utilisé (165,0 millions de dollars au 1er mars 2008), incluant les lettres de crédit en circulation de 0,3 million de dollars (0,3 million de dollars au 1er mars 2008).

LE GROUPE JEAN COUTU (PJC) INC.**Notes aux états financiers consolidés****Pour les exercices terminés le 28 février 2009 et le 1er mars 2008 (note 1b)***(en millions de dollars canadiens pour les tableaux, sauf indication contraire)***13. Dette à long terme (suite)****a) Convention de crédit (suite)**

Selon les termes et conditions stipulés à la convention de crédit, la Compagnie doit respecter certains engagements, dont, notamment, le maintien de ratios financiers, lesquels sont décrits à la note 17, et le respect de certaines conditions en matière d'endettement, d'investissements et d'acquisitions d'entreprises. Au 28 février 2009 et au 1er mars 2008, la Compagnie respectait ces engagements.

b) Remboursements minimaux

Les remboursements minimaux à effectuer durant les quatre prochains exercices sont les suivants :

	Dette à long terme Capital
	\$
2010	5,9
2011	-
2012	-
2013	269,8

14. Autres éléments du passif à long terme

	Au 28 février 2009	Au 1er mars 2008
	\$	\$
Produits reportés	18,8	20,8
Obligations reportées relatives à des baux	10,5	7,7
Impôts futurs (note 7)	0,3	0,6
Autres	0,1	-
	29,7	29,1

LE GROUPE JEAN COUTU (PJC) INC.

Notes aux états financiers consolidés

Pour les exercices terminés le 28 février 2009 et le 1er mars 2008 (note 1b)

(en millions de dollars canadiens pour les tableaux, sauf indication contraire)

15. Capital-actions

Autorisé, en nombre illimité :

Actions à droit de vote subalterne catégorie A, participantes, avec un droit de vote par action, échangeables au gré du porteur contre un même nombre d'actions catégorie B lors d'une offre publique d'achat portant uniquement sur les actions catégorie B, sans valeur nominale, dividende déclaré en dollars canadiens.

Actions catégorie B, participantes, avec dix droits de vote par action, échangeables contre des actions à droit de vote subalterne catégorie A à raison d'une action à droit de vote subalterne catégorie A pour une action catégorie B, sans valeur nominale, dividende déclaré en dollars canadiens.

Actions catégorie C, à être émises en une ou plusieurs séries selon des droits, privilèges, conditions et restrictions à être déterminés, non participantes, sans droit de vote, sans valeur nominale.

Les changements survenus au capital-actions se détaillent comme suit :

	2009		2008	
	Nombre d'actions		Nombre d'actions	
	(en millions)	\$	(en millions)	\$
Actions à droit de vote subalterne catégorie A				
Actions émises au début de l'exercice	130,9	715,4	144,5	789,6
Rachetées et annulées	(12,3)	(67,3)	(13,7)	(74,7)
Options d'achat d'actions exercées	-	-	0,1	0,5
Actions émises à la fin de l'exercice	118,6	648,1	130,9	715,4
Actions catégorie B				
Actions émises au début et à la fin de l'exercice	117,4	-	117,4	-

LE GROUPE JEAN COUTU (PJC) INC.

Notes aux états financiers consolidés

Pour les exercices terminés le 28 février 2009 et le 1er mars 2008 (note 1b)

(en millions de dollars canadiens pour les tableaux, sauf indication contraire)

15. Capital-actions (suite)

Offre publique de rachat d'actions dans le cours normal des activités

En juin 2007, la Compagnie a annoncé son intention de racheter, à des fins d'annulation, un nombre maximal de 13 672 800 de ses actions à droits de vote subalterne catégorie A en circulation. La Compagnie a procédé à tous ces rachats et annulations au cours de l'exercice financier terminé le 1er mars 2008. Par la suite, en juillet 2008, la Compagnie a annoncé son intention de racheter, à des fins d'annulation, un nombre maximal de 12 311 000 de ses actions à droits de vote subalterne catégorie A en circulation. La Compagnie a procédé à tous ces rachats et annulations au cours de l'exercice financier terminé le 28 février 2009. Les actions ont été rachetées par l'entremise des mécanismes de la Bourse de Toronto et conformément aux exigences de cette dernière.

Pour l'exercice terminé le 28 février 2009, la Compagnie a procédé au rachat de 12 311 000 actions à droit de vote subalterne de catégorie A (13 672 800 en 2008) à un prix moyen de 7,42 \$ par action (12,93 \$ en 2008) moyennant une considération totale de 91,4 millions de dollars (177,0 millions de dollars en 2008) incluant les frais. Un montant de 24,1 millions de dollars (102,3 millions de dollars en 2008), représentant l'excédent du prix d'achat par rapport à la valeur comptable des actions acquises, a été déduit des bénéfices non répartis.

16. Cumul des autres éléments du résultat étendu

La variation du solde net du cumul des autres éléments du résultat étendu, déduction faite des impôts, se présente comme suit :

	Au 28 février 2009	Au 1er mars 2008
	\$	\$
Solde au début de l'exercice	(178,8)	(96,6)
Effet des variations des cours de change sur l'investissement dans une société satellite - Rite Aid	282,0	(82,4)
Cession du secteur de vente au détail	-	0,2
Solde à la fin de l'exercice	103,2	(178,8)

LE GROUPE JEAN COUTU (PJC) INC.

Notes aux états financiers consolidés

Pour les exercices terminés le 28 février 2009 et le 1er mars 2008 (note 1b)

(en millions de dollars canadiens pour les tableaux, sauf indication contraire)

17. Informations à fournir concernant le capital

Les objectifs de la Compagnie en matière de gestion du capital sont les suivants :

- Préserver la capacité de la Compagnie à poursuivre son exploitation et soutenir la stratégie de croissance afin d'offrir un rendement aux actionnaires ;
- Conserver une structure du capital optimale afin de réduire le coût du capital ;
- Engager des dépenses en immobilisations corporelles adéquates afin d'assurer la stabilité et l'aspect concurrentiel des activités.

La Compagnie gère la structure de son capital et y apporte des ajustements en fonction des changements qui touchent la conjoncture économique et des caractéristiques de risque des actifs sous-jacents. Afin de conserver ou de modifier la structure de son capital, la Compagnie peut émettre de nouvelles actions, racheter des actions, ajuster le montant des dividendes versés aux actionnaires, procéder à l'émission ou au remboursement de dette et acquérir ou vendre des actifs pour améliorer sa flexibilité et sa performance financière. Les objectifs, les politiques et les procédures de la Compagnie en matière de gestion de capital n'ont pas changé depuis le 1er mars 2008.

La Compagnie définit son capital par la capitalisation totale, soit, l'endettement net plus l'avoir des actionnaires. L'endettement net est défini par la dette à long terme (incluant la tranche échéant à court terme) moins la trésorerie et équivalents de trésorerie. La capitalisation totale et l'endettement net ne sont pas des mesures reconnues par les PCGR et pourraient ne pas être comparables à celles utilisées par d'autres compagnies.

La Compagnie assure le suivi du capital en fonction de divers ratios financiers et indicateurs non financiers du rendement. Ces mesures de capital sont analysées périodiquement et comprennent principalement les ratios suivants:

- ratio d'endettement net sur la capitalisation totale;
- ratio d'endettement net sur le bénéfice d'exploitation avant amortissements (« BEAA »).

Le BEAA n'est pas une mesure de performance reconnue par les PCGR du Canada et est défini à la note 25 portant sur l'information sectorielle.

LE GROUPE JEAN COUTU (PJC) INC.**Notes aux états financiers consolidés****Pour les exercices terminés le 28 février 2009 et le 1er mars 2008 (note 1b)***(en millions de dollars canadiens pour les tableaux, sauf indication contraire)***17. Informations à fournir concernant le capital (suite)**

Le tableau suivant montre le rapprochement de la capitalisation totale utilisée par la Compagnie et le détail du calcul des ratios suivis par la Compagnie :

	Au 28 février 2009	Au 1er mars 2008
	\$	\$
Tranche à court terme de la dette à long terme	5,9	2,0
Dette à long terme	269,8	169,5
Endettement net	275,7	171,5
Avoir des actionnaires	455,6	1 484,1
Capitalisation totale	731,3	1 655,6
Bénéfice d'exploitation ⁽¹⁾	209,3	205,8
Plus: Amortissements ^{(1) (2)}	23,5	19,5
Bénéfice d'exploitation avant amortissements	232,8	225,3
Ratio d'endettement net sur la capitalisation totale	37,7%	10,4%
Ratio d'endettement net sur le bénéfice d'exploitation avant amortissements	1,2	0,8

⁽¹⁾ Pour l'exercice terminé le 1er mars 2008, le bénéfice d'exploitation et les amortissements sont ceux du secteur de franchisage, couvrent 52 semaines et sont non vérifiés.

⁽²⁾ Incluant l'amortissement des incitatifs versés aux franchisés.

La Compagnie croit que ces ratios sont satisfaisants compte tenu de ses objectifs de gestion de capital.

La Compagnie doit également se conformer trimestriellement à certains engagements financiers imposés par sa facilité de crédit renouvelable décrite à la note 13. Ces engagements financiers consistent au maintien (i) d'un ratio de levier financier maximum et, advenant le cas où ce ratio atteindrait un certain niveau, (ii) d'un ratio de couverture des intérêts minimum. La Compagnie respecte les exigences imposées par sa facilité de crédit quant au maintien de ces ratios.

LE GROUPE JEAN COUTU (PJC) INC.**Notes aux états financiers consolidés****Pour les exercices terminés le 28 février 2009 et le 1er mars 2008 (note 1b)***(en millions de dollars canadiens pour les tableaux, sauf indication contraire)***18. Rémunération à base d'actions**

La Compagnie a un régime d'options d'achat d'actions à prix fixe. En vertu du régime d'options d'achat d'actions établi en 1995 en faveur de certains cadres, la Compagnie peut octroyer des options à ces employés jusqu'à concurrence de 8 millions d'actions à droit de vote subalterne catégorie A. Selon le régime, le prix de levée de chaque option ne peut être inférieur au cours moyen pondéré en fonction du volume des actions de la Compagnie à la Bourse de Toronto pendant les cinq jours précédant la date d'octroi des options. La durée maximale d'une option est de 10 ans. Les options octroyées sont acquises annuellement sur une durée maximale de 4 ans.

Les changements survenus dans le nombre d'options d'achat d'actions se détaillent comme suit :

	2009		2008	
	Nombre d'options	Prix de levée moyen pondéré	Nombre d'options	Prix de levée moyen pondéré
	(en millions)	(en dollars)	(en millions)	(en dollars)
Options en cours au début de l'exercice	2,4	13,85	2,5	14,03
Options octroyées	0,2	7,45	0,2	11,36
Options levées	-	-	(0,1)	7,35
Options frappées d'extinction	-	-	(0,2)	15,18
Options en cours à la fin de l'exercice	2,6	13,20	2,4	13,85
Options pouvant être levées à la fin de l'exercice	2,1	13,80	1,9	13,94

Le tableau suivant résume l'information relative aux options d'achat d'actions au 28 février 2009 :

Fourchette des prix d'exercice (en dollars)	Options en cours			Options pouvant être exercées	
	Nombre d'options	Durée de vie contractuelle moyenne pondérée à courir	Prix d'exercice moyen pondéré	Nombre d'options	Prix d'exercice moyen pondéré
	(en millions)	(années)	(en dollars)	(en millions)	(en dollars)
Moins de 10 \$	0,6	4,9	8,28	0,4	8,68
10 \$ - 15 \$	1,2	6,7	13,70	0,9	13,92
15 \$ - 20 \$	0,8	5,0	16,61	0,8	16,61
	2,6	5,7	13,20	2,1	13,80

LE GROUPE JEAN COUTU (PJC) INC.

Notes aux états financiers consolidés

Pour les exercices terminés le 28 février 2009 et le 1er mars 2008 (note 1b)

(en millions de dollars canadiens pour les tableaux, sauf indication contraire)

18. Rémunération à base d'actions (suite)

Les données suivantes représentent les hypothèses utilisées dans l'évaluation de la juste valeur des options d'achat d'actions attribuées selon le modèle de Black et Scholes :

	2009	2008
Dividende annuel prévu	1,84%	1,27%
Volatilité prévue	33,48%	28,66%
Taux d'intérêt sans risque	1,88%	3,64%
Durée prévue (années)	6	6

Au cours de l'exercice terminé le 28 février 2009, la Compagnie a octroyé 264 300 options (222 900 en 2008). La juste valeur de ces options est de 2,37 \$ pour l'exercice terminé le 28 février 2009 (3,44 \$ en 2008). Une somme de 0,8 million de dollars a été constatée dans les charges relatives au régime d'options d'achat d'actions pour l'exercice terminé le 28 février 2009 (0,6 million de dollars en 2008). De plus, un montant de 0,2 million de dollars (1,6 million de dollars en 2008) a été constaté à titre de rémunération à base d'actions pour les anciens employés des opérations américaines qui travaillent maintenant pour Rite Aid. Ce montant a été constaté dans la quote-part de la perte du placement dans Rite Aid.

19. Garanties et éventualités

a) Garanties

Le 4 juin 2007, la Compagnie a cédé ses opérations américaines à Rite Aid. Dans le cadre de cette transaction, la Compagnie a accordé des indemnisations d'usage en faveur de l'acheteur en cas de manquements éventuels à l'égard de représentations ou de garanties prévues à la convention d'achat d'actions. Ces représentations et garanties ont notamment trait à des questions d'ordre fiscal et à d'autres indemnisations relatives à des faits, circonstances ou conditions antérieurs au 4 juin 2007 quant à la convention d'achat d'actions et autres ententes liées intervenues avec J.C. Penney Company, Inc. et al. en date du 31 juillet 2004. Certains engagements d'indemnisation ne sont pas limités dans le temps. Par ailleurs, certains engagements d'indemnisation sont limités à 450 000 000 \$ US tandis que d'autres ne prévoient aucun plafond quant au montant de couverture.

Il est impossible pour la Compagnie d'estimer le passif éventuel pour les garanties d'indemnisation, car les montants dépendent d'événements futurs dont la nature et la probabilité ne peuvent être établies pour le moment. La Compagnie n'a enregistré aucune provision importante relativement à ces indemnisations dans ses états financiers consolidés.

LE GROUPE JEAN COUTU (PJC) INC.

Notes aux états financiers consolidés

Pour les exercices terminés le 28 février 2009 et le 1er mars 2008 (note 1b)

(en millions de dollars canadiens pour les tableaux, sauf indication contraire)

19. Garanties et éventualités (suite)

a) Garanties (suite)

En date du 28 février 2009, la Compagnie avait garanti le remboursement de certains emprunts bancaires contractés par des franchisés pour un montant maximal de 2,7 millions de dollars (1,4 million de dollars en date du 1er mars 2008). La majorité des cautions s'applique à des prêts dont l'échéance maximale est de 11 ans. Ces emprunts sont également cautionnés personnellement par les franchisés.

b) Conventions de rachat

En vertu de conventions de rachat de stocks, la Compagnie s'est engagée auprès d'institutions bancaires à racheter les stocks de certains de ses franchisés jusqu'à concurrence du montant utilisé de la marge de crédit consentie par les institutions bancaires à ces mêmes franchisés. Au 28 février 2009, les financements relatifs aux stocks se chiffraient à 103,0 millions de dollars (87,0 millions de dollars au 1er mars 2008). Toutefois, en vertu de ces conventions, la Compagnie ne s'est pas engagée à combler le déficit qui pourrait être créé si la valeur des stocks était inférieure au montant des avances.

En vertu de conventions de rachat d'équipements financés par des contrats de location-acquisition n'excédant pas cinq ans et des emprunts bancaires n'excédant pas 11 ans, la Compagnie s'est engagée auprès d'institutions financières à racheter les équipements de certains de ses franchisés. Dans le cas de contrats de location-acquisition, la valeur de rachat est liée au solde net du bail à la date de rachat. Dans le cas d'équipements financés par emprunt bancaire, la valeur de rachat minimum est fixée par contrat avec l'institution financière. Au 28 février 2009, les financements relatifs aux équipements se chiffraient à 28,0 millions de dollars (21,7 millions de dollars au 1er mars 2008). Toutefois, la direction considère que la valeur de réalisation des éléments d'actif ne peut être inférieure au montant éventuel du rachat.

La Compagnie n'a jamais eu à verser d'indemnisation en vertu de telles ententes et n'a enregistré aucun passif à l'égard de ces garanties dans ses états financiers consolidés du 28 février 2009 et du 1er mars 2008.

c) Éventualités

Dans le cours normal de son exploitation, la Compagnie fait l'objet de réclamations et de litiges. Bien que le dénouement des procédures ne puisse être déterminé avec certitude, la direction juge que toute responsabilité qui découlerait de telles éventualités n'aurait pas d'incidence négative importante sur les états financiers consolidés de la Compagnie. La Compagnie limite son exposition en s'assurant auprès de compagnies d'assurances pour couvrir certains risques de réclamations liés à ses activités.

LE GROUPE JEAN COUTU (PJC) INC.

Notes aux états financiers consolidés

Pour les exercices terminés le 28 février 2009 et le 1er mars 2008 (note 1b)

(en millions de dollars canadiens pour les tableaux, sauf indication contraire)

19. Garanties et éventualités (suite)

c) Éventualités (suite)

Par ailleurs, au cours de l'exercice financier, la Compagnie a été nommée à titre de défendeur dans un recours institué contre elle par l'un de ses franchisés. Le demandeur prétend notamment que la clause de sa convention de franchise stipulant le paiement de redevances sur les ventes de médicaments de ses pharmacies serait illégale puisqu'elle l'amènerait à contrevenir à un article du Code de déontologie des pharmaciens. La Compagnie conteste le fondement de cette poursuite et a l'intention de se défendre. Toutefois, étant donné que tout procès comporte une part d'incertitude, il n'est pas possible de prédire l'issue de cette poursuite ni le montant des pertes éventuelles. Aucune provision pour pertes éventuelles n'a été comptabilisée dans les états financiers consolidés de la Compagnie.

20. Engagements

Le solde des engagements relatifs à des contrats de location-exploitation d'immeubles et de matériel roulant échéant jusqu'en 2047 totalise 359,8 millions de dollars. La Compagnie a également des engagements pour l'acquisition et la construction d'immeubles auprès d'entrepreneurs totalisant 20,2 millions de dollars ainsi que des ententes avec des fournisseurs pour l'acquisition de stocks et de services totalisant 20,2 millions de dollars. Les paiements minimums exigibles au cours des cinq prochains exercices sont les suivants :

	Contrats de location- exploitation	Autres engagements commerciaux
	\$	\$
2010	36,0	31,1
2011	34,1	6,7
2012	31,7	2,2
2013	28,5	0,2
2014	25,9	0,2

La Compagnie a consenti des contrats de location et de sous-location d'immeubles en vertu desquels elle doit recevoir jusqu'en 2058 des paiements minimums totalisant 389,4 millions de dollars. Ce montant tient compte du renouvellement des contrats de sous-location aux mêmes termes et conditions que les contrats de location.

LE GROUPE JEAN COUTU (PJC) INC.**Notes aux états financiers consolidés****Pour les exercices terminés le 28 février 2009 et le 1er mars 2008 (note 1b)***(en millions de dollars canadiens pour les tableaux, sauf indication contraire)***21. Régimes de retraite**

La Compagnie offre des régimes à prestations déterminées et à cotisations déterminées à ses employés. La date de mesure utilisée aux fins de présentation de l'information financière des actifs et des obligations au titre des prestations constituées est le 28 février 2009 (le 1er mars en 2008).

La charge de la Compagnie au titre de ces régimes de retraite se présente comme suit :

	2009	2008
	\$	\$
Charge de retraite pour les régimes à cotisations déterminées	1,7	1,2
Régimes de retraite à prestations déterminées		
Coût des services rendus au cours de l'exercice	0,7	0,6
Intérêts débiteurs	0,7	0,5
Rendement réel des actifs des régimes	1,2	0,1
Gain actuariel	(3,2)	(1,6)
Éléments de la charge pour les régimes à prestations déterminées avant les ajustements visant à prendre en compte la nature à long terme de cette charge	(0,6)	(0,4)
Amortissement du coût des services passés	0,4	0,3
Écart entre le rendement réel et le rendement prévu de l'actif des régimes	(1,8)	(0,6)
Écart entre le montant de gain actuariel réel constaté pour l'exercice et le montant de perte actuarielle (gain actuariel) sur l'obligation au titre des prestations constituées	3,2	1,7
Charge de retraite pour les régimes à prestations déterminées	1,2	1,0

LE GROUPE JEAN COUTU (PJC) INC.**Notes aux états financiers consolidés****Pour les exercices terminés le 28 février 2009 et le 1er mars 2008 (note 1b)***(en millions de dollars canadiens pour les tableaux, sauf indication contraire)***21. Régimes de retraite (suite)**

Les renseignements relatifs aux régimes de retraite à prestations déterminées se présentent comme suit :

	Au 28 février 2009	Au 1er mars 2008
	\$	\$
Obligations au titre des prestations constituées		
Solde au début de l'exercice	11,9	12,6
Coût des services rendus au cours de l'exercice	0,7	0,6
Intérêts débiteurs	0,7	0,5
Prestations versées	(0,3)	(0,2)
Modifications aux régimes et règlement	2,6	-
Gain actuariel	(3,2)	(1,6)
Solde à la fin de l'exercice	12,4	11,9
Actifs des régimes		
Juste valeur au début de l'exercice	8,1	7,4
Rendement réel des actifs des régimes	(1,2)	(0,1)
Cotisations de l'employeur	1,3	1,0
Prestations versées	(0,3)	(0,2)
Modifications aux régimes et règlement	(0,7)	-
Juste valeur à la fin de l'exercice	7,2	8,1
Obligations au titre des prestations constituées	12,4	11,9
Actifs des régimes	(7,2)	(8,1)
	5,2	3,8
Gain (perte) actuariel net non amorti	0,3	(1,1)
Coût non amorti des services passés	(4,3)	(1,4)
Passif au titre de prestations constituées (inclus dans les créditeurs et charges à payer)	1,2	1,3

LE GROUPE JEAN COUTU (PJC) INC.**Notes aux états financiers consolidés****Pour les exercices terminés le 28 février 2009 et le 1er mars 2008 (note 1b)***(en millions de dollars canadiens pour les tableaux, sauf indication contraire)***21. Régimes de retraite (suite)**

En date du 28 février 2009 et du 1er mars 2008, les obligations au titre des prestations constituées de chacun des régimes de retraite étaient supérieures à l'actif de ces régimes.

Au 28 février 2009, 33 % (27 % au 1er mars 2008) de la juste valeur des actifs des régimes était en dépôt à titre d'impôts canadiens remboursables et 67 % (73 % au 1er mars 2008) était investi. La répartition des actifs investis se détaille comme suit :

	2009	2008
	%	%
Fonds équilibrés	72	57
Placements à revenus fixes et rente viagère	-	11
Fonds d'actions	28	30
Autres	-	2

Aucun actif des régimes n'est directement investi dans des titres de la société mère ou de ses filiales.

Les principales hypothèses actuarielles retenues par la Compagnie pour évaluer ses obligations au titre des prestations constituées et le coût des prestations sont les suivantes (moyenne pondérée) :

	2009	2008
	%	%
Obligations au titre des prestations constituées		
Taux d'actualisation	8,00	5,50
Taux de rendement à long terme prévu des actifs des régimes	6,25	6,25
Taux de croissance de la rémunération	4,00	4,00
Coût des prestations constituées		
Taux d'actualisation	5,50	4,75
Taux de croissance de la rémunération	4,00	4,00

LE GROUPE JEAN COUTU (PJC) INC.

Notes aux états financiers consolidés

Pour les exercices terminés le 28 février 2009 et le 1er mars 2008 (note 1b)

(en millions de dollars canadiens pour les tableaux, sauf indication contraire)

22. Opérations entre apparentés

Les opérations conclues avec des entreprises contrôlées par un membre de la direction ayant une influence notable sur la Compagnie sont les suivantes :

	2009	2008
	\$	\$
Produits		
Chiffre d'affaires	32,6	13,8
Redevances	1,9	0,9
Loyers	1,2	0,6
	35,7	15,3

Au 28 février 2009, la Compagnie avait un solde à recevoir inclus dans les débiteurs de 3,3 millions de dollars résultant de ces transactions (2,0 millions de dollars au 1er mars 2008) et les placements n'incluent pas de créances à long terme importante (1,1 million de dollars au 1er mars 2008) faites à un dirigeant pour acquérir des établissements franchisés. Ces opérations sont effectuées dans le cours normal des affaires et sont mesurées à la valeur d'échange.

Au 28 février 2009, le chiffre d'affaires et les débiteurs incluaient respectivement 0,9 million de dollars et un solde nil (3,2 et 0,8 million de dollars respectivement au 1er mars 2008) résultant des services informatiques rendus à Rite Aid, une société satellite.

LE GROUPE JEAN COUTU (PJC) INC.

Notes aux états financiers consolidés

Pour les exercices terminés le 28 février 2009 et le 1er mars 2008 (note 1b)

(en millions de dollars canadiens pour les tableaux, sauf indication contraire)

23. Information à fournir sur les instruments financiers

a) Valeur comptable par catégorie d'actifs financiers et de passifs financiers :

	Au 28 février 2009	Au 1er mars 2008
	\$	\$
Actifs financiers détenus à des fins de transaction		
PCAA ⁽¹⁾	21,8	28,5
Prêts et créances		
Débiteurs	183,6	167,9
Créances à long terme de franchisés	22,7	17,7
Passifs financiers		
Créditeurs et charges à payer	217,0	201,7
Tranche à court terme de la dette à long terme	5,9	2,0
Dette à long terme	269,8	169,5

⁽¹⁾ Les nouveaux billets de PCAA émis au moment de la mise en place du plan de restructuration en janvier 2009 (note 9c) ont été désignés comme étant détenus à des fins de transaction. Auparavant, les PCAA étaient aussi classés dans cette catégorie.

b) Juste valeur

En date du 28 février 2009 et du 1er mars 2008, la juste valeur des débiteurs et des créditeurs et charges à payer était comparable à leur valeur comptable en raison de leur échéance prochaine.

La juste valeur des créances à long terme de franchisés n'était pas différente de façon significative de leur valeur comptable en date du 28 février 2009 et du 1er mars 2008 dans la mesure où leur taux d'intérêt effectif est similaire à celui que la Compagnie accorderait pour des prêts comportant des conditions et des échéances semblables à la date des états financiers. La juste valeur de la dette à long terme n'était pas différente de façon significative de sa valeur comptable en date du 28 février 2009 et du 1er mars 2008 étant donné que la dette à long terme porte principalement intérêt à des taux fixés en fonction du marché pour des périodes n'excédant généralement pas un mois. La Compagnie estime pouvoir obtenir des taux d'intérêt relativement similaires pour des emprunts comportant des conditions et des échéances semblables à chacune des dates de bilan. Ces conditions ne feraient pas en sorte que la juste valeur de la dette à long terme s'éloigne de façon importante de la valeur comptable.

c) Risque de crédit

Le risque de crédit fait référence au risque qu'une partie à un instrument financier manque à l'une ou l'autre de ses obligations et amène, de ce fait, la Compagnie à subir une perte financière. Les principaux risques de crédit pour la Compagnie sont liés aux PCAA, aux débiteurs, ainsi qu'aux créances à long terme de franchisés. Le risque de crédit est atténué du fait que les débiteurs ainsi que les créances à long terme de franchisés, font l'objet d'un suivi actif de la part de la direction de la Compagnie.

La valeur comptable des actifs financiers constitue l'exposition maximale de la Compagnie.

LE GROUPE JEAN COUTU (PJC) INC.

Notes aux états financiers consolidés

Pour les exercices terminés le 28 février 2009 et le 1er mars 2008 (note 1b)

(en millions de dollars canadiens pour les tableaux, sauf indication contraire)

23. Information à fournir sur les instruments financiers (suite)

c) Risque de crédit (suite)

La provision pour pertes sur créances est examinée à chaque date du bilan. La Compagnie revoit son estimation de la provision en fonction de l'évaluation de la recouvrabilité des soldes des comptes de chaque franchisé en tenant compte de l'historique de recouvrement. La provision pour pertes sur créances est maintenue à un niveau considéré suffisant pour absorber les pertes sur créances potentielles. La continuité de la provision pour pertes sur créances de la Compagnie en considérant l'effet de l'actualisation de ces provisions se présente comme suit :

	2009	2008
	\$	\$
Solde au début de l'exercice	1,6	2,3
Provision pour pertes sur créances	0,7	0,3
Radiation	(0,3)	(1,0)
Solde à la fin de l'exercice	2,0	1,6

d) Risque de liquidité

Le risque de liquidité est défini comme étant le risque que la Compagnie ne puisse pas satisfaire à ses obligations financières lorsqu'elles viennent à échéance. La Compagnie gère ce risque en tenant compte des besoins opérationnels et en recourant à sa facilité de crédit renouvelable pour maintenir sa flexibilité. La Compagnie établit des prévisions budgétaires et de trésorerie afin de s'assurer qu'elle dispose des fonds nécessaires pour rencontrer ses obligations.

Au 28 février 2009, la Compagnie avait des créiteurs et charges à payer de 217,0 millions de dollars (201,7 millions de dollars au 1er mars 2008) dus au cours des 12 prochains mois. Les dates d'échéance de la dette à long terme et des engagements sont présentées aux note 13 et 20, respectivement.

La Compagnie génère assez de flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation et a suffisamment de financement disponible via sa facilité de crédit renouvelable pour financer ses activités et respecter ses obligations à mesure qu'elles viennent à échéance.

e) Risque de taux d'intérêt

Dans le cours normal de ses affaires, la Compagnie est exposée à un risque de fluctuations de taux d'intérêt en raison de ses obligations financières à taux d'intérêt variables. Au 28 février 2009, 269,8 millions de dollars (164,3 millions de dollars au 1er mars 2008) de dette à long terme était exposée aux fluctuations des taux d'intérêt, représentant la portion de sa facilité de crédit renouvelable portant intérêt à des taux généralement fixés pour des périodes n'excédant pas un mois. La Compagnie est également exposée à un risque de fluctuation du taux d'intérêt sur les PCAA qu'elle détient (note 9c).

LE GROUPE JEAN COUTU (PJC) INC.**Notes aux états financiers consolidés****Pour les exercices terminés le 28 février 2009 et le 1er mars 2008 (note 1b)***(en millions de dollars canadiens pour les tableaux, sauf indication contraire)***23. Information à fournir sur les instruments financiers (suite)****e) Risque de taux d'intérêt (suite)**

Vu son niveau d'endettement actuel, la Compagnie n'a présentement recours à aucun instrument financier visant à atténuer ce risque. Pour l'exercice financier terminé le 28 février 2009, si les taux d'intérêt avaient varié de 100 points de base, à la hausse ou à la baisse, avec l'hypothèse que toutes les autres variables demeurent constantes, la perte nette de la Compagnie aurait été inférieure ou supérieure de 1,7 million de dollars.

f) Risque de change

Les opérations libellées en monnaie autre que la monnaie fonctionnelle pour chaque entité sont converties selon la méthode temporelle. Tous les gains et pertes résultant de cette conversion sont inclus à l'état des résultats consolidés, sauf s'ils font l'objet de comptabilité de couverture. En date du 28 février 2009 et du 1er mars 2008, les instruments financiers de la Compagnie libellés en devises étrangères n'étaient pas significatifs et aucun instrument de couverture n'était utilisé afin d'atténuer le risque de fluctuation des taux de change.

24. Renseignements complémentaires aux flux de trésorerie

	2009	2008
	\$	\$
Variation nette des éléments hors caisse de l'actif et du passif		
Débiteurs et charges payées d'avance	(16,7)	2,7
Stocks	(4,7)	(8,2)
Créditeurs et charges à payer, et impôts à payer	(16,4)	25,6
Autres éléments de l'actif à long terme	7,3	(7,9)
Autres éléments du passif à long terme	(0,6)	(1,3)
Variation nette des éléments hors caisse de l'actif et du passif	(31,1)	10,9

Autres renseignements

Intérêts versés	8,7	3,7
Impôts sur les bénéfices versés (reçus)	77,9	(4,9)
Immobilisations corporelles acquises comprises dans les créditeurs et charges à payer	7,6	5,6

LE GROUPE JEAN COUTU (PJC) INC.

Notes aux états financiers consolidés

Pour les exercices terminés le 28 février 2009 et le 1er mars 2008 (note 1b)

(en millions de dollars canadiens pour les tableaux, sauf indication contraire)

25. Information sectorielle

La Compagnie compte deux secteurs d'exploitation isolables qui sont définis autant par la géographie que par la nature du marché : le secteur de franchisage au Canada et un placement dans la société satellite Rite Aid qui opère aux États-Unis. Dans le cadre de ses activités du secteur de franchisage, la Compagnie agit à titre de franchiseur de la bannière « PJC Jean Coutu », exploite deux centres de distribution et coordonne plusieurs autres services pour ses franchisés. Le placement dans la société satellite Rite Aid est comptabilisé à la valeur de consolidation, tel que décrit à la note 9a). Ainsi, l'état des résultats consolidés et les notes aux états financiers incluent toutes les informations requises.

La Compagnie évalue la performance de son secteur de franchisage en se basant sur son BEAA qui n'est pas une mesure de performance définie par les PCGR du Canada. Le BEAA est la somme de la perte nette plus les impôts sur les bénéfices, la perte de valeur d'un placement dans une société satellite, la quote-part de la perte dans des sociétés satellites, l'ajustement du gain sur la cession du secteur de vente au détail, les frais financiers, les amortissements et l'amortissement des incitatifs versés aux franchisés. Le BEAA du secteur franchisage se détaille comme suit :

	2009	2008
	\$	\$
Bénéfice d'exploitation avant amortissements	232,8	169,6

Renseignements généraux

Le Groupe Jean Coutu (PJC) inc.

530, rue Bériault
Longueuil (Québec)
J4G 1S8

Vérificateurs

Deloitte & Touche, s.r.l.
1, Place Ville Marie
Bureau 3000
Montréal (Québec)
J3B 4T9

Agent de transfert et registraire

Société de fiducie Computershare
1500, rue University
Bureau 700
Montréal (Québec)
H3A 3S8

Inscription boursière

Bourse de Toronto
Symbole boursier : PJC.A

Sites internet

www.jeancoutu.com

Assemblée générale annuelle

L'assemblée générale annuelle des actionnaires de Le Groupe Jean Coutu (PJC) inc. aura lieu le 7 juillet 2009 à 9 h 30 au siège social de la Compagnie situé au 551, rue Bériault, Longueuil (Québec)

Notice annuelle

La notice annuelle pour l'exercice financier annuel terminé le 28 février 2009 est disponible sur demande. Pour obtenir un exemplaire, veuillez vous adresser au secrétariat corporatif de la Compagnie.

Relations avec les investisseurs

(450) 646-9611, poste 1165
IR@jeancoutu.com

To receive an English version of this report, please write to:

*The Jean Coutu Group (PJC) Inc.
c/o Corporate Secretary
530 Bériault Street
Longueuil (Québec) J4G 1S8*

or send an e-mail to IR@jeancoutu.com



530 rue Bériault, Longueuil (Québec) J4G 1S8 (450) 646-9760 www.jeancoutu.com